

# UNE REGION EN MOUVEMENT

TENDANCES DE MOBILITES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

JANVIER — DECEMBRE 2021



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



# RDH

POLE REGIONAL DE L'OIM POUR LES  
DONNEES MIGRATOIRES

Afrique de l'Ouest et du  
Centre

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes comprises dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

#### ÉDITEUR

Organisation internationale pour les migrations,  
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre  
Dakar, Sénégal

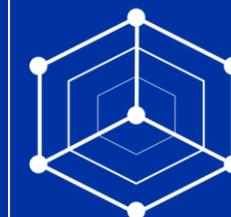
© 2021 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Photo de couverture : ©OIM/Amanda Nero

Tous les droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



**RDH**  
POLE REGIONAL DE L'OIM POUR LES  
DONNEES MIGRATOIRES  
Afrique de l'Ouest et du  
Centre

# UNE REGION EN MOUVEMENT

TENDANCES DE MOBILITES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU  
CENTRE

JANVIER — DECEMBRE 2021

# AVANT PROPOS

L'Afrique de l'Ouest et du Centre est à un tournant. Alors que les impacts sanitaires et socio-économiques de la pandémie COVID-19 continuent à tourmenter la région, que les crises humanitaires et la volatilité politique à travers la région menacent de s'étendre et de déborder, et que les risques environnementaux présentent des défis imprévus pour la région, la nécessité d'élaborer des programmes et des politiques fondés sur une base factuelle solide pour répondre aux nombreuses épreuves auxquelles l'Afrique de l'Ouest et du Centre est confrontée devient encore plus pressante.

En 2021, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a publié une stratégie de données migratoires (SDM) à l'échelle de l'institution, conçue pour renforcer la base de données probantes sur la migration, développer les capacités des États et des organisations régionales et continentales en matière de données, et obtenir un engagement plus important au sein des Nations Unies pour relier les données migratoires aux programmes et aux politiques. L'OIM est convaincue de l'importance vitale de produire des données de qualité, fiables et opportunes pour promouvoir des voies de migration humaines, ordonnées et légales, construire la paix et la sécurité et garantir un développement durable.

L'édition 2021 du rapport « Une région en mouvement » s'inscrit dans le prolongement de la première édition du rapport, largement saluée, et répond directement à la vision du MDS visant à améliorer la visibilité, la disponibilité et l'accessibilité des données migratoires. S'appuyant sur le rapport 2020, ce rapport contribue à renforcer la base de données probantes sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre. En fournissant une vue d'ensemble détaillée des modèles et des tendances de la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre au cours de l'année 2021, il vise à enrichir la compréhension de la mobilité régionale et à informer les efforts des gouvernements et des partenaires pour produire des programmes et des politiques migratoires adaptés et fondés sur des données probantes au profit des personnes en mouvement.



**Christopher Gascon**

Directeur régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre  
Organisation Internationale pour les Migrations

# CONTENU

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>Page 4</b>
<b>CONTENU</b>	<b>Page 5</b>
<b>RESUME EXECUTIF</b>	<b>Page 6</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>Page 14</b>
<b>DISPLACEMENT FORCÉ</b>	<b>Page 15</b>
IMPACT DU COVID-19	Page 18
<b>CRISES RÉGIONALES</b>	<b>Page 20</b>
<b>CRISE DU BASSIN DU LAC TCHAD</b>	<b>Page 22</b>
<b>CENTRE DU SAHEL / LIPTAKO GOURMA</b>	<b>Page 28</b>
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>	<b>Page 32</b>
<b>NIGERIA (NORD-OUEST/NORD CENTRAL)</b>	<b>Page 36</b>
<b>CAMEROON (NORD-OUEST /SUD-OUEST)</b>	<b>Page 39</b>
<b>MIGRATION</b>	<b>Page 42</b>
IMPACT DU COVID-19 SUR LES FLUX MIGRATOIRES	Page 45
MIGRATION INTRA-REGIONALE	Page 53
MIGRATION INTER-REGIONALE	Page 68
<b>ANNEXES</b>	<b>Page 82</b>
DÉFINITION	Page 83
LISTE D'ACRONYMES	Page 85
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET CARTES	Page 86
MÉTHODOLOGIES	Page 88

# RESUME EXECUTIF

La mobilité est une caractéristique essentielle de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, ancrée dans son tissu historique, social, économique, culturel et politique. Essentiellement intrarégionale, la mobilité implique également des liens étroits avec d'autres régions, stimulés par la position stratégique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et sa riche histoire d'échanges et de commerce extrarégionaux. Les migrations régionales dans la région sont déclenchées par une combinaison de facteurs, notamment des facteurs socio-économiques ; saisonniers, liés aux moyens de subsistance ; insécurité et conflits persistants, ; variabilité climatique et détérioration des conditions environnementales, ainsi que des urgences en matière de santé publique. En 2021, la pandémie de COVID-19 a continué d'avoir un impact sur la mobilité dans la région. Les conséquences socio-économiques de la crise du COVID-19, l'assouplissement des mesures de restriction de la mobilité et la réouverture des frontières ont entraîné une forte augmentation des flux migratoires, tant à l'intérieur de la région que vers l'Europe. Parmi les autres tendances clés de la mobilité observées en 2021, citons la détérioration de plusieurs crises humanitaires et l'expansion des déplacements forcés dans la région, l'augmentation du nombre de décès et de disparitions de migrants le long des routes migratoires, le nombre croissant de retours forcés depuis les pays d'Afrique du Nord et l'augmentation des migrations liées à la découverte de sites d'extraction d'or et à l'insécurité croissante dans toute la région.

## 1. IMPACTS DU COVID-19 SUR LA MOBILITÉ

### Déplacement forcé et populations déplacées

La vaccination des personnes déplacées de force fait face à des obstacles considérables. Les vaccins COVID-19 sont souvent distribués de manière inégale et les personnes déplacées sont exclues des campagnes de vaccination. Cette situation est due à plusieurs facteurs : les populations déplacées ne sont souvent pas incluses dans les plans de vaccination nationaux, ce qui est une conséquence de la marginalisation préexistante des personnes déplacées. Par ailleurs, l'offre limitée et le fait que comparativement peu de doses de vaccin parviennent aux pays à faible revenu, qui accueillent le plus grand nombre de personnes déplacées. À cela s'ajoutent l'hésitation à se faire vacciner, la désinformation, le manque de confiance dans les autorités et l'ostracisme social préexistant, autant de facteurs qui contribuent aux faibles taux de vaccination parmi les populations déplacées.

Suite à la levée des mesures mises en place par les gouvernements pour limiter la propagation du COVID-19 et à la reprise de la chaîne d'approvisionnement humanitaire, l'accès des personnes déplacées aux services et à l'assistance s'est considérablement amélioré en 2021. Les évaluations DTM dans le Nord-Est du Nigéria ont révélé que seuls 7 % des sites accueillant des personnes déplacées ont connu des perturbations des services de base, contre 56 % enregistrée pendant la crise du COVID-19 en juin 2020. Ce chiffre était de 30 % dans les zones Nord-Ouest et Nord-Centre du Nigeria. De même, au Cameroun, les services de base étaient soit indisponibles soit fermés dans 25 % des sites évalués par DTM, contre 45 % en Juin 2020.



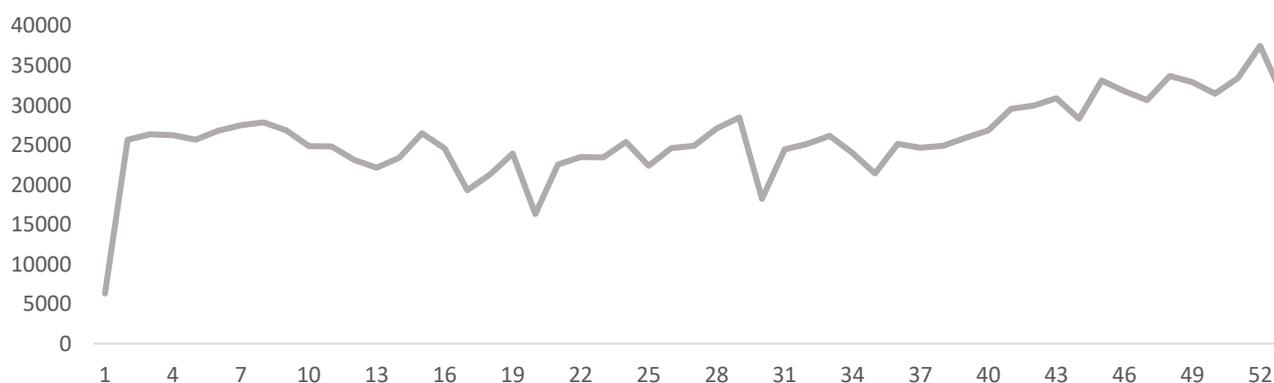
**Le taux de vaccination des populations déplacées en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale est incroyablement bas.**

## Flux migratoires et populations migrantes

Après que les perturbations, les restrictions et les interdictions de voyage en Afrique de l'Ouest et centrale, en conjonction avec d'autres mesures prises par les gouvernements pour endiguer la propagation du COVID-19, ont entraîné des déplacements importants dans la mobilité à travers la région et ont considérablement réduit les flux migratoires régionaux en 2020, la pandémie de COVID-19 a eu l'effet inverse en 2021, provoquant une croissance des flux migratoires dans toute la région. L'analyse des flux enregistrés aux points de surveillance des flux (FMP) de DTM actifs tout au long de la période, montre que les mouvements observés ont augmenté de 13 % entre 2020 et 2021, passant de 1,5 million de voyageurs enregistrés en 2020 à 1,7 million de mouvements observés en 2021.

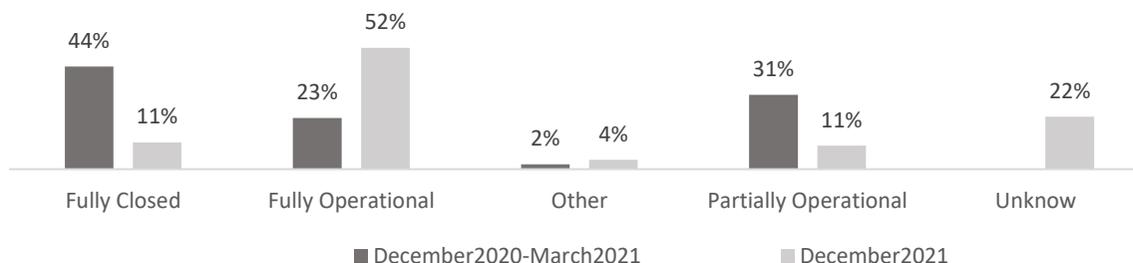
Cette croissance peut s'expliquer par de multiples facteurs : après avoir été dans l'impossibilité de voyager en raison de fermeture des frontières et des restrictions de mobilité adoptées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et avoir dû reporter les voyages prévus, les migrants étaient impatients de se déplacer, ce qui a déclenché l'expansion continue des flux migratoires observée depuis l'assouplissement des restrictions de COVID-19 au second semestre 2020. Cette croissance s'explique également par les impacts socio-économiques de la COVID-19, qui ont poussé un grand nombre d'individus à migrer à la recherche d'opportunités économiques. Les conséquences de la crise de COVID-19 sur les conditions économiques, commerciales et de subsistance des populations de toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont poussé un grand nombre de personnes dans l'extrême pauvreté, les incitant à partir et à migrer à la recherche d'opportunités économiques.

*Nombre hebdomadaire de voyageurs enregistrés aux points de contrôle des flux de l'OIM en 2021*



Les gouvernements ont commencé à assouplir et à lever les mesures de restriction de la mobilité à partir de juillet 2020, notamment en assouplissant les restrictions sur les déplacements internes et en réouvrant les aéroports. En décembre 2021, le nombre des points d'entrée entièrement ouverts au trafic a passé à 52 % des points d'entrée évalués, tandis que 10 % étaient partiellement ouverts. Néanmoins, les frontières terrestres étaient toujours officiellement fermées dans un certain nombre de pays (notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Congo), et certains pays continuaient d'imposer des restrictions aux voyages aériens. Douze pour cent des points d'entrée évalués restaient fermés au 31 décembre 2021.

**Les flux régionaux ont augmenté de 13 % entre 2020 et 2021 en raison d'un "boom" de la mobilité après la conférence COVID-19.**



*Statut opérationnel des points d'entrée en Afrique du Centre et de l'Ouest en décembre 2020 et décembre 2021*

La pandémie a continué à affecter la vie et les moyens de subsistance des migrants : 63 % des migrants interrogés par l'OIM ont indiqué avoir été confrontés à des difficultés en raison de la crise du COVID-19. Les retombées économiques de la crise ont entraîné une perte de revenus et une incapacité de poursuivre des activités génératrices de revenus en raison de la réduction des moyens de subsistance et de la fermeture d'entreprises ; l'incapacité d'envoyer et de recevoir des transferts de fonds ; un accès restreint aux services et aux biens de base (les migrants ont déclaré ne pas avoir le pouvoir d'achat de payer pour leurs nourriture, frais de scolarité ou logement). L'impact de la crise COVID-19 est confirmé par une enquête menée par l'OIM Niger, qui a révélé que 99 % des ménages interrogés ont connu un changement négatif dans leur bien-être depuis l'avènement de la crise COVID-19, notamment une réduction des dépenses et de la consommation alimentaires des ménages (32 %), une réduction du bien-être économique (24 %) et un accès limité aux soins de santé (16 %) et à l'éducation (12 %).

Enfin, la crise COVID-19 pourrait conduire à une émigration future, car l'impact économique de la crise pousse davantage de personnes dans la pauvreté et les obligeant à migrer à la recherche d'opportunités économiques et de moyens de subsistance.

## 2. DÉPLACEMENT FORCÉ

La région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre comptait, en décembre 2021, 8,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IDPs) et 1,5 million de réfugiés et de demandeurs d'asile, principalement générés par cinq situations sous-régionales :

### Bassin du lac Tchad

Au 31 décembre 2021, le bassin du lac Tchad (province du Lac au Tchad, région de l'Extrême-Nord au Cameroun, région de Diffa au Niger et zone du Nord-Est au Nigeria) accueillait 3 012 282 personnes déplacées, 301 504 réfugiés, 1 939 661 anciens déplacés et 231 607 rapatriés de l'étranger. En 2021, les conditions de sécurité volatiles, les attaques fréquentes contre les forces de sécurité, les civils et les travailleurs humanitaires et l'intensification des conflits, des abus et autres violations ont généré des déplacements importants de populations. Au cours de l'année 2020, la population totale affectée dans la crise du bassin du lac Tchad (LCBC) a augmenté de 7 %, passant de 5 131 525 à 5 485 054 individus. Plus de 157 000 personnes supplémentaires ont été déplacées à l'intérieur du pays entre Janvier et Décembre 2021 (soit une



**8,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays résident dans la région de l'Afrique occidentale et centrale.**

augmentation de 4 % du nombre de déplacés internes), dépassant ainsi la barre des trois millions. L'augmentation du nombre de déplacés internes est le résultat de la multiplication des attaques des groupes insurgés. En effet, la grande majorité des personnes déplacées à l'intérieur du pays continuent d'être déplacées à cause du conflit armé et l'insurrection.

Une tendance majeure observée en 2021 dans la crise du bassin du lac Tchad a été l'avènement de conflits communautaires à grande échelle dans la commune de Logone-Birni au Cameroun en Août et Décembre 2021. Des affrontements meurtriers entre communautés ont généré le déplacement de 50 000 personnes déplacées au Cameroun ainsi qu'un nombre estimé de 44 000 réfugiés au Tchad.

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2020
CAMEROON	377,877	DTM	+17%
TCHAD	381,289	DTM	+13%
NIGER	81,464	GOV DU NIGER	-21%
NIGERIA	2,171,652	DTM	+7%
<b>TOTAL</b>	<b>3,012,282</b>		<b>+11%</b>

*Nombre de personnes déplacées dans le bassin du lac Tchad, en Décembre 2021*

### Sahel Central et Liptako Gourma

Au 31 décembre 2020, le centre du Sahel, et en particulier la région du Liptako Gourma, zone tri-frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et l'Ouest du Niger, accueillait près de trois millions d'individus affectés (2 998 271), dont 2 070 375 personnes déplacées, 184 584 réfugiés et 743 312 rapatriés (dont 659 005 anciens déplacés internes et 84 307 rapatriés de l'étranger). Cela représente une augmentation de 47 % par rapport au nombre de personnes touchées un an plus tôt (1 619 863). Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a augmenté de 33 % (831 706 personnes).

La crise qui touche le Sahel central s'est fortement aggravée en 2021, en raison de la prolifération des groupes armés non étatiques (NSAG) et des milices, des conflits inter et intra-communautaires et de la multiplication des violations des droits de l'Homme dans la région. Près de 70 % des personnes déplacées se trouvent au Burkina Faso, ce qui montre que le pays est devenu l'épicentre de la crise au cours des deux dernières années. Le Mali, tout en restant fragile, a vu des combats entre groupes armés non étatiques s'apaiser et les opérations militaires se réduire. En conséquence, le Mali est le seul pays de la sous-région à avoir enregistré une baisse des décès liés aux conflits en 2021.

L'un des risques majeurs présentés par la crise du Sahel central est celui de déborder sur les pays côtiers du sud, notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo et le Ghana. Ces quatre pays ont vu le nombre d'attaques violentes multiplié par huit depuis 2015 et le nombre de personnes déplacées par vingt sur la même période.

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2020
BURKINA FASO	1,579,976	CONASUR	+47%

**Le bassin du lac Tchad accueille 3 millions de personnes déplacées.**

**Le Sahel central/Liptako Gourma accueille 2,1 millions de personnes déplacées.**

MALI	350,110	DTM	+5%
NIGER	140,289	GOV DU NIGER	+1%
<b>TOTAL</b>	<b>2,070,375</b>		<b>+33%</b>

*Nombre de personnes déplacées dans le Sahel central, en Décembre 2021*

## République Centrafricaine

Un total de 691 791 déplacés internes, en plus de 747 621 Réfugiés, 1 339 514 anciens déplacés internes et 362 788 rapatriés de l'étranger ont été enregistrés en République Centrafricaine (RCA) en décembre 2021. Après avoir connu une stabilisation relative en 2020, largement attribuée à l'Accord de Khartoum, qui a contribué à façonner un cadre pour un cessez-le-feu entre les parties au conflit, les conditions de sécurité, et les déplacements subséquents, se sont aggravés en 2021, le nombre de IDPs ayant augmenté de 10 % au cours de l'année (de 631 00 en novembre 2020). Cependant, le déplacement interne en République Centrafricaine a connu des fluctuations importantes au cours de l'année 2021.

L'année a commencé par une vague de violence sans précédent dans le pays durant les élections présidentielles et législatives qui se sont tenues le 27 décembre 2020. Suite à cette vague de violence, les forces de sécurité et de défense centrafricaines ont lancé une offensive contre les groupes armés non étatiques, prenant un certain nombre de villes qui avaient été contrôlées par des groupes rebelles, entraînant une stabilisation des situations sécuritaires dans plusieurs zones du pays et une diminution notable des déplacements dans plusieurs régions du pays. Néanmoins, les opérations menées par les forces de sécurité pour contrer l'offensive des groupes rebelles, les combats intenses entre les groupes armés, les attaques contre les civils, les exactions commises par les groupes armés, qu'ils soient affiliés ou non à l'État, et les combats intercommunautaires, notamment entre éleveurs et agriculteurs, qui ont représenté des facteurs de déstabilisation importants, ont entraîné des déplacements massifs en 2021 dans d'autres régions.

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2020
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	691,791	CMP	+10%

*Nombre de personnes déplacées en République centrafricaine, en Décembre 2021*

## Nord-Ouest/Centre-Nord du Nigéria

La crise dans les zones Nord-Ouest et Nord-Centre du Nigeria s'est considérablement détériorée en 2021, en raison de la forte augmentation des actes criminels commis par des bandits, des enlèvements contre rançon, des pillages, des attaques de villages par des groupes armés, des affrontements communautaires, en plus des risques naturels et des facteurs environnementaux tels que les inondations dévastatrices, les incendies et la crise climatique. Au 31 décembre 2021, la crise qui touche les deux régions a affecté un total de 917 538 personnes, dont 999 611 PDI (983 701 PDI dans les zones Nord-Ouest et Centre-Nord du Nigeria ainsi que 15 910 PDI dans la région de Maradi au Niger) et 68 622 Réfugiés.

**La République  
centrafricaine  
690 000  
déplacées** **République  
accueille  
personnes**

Le nombre de IDPs dans les zones du Nord-Ouest et du Centre-Nord du Nigeria a donc connu une croissance de 34 % en 2021. Les attaques, le banditisme et les affrontements communautaires se poursuivent tout au long de l'année 2021. Le nombre de personnes déplacées au Niger, en revanche, a connu une baisse de 15 % au cours de l'année (contre 18 636 en décembre 2020).

Une nouvelle tendance observée en 2021 est le déplacement des réfugiés nigériens vers la région de Tahoua au Niger, dont le nombre s'élevait à 11 500 en décembre 2021, s'ajoutant aux 57 000 réfugiés résidant à Maradi.

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2020
NIGERIA	983,701	DTM	+35%
NIGER	15,910	GOV OF NIGER	-15%
<b>TOTAL</b>	<b>999,611</b>		<b>+34%</b>

*Nombre de personnes déplacées dans les zones nord-ouest et centre-nord du Nigeria et dans la région de Maradi au Niger, en décembre 2021.*

#### Nord-Ouest/Sud-Ouest Cameroun

Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), par le 31 décembre 2021, plus d'un million de personnes sont actuellement déplacées par la crise anglophone au Cameroun, dont 575 507 déplacés internes (présents dans les régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, du Littoral, de l'Ouest, du Centre et de l'Adamaoua), 337 061 anciens déplacés internes, 46 535 rapatriés de l'étranger et 63 697 réfugiés au Nigeria voisin ont été déplacés par la crise dans les régions anglophones du Cameroun.

Au cours de l'année, le nombre de personnes déplacées a diminué de 19 % (passant de 711 056 en décembre 2020). Cette diminution du nombre de personnes déplacées peut être attribuée à l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones d'origine des personnes déplacées, ce qui a incité les personnes déplacées à retourner dans leurs lieux d'origine, et à la discrimination des personnes déplacées sur les lieux de déplacement, ce qui fait que les personnes déplacées ne souhaitent pas être identifiées comme telles. Néanmoins, les abus, les conflits meurtriers, les attaques contre les infrastructures civiles, le harcèlement et la persécution, commis par toutes les parties au conflit, ont continué à générer un grand nombre de déplacés.

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	SOURCE	TENDANCE 2020
CAMEROON	575,507	BCAH	-19%

*Nombre de personnes déplacées par la crise anglophone au Cameroun (régions Nord-Ouest/Sud-Ouest), en décembre 2021*

**1 million de personnes déplacées par la crise dans le nord-ouest/centre-nord du Nigeria.**

**580 000 personnes sont déplacées par la crise dans le Nord-Ouest/Sud-Ouest du Cameroun.**

### 3. TENDANCES DE MIGRATIONS MIXTES

En 2021, les tendances des flux migratoires en Afrique du Centre et de l'Ouest ont été caractérisées par trois événements formateurs : une augmentation de la mobilité intrarégionale au sein de la région (avant et après les restrictions de mobilité pendant la crise du COVID-19) ; la

première augmentation des arrivées de migrants irréguliers en Europe depuis 2015 ; et le volume important de mouvements migratoires irréguliers vers les îles Canaries.

### Mobilité intrarégionale

En 2021, les schémas de mobilité ont également été influencés par d'autres facteurs, non liés au programme COVID-19. L'ampleur des flux a connu une baisse substantielle en Avril et Mai 2021, correspondant à la période du Ramadan, où les populations ont tendance à éviter les déplacements pour fêter en famille. Les flux ont également connu des augmentations substantielles au cours du dernier trimestre de l'année, traduisant le mouvement des travailleurs saisonniers pour les activités agricoles et minières pendant la saison des pluies.

Un autre facteur notable à l'origine de la croissance des flux migratoires enregistrée en 2021 est la découverte de multiples sites d'extraction d'or, qui ont attiré un grand nombre de travailleurs migrants de toute la région. Dans les trois pays où des points de surveillance des flux (FMP) de DTM étaient actifs en 2021 (Tchad, Mali et Niger), un nombre exponentiel de ressortissants de pays tiers a été enregistré entrant dans le pays pour travailler dans l'exploitation artisanale des mines d'or nouvellement découvertes.

### Arrivées de migrants irréguliers en Europe

Le nombre total d'arrivées irrégulières en Europe a augmenté en 2021, par rapport à 2020. En 2020, 96 076 migrants irréguliers sont arrivés en Europe (par voie terrestre et maritime) et 140 618 en 2021, ce qui reflète une augmentation de 46 % des arrivées en Europe. Le classement des pays d'arrivée a également connu de profonds changements en 2021. Alors que l'Espagne (41 861) était le principal pays par lequel les migrants irréguliers ont atteint l'Europe en 2020, elle n'est que le deuxième pays d'arrivée en 2021 (50 945), derrière l'Italie (67 477). Le nombre d'arrivées en Grèce a connu une baisse de 39 % entre 2020 et 2021, tandis que les arrivées en Italie ont presque doublé et que les arrivées en Espagne ont augmenté de 22 % sur la même période.

PAYS	2020	2021	+/-
GRÈCE	14,785	9,026	--39%
ITALIE	34,154	67,477	+98%
ESPAGNE	41,861	50,945	+22%
AUTRES	5,276	13,170	+150%
<b>TOTAL</b>	<b>96,076</b>	<b>140,618</b>	<b>+47%</b>

*Arrivées de migrants irréguliers en Europe en 2020 et 2021*

La proportion et le nombre de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale parmi les arrivées ont également augmenté en 2021, par rapport à 2020. En 2020, 20 045 ressortissants d'Afrique de l'Ouest et du Centre sont arrivés en Europe, soit 21 % de l'ensemble des arrivées, contre 27 648 en 2021 (20 %).

**Les flux migratoires en Afrique de l'Ouest et centrale ont été de 13% plus élevés qu'en 2020 qu'en 2021**

**Le nombre total d'arrivées de migrants irréguliers en Europe a augmenté de 47 % entre 2020 et 2021.**

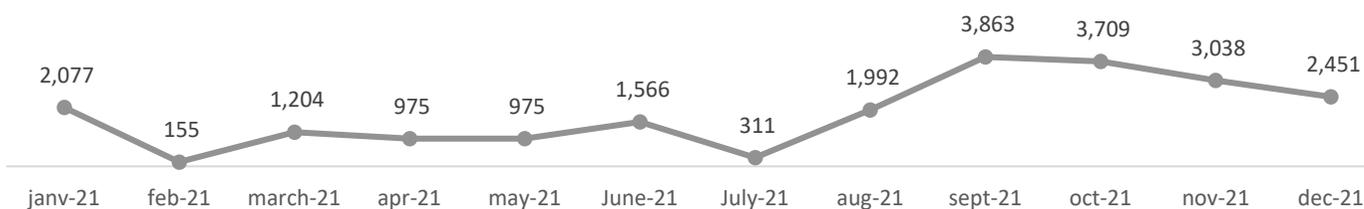
PAYS	2020 (proportion en % des arrivées d'AOC par pays)	2021 (proportion en % des arrivées d'AOC par pays)
GRÈCE	894 (9%)	312 (3%)
ITALIE	5,322 (16%)	11,763 (17%)
ESPAGNE	5,473 (14%)	15,763 (31%)
AUTRES	545 (10%)	180 (1%)
TOTAL	12,174 (13%)	27,648 (21%)

*Nombre d'arrivées irrégulières de migrants d'Afrique du Centre et de l'Ouest en Europe en 2020 et 2021, et proportion du total des arrivées, par principal pays d'arrivée et par année*

Cette forte augmentation des flux migratoires vers l'Europe, et en particulier des arrivées de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, peut s'expliquer par de multiples facteurs : une surveillance plus stricte des frontières, des accords de coopération améliorés et renforcés en matière de contrôles frontaliers, des restrictions de mobilité COVID-19, une diminution des possibilités de subsistance et des revenus des migrants potentiels, ainsi que des risques plus élevés de voyages.

### Route Atlantique Ouest-Africaine (RAOA)

En 2021, l'utilisation de la route ouest-africaine de l'Atlantique (RAOA) par les migrants cherchant à atteindre l'Europe a continué à se maintenir à des niveaux élevés. Selon le ministère espagnol de l'Intérieur, 22 316 personnes ont débarqué de manière irrégulière dans les îles Canaries en 2021, soit une légère baisse de 707 personnes par rapport à 2020 (23 023). Le quatrième trimestre a connu le plus grand pic d'arrivées, avec une croissance exponentielle à partir du mois d'août. L'augmentation des départs sur cette route dangereuse s'est accompagnée d'une hausse des décès et des disparitions. Quatre-vingt-deux naufrages ont été enregistrés le long du WAAR en 2021, entraînant la mort de 1 176 migrants, dont la moitié était présumée noyée. À titre de comparaison, en 2020, 38 naufrages ont causé la mort de 849 migrants.



*Arrivées de migrants irréguliers aux îles Canaries en 2021*

**22 316 personnes sont arrivées irrégulièrement aux îles Canaries en 2021, contre 23 023 personnes en 2020**

**La migration fait partie intégrante de la vie en Afrique occidentale et centrale**

**Ce rapport donne un aperçu des principales tendances des mouvements de population en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2021**

# INTRODUCTION

La migration fait partie intégrante de la vie en Afrique de l'Ouest et du Centre, une longue tradition ancrée dans son tissu historique, économique, social et culturel. La région est une zone pivot de la mobilité, qui connaît une forte migration intrarégionale et, grâce à sa position stratégique au carrefour, des échanges étroits avec d'autres régions.

Abritant une population estimée à 459 millions d'habitants, dont 43 % sont âgés de moins de 15 ans, la région a accueilli 9,8 millions de migrants internationaux en 2021<sup>1</sup>. Les diverses opportunités économiques à travers la région, les mouvements saisonniers et circulaires et la transhumance agropastorale stimulent d'importants flux migratoires internes. À ce titre, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est le témoin de certains des flux migratoires les plus proches et les plus intenses au monde et abrite des réseaux et des itinéraires de mobilité complexes. Dans le même temps, la mobilité interrégionale implique d'importants mouvements de personnes vers et depuis l'Afrique du Nord, l'Europe, l'Amérique du Nord, la Corne de l'Afrique et l'Afrique australe.

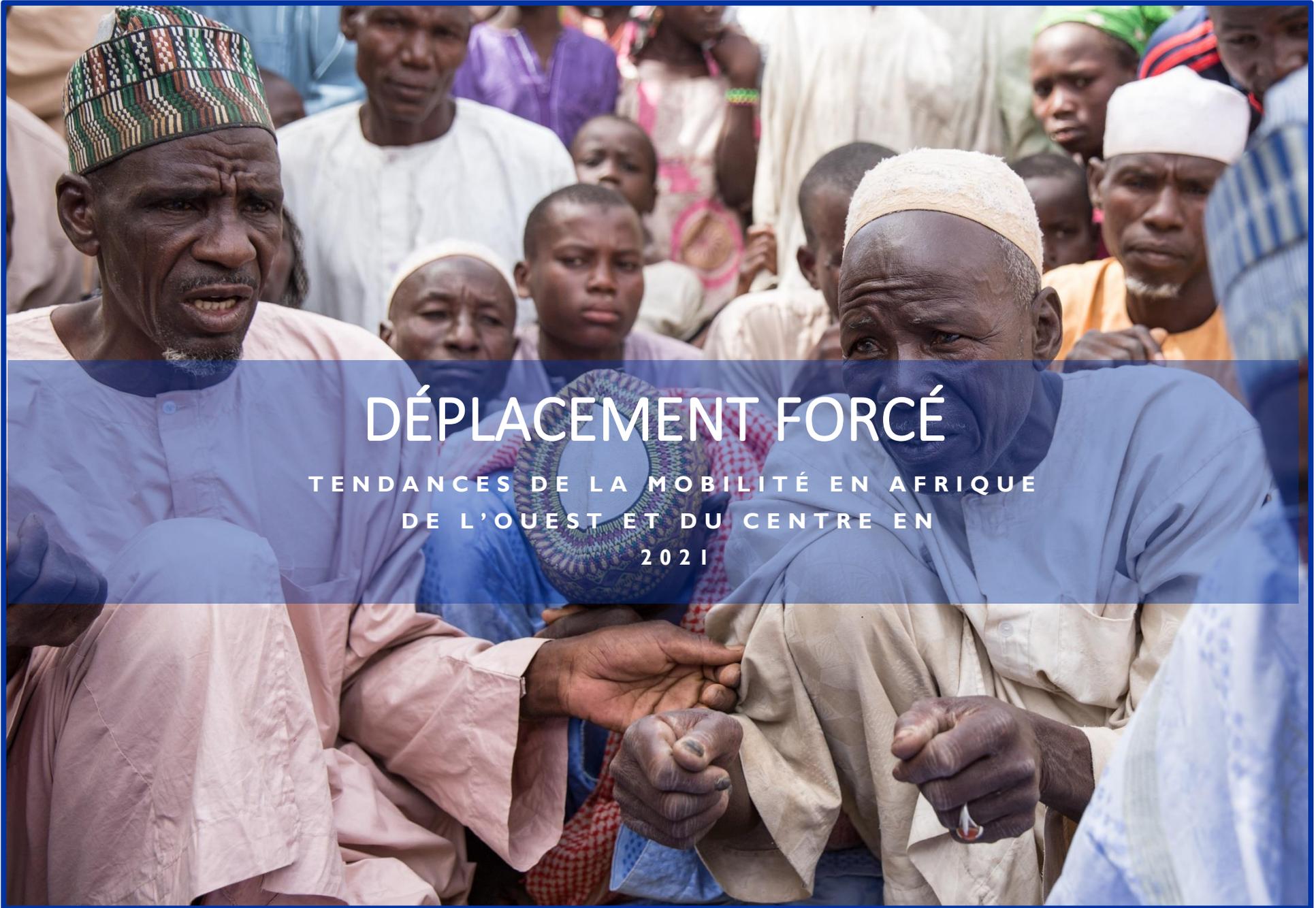
En raison de vulnérabilités multiples, transversales et se renforçant mutuellement, notamment la pression démographique, la diminution des ressources, les chocs économiques et climatiques et la dégradation de l'environnement, les tensions communautaires de longue date et l'extrémisme violent, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est également au cœur de plusieurs crises de sécurité complexes qui ont déplacé des millions de personnes. Avec plus de 8,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et 1,5 million de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés d'ici la fin de l'année 2021, les pays de la région continuent de connaître des niveaux importants de déplacements internes et transfrontaliers.

Le rapport "Une région en mouvement" vise à fournir une vue d'ensemble des principales tendances des mouvements de population dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) en 2021. Il présente la mobilité régionale en utilisant deux grands traits : les déplacements internes et les flux migratoires. Dans chacune de ces sections, le rapport présente les principales tendances de la mobilité, les événements clés et les profils des populations mobiles observés en 2021. L'édition 2021 du rapport comprend également une section explorant en détail les impacts de la crise du COVID-19 sur la mobilité régionale et sur les populations migrantes.

L'analyse s'appuie sur de multiples sources de données, la plupart directement gérées et collectées par l'OIM, avec des sources externes utilisées pour compléter davantage le tableau de la mobilité et fournir une compréhension holistique de la dynamique des mouvements de population en Afrique de l'Ouest et du Centre. La matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, qui suit les déplacements forcés internes, les flux migratoires et les caractéristiques des populations en mouvement, ainsi que d'autres données sur les flux migratoires, ciblant des sous-groupes spécifiques (tels que les éleveurs transhumants, les migrants partant des côtes sénégalaises, ou les stocks de migrants en Mauritanie) à différentes étapes de leur parcours migratoire, constitue la principale source de données du rapport. Au niveau régional, l'Unité de données

<sup>1</sup> UNDESA, *World Population Prospects 2019*, 2020.

et de recherche a été créée pour améliorer la coordination, harmoniser les différentes sources de données et favoriser une analyse à plusieurs niveaux des données régionales sur la migration.



# DÉPLACEMENT FORCÉ

TENDANCES DE LA MOBILITÉ EN AFRIQUE  
DE L'OUEST ET DU CENTRE EN  
2021

# DÉPLACEMENT FORCÉ

L'Afrique de l'Ouest et du Centre contient l'une des plus grandes populations déplacées au monde. Les conflits, l'insécurité et la violence généralisée, l'extrémisme violent, les services et institutions gouvernementaux limités, les niveaux élevés de pauvreté, les vulnérabilités environnementales, les catastrophes naturelles et le changement climatique contribuent tous aux niveaux élevés de déplacement dans la région<sup>2</sup>. Les déplacements en Afrique de l'Ouest et du Centre sont complexes, avec de multiples facteurs qui se chevauchent et se renforcent mutuellement, et des facteurs à court terme aggravés par des facteurs structurels<sup>3</sup>. Ainsi, l'extrémisme violent peut être, et est souvent, enraciné dans les difficultés économiques, la désaffection envers le gouvernement, les griefs perçus ou les institutions et l'autorité limitées de l'État, tandis que les conflits autour du contrôle des ressources peuvent raviver ou exacerber l'animosité ethnique ou religieuse sous-jacente.

En décembre 2021, on estimait que plus de 8,2 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, tandis que le HCR a signalé que près de 1,5 million de réfugiés étaient déplacés par les crises dans la région. On compte également 3,8 millions d'anciens déplacés internes et plus d'un million de rapatriés de l'étranger. Les pays accueillant les plus grandes populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) étaient le Nigeria (3 176 363 PDI), le Burkina Faso (1 599 976), le Cameroun (963 138) et la République Centrafricaine (695 991 PDI). En 2021, le Burkina Faso a dépassé le Cameroun en tant que deuxième pays ayant la plus grande population de déplacés internes et le nombre de déplacés internes dans l'Ouest du Niger et au Mali a augmenté à un rythme accélérant, reflétant la détérioration significative de la situation humanitaire dans le Sahel central.

Si les déplacements internes dans les pays de la région ont augmenté en 2021, le nombre de déplacés internes ayant augmenté de 9 % (contre 7 545 209) depuis décembre 2020, cette augmentation est inférieure à celle enregistrée en 2020, où le nombre de déplacés internes avait augmenté de 32 %. Ce ralentissement de la croissance des déplacements internes est le résultat d'une stabilisation relative de la sécurité dans certaines régions de la République Centrafricaine et d'une diminution du nombre de déplacés internes enregistrés dans les régions anglophones du Cameroun. Néanmoins, d'autres situations humanitaires ont connu une escalade de la violence et une forte augmentation du nombre de IDPs : la crise du Nord-Ouest/Centre-Nord au Nigeria et la crise du Sahel.



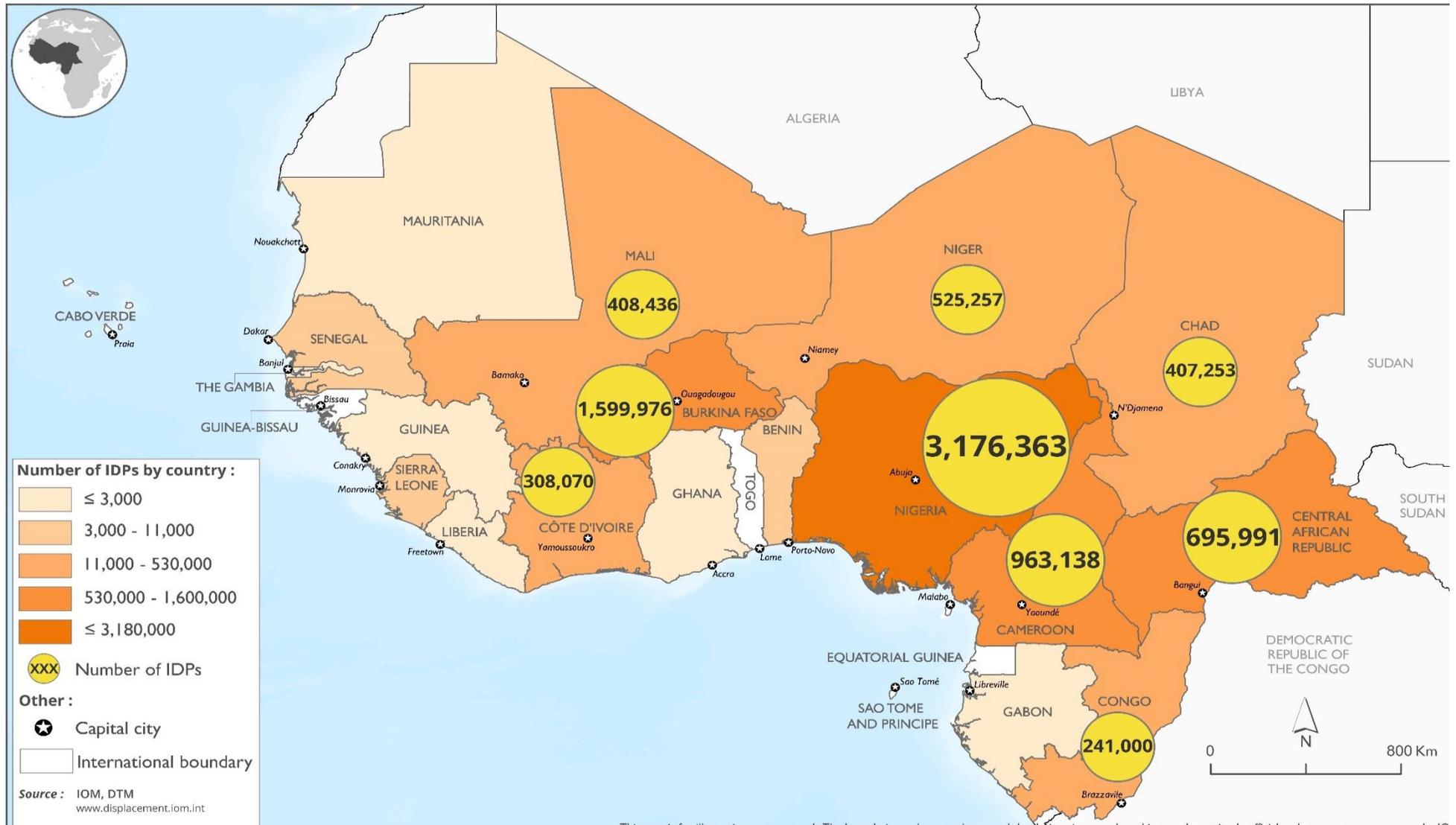
**L'Afrique occidentale et centrale accueille 8,2 millions de personnes déplacées, soit l'une des plus grandes populations déplacées au monde**



**Le nombre de personnes déplacées a augmenté de 9% en 2021**

<sup>2</sup> Ferris, Elizabeth and Stark, Chareen, *Internal Displacement in West Africa: A Snapshot*, Brookings-LSE Project on Internal Displacement, 2012.

<sup>3</sup> ACSS, *Shifting Borders: Africa's Displacement Crisis and Its Security Implications*, 2019.



This map is for illustration purposes only. The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by IO

<sup>4</sup> IDMC, Global Report on Internal Displacement 2021, May 2021; CONASON, Enregistrement des Personnes déplacées internes du Burkina Faso, 31 December 2021; CIVIC, Personnes déplacées internes en République Centrafricaine, 31 December 2021; IOM Mali, Displacement Report 40 (December 2021), March 2022; IOM Nigeria, North East Displacement Report 40 (December 2021), March 2022; IOM Nigeria, North West & North Central Displacement Report 8 (December 2021), March 2022; UNHCR Cameroon, Statistics of Persons of Concern, 31 December 2021; UNHCR Niger, Population of Concern Map, 31 December 2021.

# 1. IMPACT DU COVID-19 SUR LES POPULATIONS DÉPLACÉES

## Vaccination des populations déplacées

La vaccination est une stratégie clé pour mettre fin à la pandémie de COVID-19, mais elle ne peut réussir que si tout le monde est vacciné, y compris et surtout les sections les plus vulnérables de la population, qui incluent les personnes déplacées.<sup>5</sup> Parce que les populations déplacées sont plus vulnérables et font face à des risques médicaux accrus quant aux effets sur la santé du COVID-19<sup>6</sup>, l'urgence de vacciner les populations déplacées devient plus pressante.

Néanmoins, la vaccination des personnes déplacées de force se heurte à des obstacles importants, et les vaccins COVID-19 sont fréquemment distribués de manière inégale et les personnes déplacées sont exclues des campagnes de vaccination.<sup>7</sup> Cette situation est due à un certain nombre de facteurs : les populations déplacées ne sont souvent pas incluses dans les plans de vaccination nationaux, ce qui est une conséquence de la marginalisation préexistante des personnes déplacées. Parallèlement, l'approvisionnement limité et le fait que comparativement peu de doses de vaccin parviennent aux pays à faible revenu, qui accueillent le plus grand nombre de personnes déplacées, et malgré le programme COVAX des Nations Unies, qui vise à assurer une distribution équitable des vaccins COVID-19, signifient que peu de personnes déplacées sont vaccinées. A cela s'ajoutent l'hésitation à se faire vacciner, la désinformation, le manque de confiance dans les autorités et l'ostracisme social préexistant, autant de facteurs qui contribuent aux faibles taux de vaccination parmi les populations déplacées<sup>8</sup>.

Les évaluations menées par l'OIM dans les zones Nord-Est, Centre-Nord et Nord-Ouest du Nigéria montrent le degré d'hésitation à se faire vacciner parmi les populations déplacées : alors que presque toutes les personnes déplacées étaient au courant de l'existence et de la disponibilité des vaccins COVID-19 (93% dans le Nord-Est et 96% dans le Centre-Nord et Nord-Ouest), près de la moitié des personnes interrogées ont indiqué qu'elles ne se feraient jamais vacciner (48% dans le Nord-Est et 45% dans le Centre-Nord et Nord-Ouest). En outre, la majorité des personnes déplacées (55% dans le Nord-Est et 52% dans le Centre-Nord et le Nord-Ouest) ont déclaré ne pas disposer d'informations suffisantes pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur l'opportunité de se faire vacciner<sup>9</sup>.

## Impact de COVID-19 sur les populations déplacées et déplacées internes



**La vaccination des personnes déplacées reste extrêmement rare**

<sup>5</sup> UNDESA, "A vaccine will not end the pandemic unless everyone gets it", 2021.

<sup>6</sup> Refugees International, *COVID-19 and the Displaced: Addressing the Threat of the Novel Coronavirus in Humanitarian Emergencies*, 30 Mars 2020.

<sup>7</sup> *The New Humanitarian*, "2021 in review: Migration and forced displacement", 22 Décembre 2021.

<sup>8</sup> *The New Humanitarian*, "On COVID vaccination for refugees, will the world live up to its promise?", 8 Juin 2021.

<sup>9</sup> IOM Nigeria, *North-central and north-west COVID-19 Situational Analysis 6 (December 2021)*, Mars 2022; IOM Nigeria, *North-east COVID-19 Situational Analysis 9 (December 2021)*, Mars 2022.

La pandémie de COVID-19 a accentué les risques et les vulnérabilités auxquels sont confrontées les populations déplacées vivant dans des pays dont les systèmes de santé sont parmi les plus faibles au monde. En raison de leur vulnérabilité, les populations déplacées, tout comme les communautés de migrants, risquent davantage que la population générale de subir les effets négatifs de la crise du COVID-19. Les restrictions de mobilité et autres mesures imposées par les pays pour limiter la propagation du coronavirus ; les conditions insalubres dans lesquelles les populations déplacées peuvent vivre ; la promiscuité dans les camps de déplacés ; l'accès limité aux services ; et les impacts économiques de la crise ont tous contribué à accroître les situations vulnérables des personnes déplacées.

#### *Accès aux biens et services de base et à l'aide humanitaire*

Suite à la levée des mesures mises en place par les gouvernements pour limiter la propagation du COVID-19 et à la reprise de la chaîne d'approvisionnement humanitaire, l'accès des IDPs aux services et à l'assistance s'est considérablement amélioré en 2021. Les évaluations DTM dans le Nord-Est du Nigéria ont révélé que seuls 7 % des sites accueillant des IDPs ont subi des perturbations des services de base, contre 56 % au plus fort de la crise du COVID-19 en juin 2020<sup>10</sup>. Ce chiffre s'élevait à 30 % dans les zones du Nord-Ouest et du Centre-Nord du Nigeria.<sup>11</sup> De même, au Cameroun, les services de base étaient soit indisponibles soit fermés dans 25 % des endroits évalués par DTM, contre 45 % en juin 2020. Les impacts socio-économiques de la pandémie ont augmenté la prévalence de l'insécurité alimentaire aiguë parmi les communautés déplacées. La plupart des personnes déplacées ne pouvant accéder aux systèmes de protection sociale, cette réduction de la prestation de services a eu un impact important sur les personnes déplacées et a exacerbé leurs vulnérabilités<sup>12</sup>.

Néanmoins, les perturbations mondiales de la chaîne d'approvisionnement ont entraîné une pénurie continue de biens et de services et une augmentation des prix des produits de base dans les sites de déplacement. Au Cameroun, les évaluations de DTM ont révélé que la rareté des produits de première nécessité et l'augmentation du prix des biens s'étaient accentuées dans les sites de déplacés entre 2020 et 2021 ; dans 58 % des sites accueillant des déplacés, les produits de première nécessité étaient devenus plus rares, tandis que le prix des biens avait augmenté dans 75 % des sites<sup>13</sup>.

En outre, malgré la gravité de l'épidémie de COVID-19 et son impact sur la santé publique, les équipements et services médicaux et sanitaires ne se sont guère améliorés dans les sites de déplacement à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les évaluations menées par l'OIM en République Centrafricaine ont ainsi révélé que la situation en matière d'hygiène dans les sites de déplacement était très préoccupante, avec seulement 11 % des sites disposant de stations de lavage des mains fonctionnelles avec suffisamment de savon et d'eau<sup>14</sup>. De même, dans le Nord-Est du Nigeria et dans la zone Nord-Ouest et Nord-Centre, 91 % et 79 % des sites de déplacement ont déclaré ne pas avoir de stations de lavage des mains en état de marche, respectivement<sup>15</sup>.



## Amélioration de l'accès des personnes déplacées aux services de base en 2021

<sup>10</sup> OIM Nigeria, *North-east COVID-19 Situational Analysis 9 (December 2021)*, Mars 2022.

<sup>11</sup> OIM Nigeria, *North-central and north-west COVID-19 Situational Analysis 6 (December 2021)*, Mars 2022

<sup>12</sup> OECD, *The impact of coronavirus (COVID-19) on forcibly displaced persons in developing countries*, Juin 2020.

<sup>13</sup> OIM Cameroun, *Rapport sur les déplacements 23 (7 – 18 juillet 2021)*, Septembre 2021.

<sup>14</sup> OIM République Centrafricaine, *Rapport de suivi des déplacements 14 (Décembre 2021)*, Février 2022.

<sup>15</sup> OIM Nigeria, *North-central and north-west COVID-19 Situational Analysis 6 (December 2021)*, Mars 2022; OIM Nigeria, *North-east COVID-19 Situational Analysis 9 (December 2021)*, Mars 2022.



**Cinq crises régionales représentent 89% des déplacements internes en Afrique occidentale et centrale**

## 2. CRISES RÉGIONALES

Cinq crises régionales principales assaillent l'Afrique de l'Ouest et du Centre : la crise du bassin du lac Tchad, qui couvre le Nord-Est du Nigeria, l'Extrême-Nord du Cameroun, la région de Diffa au Niger et la province du Lac au Tchad ; la crise du Sahel central/Liptako Gourma (Mali, Burkina Faso et régions de Tahoua et Tillabéri au Niger), qui est en passe de devenir l'une des pires catastrophes humanitaires au monde<sup>16</sup>; la crise de la République Centrafricaine ; la crise du Centre-Nord-Ouest du Nigeria, qui touche également la région de Maradi au Niger ; et la crise du Nord-Ouest-Sud-Ouest du Cameroun, également connue sous le nom de crise anglophone. Ces cinq crises, qui ont collectivement déplacé 7 278 330 personnes au 31 décembre 2021, représentent 89 % des 8,2 millions de personnes déplacées en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ces crises ont toutes des traits communs : la lutte pour le contrôle des ressources naturelles et des infrastructures clés ; le changement climatique et la diminution des ressources naturelles créant des tensions entre les communautés, augmentant la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles et générant des déplacements ; la croissance démographique et la pression qui en résulte sur les terres et les ressources naturelles ; l'extrémisme violent et le séparatisme.<sup>17</sup>; l'exploitation des tensions entre communautés ethniques ou religieuses par des groupes armés non étatiques, des groupes criminels ou rebelles ; et l'absence d'État. Les points communs entre les crises soulignent les défis, questions et problèmes similaires communs à toute la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

En outre, la dimension environnementale est un facteur clé à l'origine de ces situations, qui ont émergé d'une fusion unique de facteurs climatiques convergents. L'escalade des tensions, l'insécurité et les conflits sont amplifiés par les chocs climatiques, dans une région où 80 % de la population dépend des ressources naturelles pour sa subsistance<sup>18</sup>. Dans une région qui connaît l'un des taux de croissance démographique les plus élevés au monde, les catastrophes environnementales, la raréfaction des ressources et la hausse des prix alimentaires engendrée par le changement climatique ont accru les vulnérabilités, exacerbé les tensions et alimenté de nouveaux conflits et des migrations forcées.

Ces crises ont donné lieu à un grand nombre d'attaques visant directement les populations civiles et les institutions publiques telles que les établissements de santé, les centres communautaires et les écoles, entraînant la mort de plus de 5 700 civils<sup>19</sup> et l'enlèvement de milliers d'autres. Cela a créé une crise de protection inégalée avec des impacts dévastateurs sur la survie, l'éducation, le développement et la santé des enfants<sup>20</sup>.

L'insécurité et les attaques perturbent la fourniture des services sociaux de base, privant les personnes touchées par la violence et les communautés d'accueil de services essentiels. Les régions touchées par les cinq crises sont confrontées à une détérioration alarmante de la sécurité alimentaire, les facteurs climatiques chroniques ayant un impact sur la production et la disponibilité des aliments et les recrudescences

<sup>16</sup> NRC, "A record one million displaced by violence in Burkina Faso amid COVID-19", 18 August 2020.

<sup>17</sup> Sauf dans la crise anglophone du Cameroun.

<sup>18</sup> OCHA, *Overview of Humanitarian Needs and Requirements: Sahel Crisis*, May 2020.

<sup>19</sup> ACLED, *ACLED Dashboard*

<sup>20</sup> OCHA, *Overview of Humanitarian Needs and Requirements: Sahel Crisis*, May 2020.

de la violence et de l'insécurité entraînant un manque chronique de nourriture. On estime que 8 millions de personnes sont confrontées à des niveaux de crise ou d'urgence d'insécurité alimentaire dans le seul Sahel central<sup>21</sup>.

Plusieurs autres situations dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, bien qu'elles soient principalement internes et n'aient pas une portée régionale, ont provoqué des déplacements internes et transfrontaliers à grande échelle, avec des centaines de milliers de personnes déplacées :

- L'est du Tchad continue d'accueillir des centaines de milliers de réfugiés soudanais déplacés par la guerre du Darfour de 2003. Plus récemment, une nouvelle vague de violence qui a débuté en novembre 2021 a éclaté dans la région soudanaise du Darfour, avec un impact dévastateur sur les civils, forçant plus de 2 000 réfugiés à trouver refuge du côté tchadien de la frontière<sup>22</sup>. Au 31 décembre 2021, le Tchad accueillait 376 172 réfugiés soudanais.
- La Côte d'Ivoire accueille environ 303 000 personnes déplacées, selon l'Observatoire des déplacements internes (IDMC). Ils ont été principalement déplacés par la guerre civile de 2002-2007 et la crise politique et constitutionnelle qui a suivi les élections présidentielles de 2010.
- Enfin, la République du Congo accueille 241 000 personnes déplacées. Les inondations dévastatrices de ces dernières années ont déplacé plus de 100 000 personnes, les inondations étant de plus en plus destructrices chaque année. En outre, 140 000 personnes ont été déplacées à la suite de violents affrontements entre les forces rebelles et l'armée.<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Human Rights Watch, "Sudan: New Wave of Attacks in Darfur", 14 December 2021; UNHCR, "Darfur clashes displace thousands", 7 Décembre 2021.

<sup>23</sup> OCHA, Center for Humanitarian Data, "Making sense of displacement data in the Republic of Congo", 2017.

<sup>21</sup> OCHA, *Overview of Humanitarian Needs and Requirements: Sahel Crisis*, Mai 2020.



**CAMEROON**

377,877 IDPs

+17% (2020-2021)

**CHAD**

381,289 IDPs

+13% (2020-2021)

**NIGER**

81,464 IDPs

-21% (2020-2021)

**NIGERIA**

2,171,652 IDPs

+7% (2020-2021)

**TOTAL**

3,068,417 IDPs

+4% (2020-2021)

## 2. CRISES RÉGIONALES

### CRISE DU BASSIN DU LAC TCHAD

Le bassin du lac Tchad, qui se compose de la zone géopolitique du Nord-Est au Nigeria, de la province du Lac au Tchad, de la région de l'Extrême-Nord au Cameroun et de la région de Diffa au Niger, a été confronté à une insurrection de Boko Haram et de groupes armés non étatiques dérivés - en 2016, Boko Haram s'est scindé en deux factions (la province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique, ou ISWAP, et Boko Haram) - depuis 2009, touchant d'abord le Nord-Est du Nigeria avant de s'étendre en 2014-2015 aux pays voisins, le Cameroun (région de l'Extrême-Nord), le Tchad (province du Lac) et le Niger (région de Diffa). L'insurrection de ces groupes génère des niveaux élevés de violence, marqués par des campagnes brutales d'attaques contre les civils et les forces de défense et des contre-insurrections violentes des forces de sécurité, et a entraîné des déplacements massifs de population.

Outre l'insurrection, le bassin du lac Tchad est affecté par plusieurs multiplicateurs de menaces, des facteurs qui exacerbent les risques existants et alimentent le conflit, tandis que leur impact est lui-même aggravé par la crise. La variabilité climatique, qui comprend des modèles de précipitations imprévisibles, des inondations, des sécheresses et des glissements de terrain, contribue de manière significative à la crise : outre le déplacement d'un nombre important et croissant de personnes, les événements climatiques aggravent les fragilités existantes et favorisent l'instabilité et l'insécurité ; dans le même temps, le conflit contribue à la dégradation de l'environnement, à l'insécurité des moyens de subsistance et à l'augmentation de la pauvreté, sapant la capacité d'adaptation et augmentant les vulnérabilités face au changement climatique<sup>24</sup>. Le bassin du lac Tchad est également caractérisé par des conflits communautaires, les tensions entre les communautés s'étant aggravées et de nouvelles fractures étant apparues dans le contexte de la crise qui touche la région.

#### Évolution de la crise pendant la période de référence

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	TREND ANCE2020
CAMEROON	377,877	+17%
CHAD	381,289	+13%
NIGER	81,464	-21%
NIGERIA	2,171,652	+7%
<b>TOTAL</b>	<b>3,012,282</b>	<b>+4%</b>

Tableau 1. Nombre de personnes déplacées dans le bassin du lac Tchad, en décembre 2021 <sup>25</sup>

<sup>24</sup> ADELPHI, *Climate-Fragility Profile: Lake Chad Basin*, 2018.

<sup>25</sup> OIM Chad, *Rapport sur les déplacements 17 (Décembre 2021)*, Avril 2022 ; OIM Cameroun, *Rapport sur les déplacements 22 (Décembre 2021)*, Avril 2022 ; OIM Nigeria, *North East Displacement Report 40 (Decembre 2021)*, Mars 2021 ; HCR Niger, *Population of Concern Map*, 31 Decembre 2021.



## Le nombre de personnes déplacées dans le bassin du lac Tchad a augmenté de 4% en 2021



## Les conflits intercommunautaires dans l'Extrême-Nord du Cameroun ont marqué un tournant dans la crise

Au 31 décembre 2021, le bassin du lac Tchad accueillait 3 012 282 personnes déplacées, 301 504 réfugiés, 1 939 661 anciens déplacés et 231 607 rapatriés de l'étranger. Plus des trois quarts de la population touchée (75 %, soit 4 131 210 personnes) se trouvaient au Nigeria, tandis que 11 % résidaient au Cameroun (628 918 personnes), 9 % au Tchad (488 798 personnes) et 4 % au Niger (246 932 personnes)<sup>26</sup>. En 2019-2021, la crise affectant le bassin du lac Tchad s'est nettement aggravée, après avoir connu une évolution relativement positive entre 2016 et 2018. Des conditions de sécurité volatiles, des attaques fréquentes contre les forces de sécurité, les civils et les travailleurs humanitaires et l'intensification des conflits, des abus et autres violations ont généré d'importants déplacements de populations. En conséquence, plus de 157 000 personnes supplémentaires ont été déplacées à l'intérieur du pays entre janvier et décembre 2021 (soit une augmentation de 4 % du nombre de déplacés internes), dépassant ainsi la barre des trois millions. L'augmentation du nombre de déplacés internes est le résultat de la multiplication des attaques des groupes insurgés. En effet, la grande majorité des personnes déplacées à l'intérieur du pays continuent d'être déplacées par le conflit armé et l'insurrection : c'est le cas de 99 % des personnes déplacées au Tchad, de 83 % des personnes déplacées au Cameroun.

Une tendance majeure observée en 2021 dans la crise du bassin du lac Tchad a été l'avènement de conflits communautaires à grande échelle dans la commune de Logone-Birni au Cameroun en août et décembre 2021. Des affrontements meurtriers entre communautés ont généré le déplacement de 50 000 personnes déplacées au Cameroun ainsi que d'environ 44 000 réfugiés au Tchad.<sup>27</sup> Les données de l'OIM montrent que les affrontements communautaires sont à l'origine de 45 % des mouvements de déplacement en 2021 dans l'Extrême-Nord du Cameroun, contre 10 % pour les périodes précédentes. Ces conflits communautaires ouvrent donc un nouveau chapitre de la crise du bassin du lac Tchad, qui pourrait marquer un tournant dans la crise.

En outre, un nombre croissant d'individus ont été déplacés par des risques naturels tels que les inondations, la sécheresse et les incendies, dont l'intensité et la fréquence ont augmenté ces dernières années<sup>28</sup>. Au Cameroun, par exemple, 10 % des déplacements qui ont eu lieu en 2021, et 10 % des déplacements en 2020, ont été causés par des événements climatiques.<sup>29</sup> Dans l'ensemble du bassin du lac Tchad, 4 % de toutes les personnes déplacées l'ont été à cause de catastrophes naturelles, contre 1 % en 2016.

La crise a évolué différemment dans les pays touchés. Alors que le nombre de personnes déplacées au Cameroun, au Tchad et au Nigeria a augmenté de 17 %, 13 % et 7 % au cours de l'année, en raison de l'intensification des attaques des groupes armés non étatiques, des opérations militaires, des tensions communautaires croissantes et des catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses, le nombre de personnes déplacées a diminué dans la région de Diffa au Niger.

<sup>26</sup> OIM, *Lake Chad Basin Crisis Monthly Dashboard 42*, 28 Mars 2022.

<sup>28</sup> OCHA, *Aperçu des besoins humanitaires au Tchad 2022*, March 2022  
OIM Cameroon, *Rapport sur les déplacements 24 (Décembre 2021)*, Avril 2022.

<sup>27</sup> HCR, *Tchad : Afflux de réfugiés camerounais au 2 février 2022*, Février 2022.



**Les retours de personnes  
anciennement déplacées  
vers leur lieu d'origine ont  
augmenté de 11 % en  
2021.**

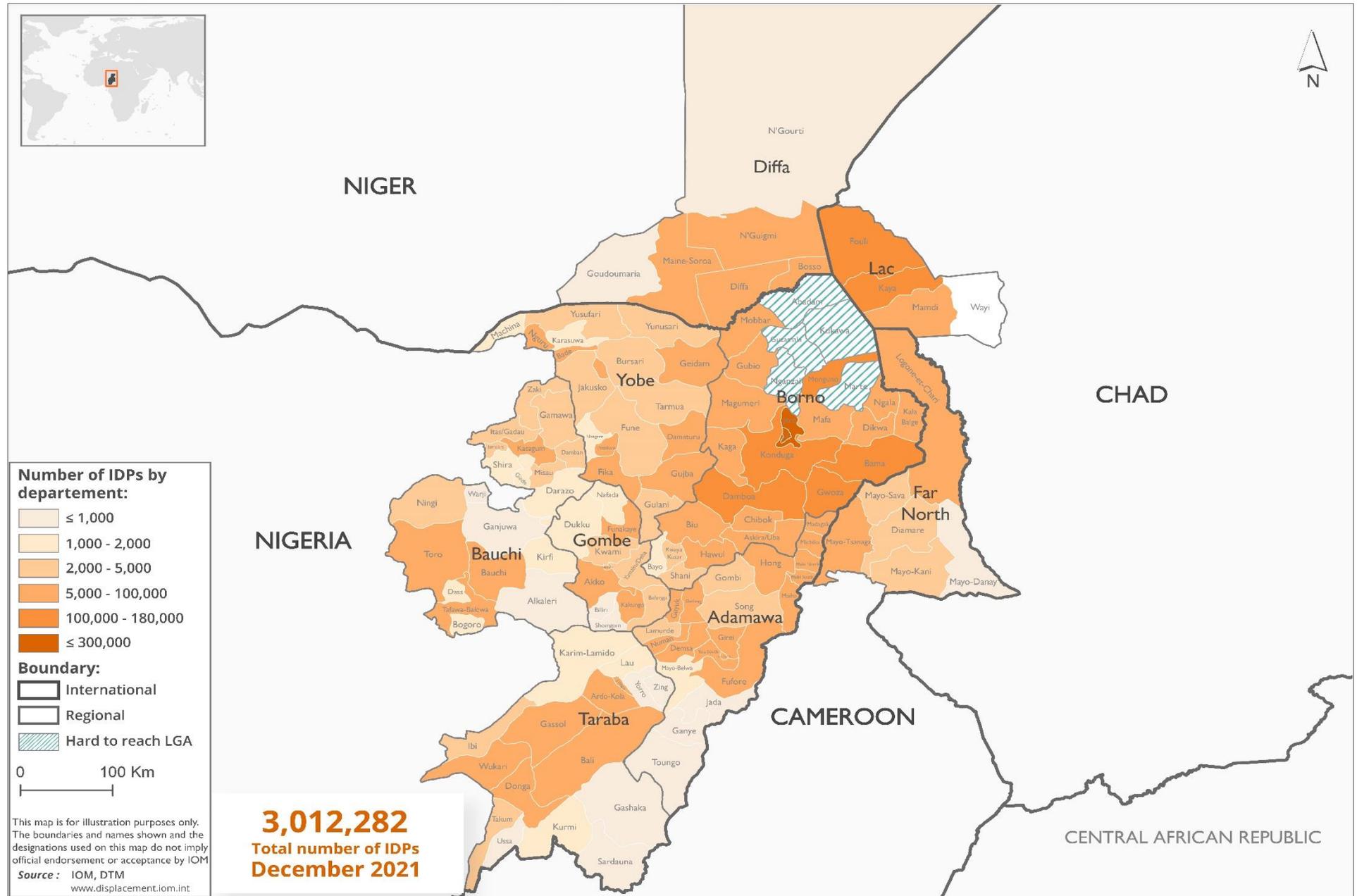
Les déplacements dans le bassin du lac Tchad ne sont pas seulement internes. Depuis le début de la crise en 2009, des centaines de milliers de Nigériens ont fui les violences pour trouver refuge dans les trois autres pays du bassin du lac Tchad. Au 31 décembre 2021, on comptait 301 504 réfugiés nigériens au Niger (129 835), au Cameroun (116 564) et au Tchad (55 105). Par rapport à janvier 2020, le nombre de réfugiés a augmenté de 17 %, un exemple de la détérioration de la sécurité dans le nord-est du Nigeria et au-delà.

Malgré la persistance de l'insécurité et des déplacements dans l'ensemble du bassin du lac Tchad, les retours de personnes anciennement déplacées vers leur lieu d'origine, un phénomène observé en permanence depuis la mise en œuvre des évaluations des retours DTM, se sont poursuivis en 2021, le nombre de rapatriés ayant augmenté de 11 % sur l'année (de 1 961 955 à 2 171 268). Plans du gouvernement pour fermer les camps de déplacés, réinstaller et promouvoir le retour des déplacés dans le nord-est du Nigeria<sup>30</sup>, la stabilisation de plusieurs " poches de stabilité " dans la région, combinée à la réduction de l'assistance et des services disponibles et à la détérioration des conditions de vie dans les lieux de déplacement, sont à l'origine de l'augmentation des retours observée dans la région. Cependant, malgré l'augmentation des retours dans certaines zones, la perception globale de la sécurité et, par conséquent, les intentions des personnes déplacées de retourner dans leurs zones d'origine, sont restées faibles en 2021. Ceci est illustré par les enquêtes menées auprès des ménages déplacés au Cameroun et au Tchad, qui ont montré qu'en 2021, seuls 25 % et 9 % des ménages de PDI ont déclaré vouloir partir<sup>31</sup>. En effet, dans les deux contextes, la principale raison empêchant le retour des ménages déplacés était l'insécurité, la peur des attaques dans la zone d'origine et le sentiment de sécurité dans le lieu de déplacement.



<sup>31</sup> OIM Chad, Province du Lac: Enquête sur les intentions de retour 3 (Août – Septembre 2021), Novembre 2021 ; OIM Cameroun, Enquête sur les intentions de retour DTM, Novembre 2021 ; OIM Nigeria, Enquête sur les intentions de retour DTM, Janvier 2022 ; OIM Nigeria, Enquête sur les intentions de retour DTM, Mars 2022.  
Femmes déplacées à Difa, Niger © OIM/Natalie Oren 2022.

<sup>30</sup> OCHA, Nigeria Humanitarian Needs Overview 2022, Mars 2022.



Carte 2. Répartition de la population déplacée dans le bassin du lac Tchad, en décembre 2021

## ÉTUDE DE CAS 1 – MESURER LA STABILITÉ POUR IDENTIFIER LES SOLUTIONS DURABLES AUX DÉPLACEMENTS FORCÉS DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD

  
**13 % de personnes supplémentaires sont retournées dans leur lieu d'origine en 2021 par rapport à 2020.**



**Pour trouver des solutions durables, il est essentiel de comprendre les niveaux relatifs de stabilité.**

Le conflit dans le bassin du lac Tchad (Nord-Est du Nigeria, Extrême-Nord du Cameroun, Province du Lac Tchad et Région de Diffa Niger) est l'une des plus grandes crises humanitaires au monde. Il a généré des déplacements de grande ampleur, y compris des déplacements internes de 3 068 417 personnes, et a exacerbé les crises sociales, politiques, économiques et sanitaires. Alors que de nouveaux déplacements continuent d'avoir lieu, certaines zones sont devenues plus stables et ont vu le retour de personnes déplacées. En décembre 2021, 2,15 millions d'individus sont retournés dans leur lieu d'origine dans la région LCB - une augmentation de 13% par rapport aux 1,75 million de retours individuels enregistrés en 2020.

Afin de trouver des solutions durables aux déplacements internes - que ce soit par le retour dans les communautés d'origine, l'intégration locale ou la relocalisation - et de prévenir de nouveaux déplacements dans la région, il est essentiel de comprendre les niveaux relatifs de stabilité dans les lieux accueillant des rapatriés ou des populations déplacées. Pour mieux mesurer ce phénomène et fournir des solutions structurées, l'OIM a lancé l'indice de stabilité (SI), afin d'évaluer la stabilité des zones accueillant des rapatriés ou des populations déplacées dans le LCB. Le SI cherche à comprendre quels facteurs influencent la stabilité d'un lieu, ce qui peut informer les interventions programmatiques prioritaires le long du lien entre l'humanitaire, la paix et le développement afin de renforcer la résilience et la stabilité et de prévenir de futurs déplacements forcés.

En termes pratiques, l'indice de stabilité combine 35 indicateurs clés essentiels à la stabilité, y compris des mesures de sûreté et de sécurité, de moyens de subsistance et de services de base, et de cohésion sociale. L'outil peut servir d'estimation de la stabilité relative dans des zones ciblées du LCB pour permettre aux autorités gouvernementales et aux partenaires de développer de meilleures stratégies, et de prioriser et planifier les ressources dans les zones fragiles et instables pour des interventions cohérentes et complètes qui lient les approches humanitaires, de relèvement et de stabilisation.

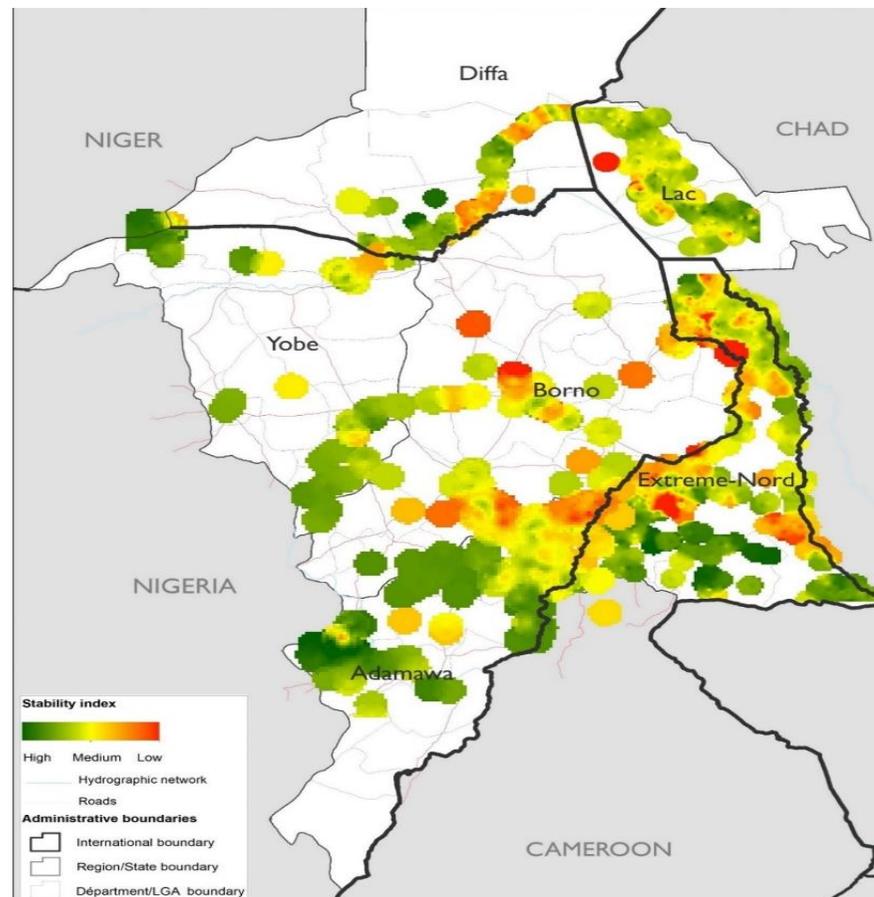
La première évaluation de l'indice de stabilité à l'échelle de la région a été réalisée entre mars et avril 2021, par le biais d'entretiens avec des informateurs clés, notamment des maires, des responsables communautaires, des travailleurs humanitaires, dans 1 893 localités de la région. Les résultats du premier cycle de l'indice de stabilité du bassin du lac Tchad démontrent l'éventail des situations de stabilité dans toute la région, y compris au sein des divisions et subdivisions. Par exemple, lors du premier tour, le score moyen de stabilité au Nigeria était de 74 (tous les scores de stabilité vont de 1, la stabilité la plus faible, à 100, la stabilité la plus élevée). L'État d'Adamawa avait un score de stabilité moyen légèrement supérieur à la moyenne nationale, soit 76. Au sein de l'État d'Adamawa, cependant, les AGL

**54 % des répondants clés ont déclaré que les habitants de leur village sont assez ou très inquiets pour la sécurité.**

affichaient un large éventail de scores moyens entre 49 dans l'AGL de Madagali, à la frontière de l'État de Borno, et 99 dans l'AGL de Lamurde, plus au sud dans l'Adamawa.

Cette analyse indique que, même au sein d'un même état, les villages de différentes AGL peuvent bénéficier d'interventions le long du Nexus Humanitaire-Développement-Paix. Par exemple, à Madagali, les habitants sont confrontés à des besoins aigus d'assistance humanitaire de base. Plus de 80 % des marchés sont soit fermés, soit sous-approvisionnés. Moins de 5 pour cent des villages ont l'électricité, et seulement 45 pour cent ont un approvisionnement régulier en eau. À Lamurde, par contre, 100 % des villages évalués avaient des marchés entièrement approvisionnés, un accès à l'électricité et un approvisionnement régulier en eau. En termes de sécurité, 72 pour cent des informateurs clés de Madagali ont déclaré que les résidents étaient "très inquiets" au sujet de la sécurité, et 98 pour cent des localités ont signalé la présence de groupes armés non étatiques (NSAG). À Lamurde, aucun informateur clé n'a déclaré que les résidents étaient "très inquiets" pour la sécurité, et aucune présence de NSAG n'a été signalée.

L'indice de stabilité facilite l'identification rapide des zones de haute et de basse stabilité, comme à Lamurde et Madagali, afin de cibler la programmation et les recherches ultérieures. Les données de l'IS ont déjà été utilisées au Nigeria pour cibler des interventions spécifiques dans le cadre de projets pilotes relatifs aux abris et aux NFI, et pour identifier les AGL pour l'analyse des solutions durables. Au Cameroun, le SI a été utilisé pour prioriser les zones de convergence avec les parties prenantes du HDPN. À l'avenir, les prochains cycles de données de l'indice de stabilité permettront d'analyser non seulement les poches géographiques de stabilité et les changements dans le temps.



Carte 2.bis Scores de l'indice de stabilité des lieux évalués dans le bassin du lac Tchad

## 2. CRISES RÉGIONALES

### SAHEL CENTRAL/LIPTAKO GOURMA



Un membre du personnel de l'OIM mène une discussion de groupe avec des femmes déplacées à Bamako, au Mali © OIM/Julia Quintero 2013.

Le Sahel central, qui couvre les pays du Mali et du Burkina Faso ainsi que les régions de Tahoua et de Tillabéri dans l'ouest du Niger, a été frappé par une double crise, une crise qui est devenue la crise humanitaire à la croissance la plus rapide au monde, déplaçant plus d'un million de personnes et perturbant la vie de millions d'autres.

Le nord du Mali est en proie à une crise civile depuis 2012, lorsque le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) a lancé une campagne armée contre le gouvernement malien dans le nord du pays, dans le but d'obtenir l'indépendance ou une plus grande autonomie pour le nord du Mali. Après un coup d'État ayant entraîné un vide politique et de leadership, le MNLA, et par la suite les groupes armés non étatiques profitant de ce vide de pouvoir, ont gagné un territoire important et le contrôle du nord du Mali. Après l'intervention de forces



#### BURKINA FASO

1,579,976 IDPs  
+47% (2020-2021)

#### MALI

350,110 IDPs  
+5% (2020-2021)

#### NIGER

140,289 IDPs  
+1% (2020-2021)

#### TOTAL

2,070,375 IDPs  
+33% (2020-2021)

étrangères et des années de conflit, un accord de paix a été signé entre le gouvernement du Mali et les rebelles du Nord à Bamako en avril 2015, mettant officiellement fin au conflit. Malgré l'accord de paix, le Nord du Mali reste confronté à des niveaux élevés de violence et à des attaques fréquentes de la part de groupes armés non étatiques.

Dans le prolongement de cette crise, la région du Sahel central connaît, depuis 2016, une flambée de violence sans précédent, impliquant l'extrémisme violent, le banditisme, les conflits communautaires, les conflits localisés, l'érosion de l'accès des populations aux services essentiels et des services gouvernementaux limités<sup>32</sup>. La crise est principalement alimentée par une poussée vers le sud de la part du NSAG, des conflits pour le contrôle des ressources ravivés par les facteurs climatiques, l'absence de contrôle effectif de l'État et les tensions communautaires<sup>33</sup>. La violence au Mali s'est étendue du nord du pays au centre du Mali, qui a connu une aggravation abrupte de la violence et des conflits depuis 2015, alors que les groupes extrémistes étendaient leurs sphères d'influence. Dans le même temps, la violence a rapidement débordé sur le Burkina Faso, qui a connu une augmentation spectaculaire des attaques des groupes armés non étatiques, en particulier Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (JNIM), l'État islamique du Grand Sahara (ISGS) et Ansaroul Islam, une organisation locale, et est devenu l'épicentre de la violence au Sahel central.<sup>34</sup>. La violence s'est rapidement étendue aux régions de Tahoua et de Tillabéri, dans l'ouest du Niger, et touche désormais la totalité de la région du Liptako Gourma.

### Évolution de la crise pendant la période de référence

La crise qui touche le Sahel central s'est fortement aggravée en 2021, avec 5 720 décès signalés<sup>35</sup>, bien qu'affectant différemment les trois pays. Selon l'ACLED, le Burkina Faso a remplacé le Mali comme épicentre du conflit régional. En 2021, le nombre d'événements violents au Burkina Faso a doublé par rapport à 2020, tandis que les décès annuels signalés ont dépassé les décès signalés au Mali pour la deuxième fois en trois ans. L'aggravation de la violence au Burkina Faso est largement due aux attaques des groupes armés non étatiques, qui ont augmenté de plus de 200 % en 2021 par rapport à 2020<sup>36</sup>. De même, les régions nigériennes de Tahoua et de Tillabéri ont connu des niveaux de violence inégalés, 80 % des décès de civils en 2021 étant directement associés à l'activité des NSAG<sup>37</sup>. Le Mali, quant à lui, tout en restant fragile, a vu les combats entre groupes armés non étatiques s'apaiser et les opérations militaires se réduire. En conséquence, le Mali est le seul pays de la sous-région à avoir enregistré une diminution du nombre de décès liés aux conflits en 2021.<sup>38</sup> Néanmoins, les conditions de sécurité dans le centre du Mali ont continué à être désastreuses et à générer des déplacements massifs<sup>39</sup>.

<sup>32</sup> Institut d'Etudes de Sécurité, *Extremism and conflict in Liptako-Gourma*, 2018; OCHA, *Overview of Humanitarian Needs and Requirements: Sahel Crisis*, Mai 2020.

<sup>33</sup> FIDH, *Dans le centre du Mali, les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, Novembre 2018.

<sup>34</sup> The Jamestown Foundation, *"Burkina Faso: Jihadists' Ethnic Strategy"*, in *Terrorism Monitor*, Décembre 2019.

<sup>35</sup> ACLED, *"The Sahel: Persistent, expanding, escalating instability"*, Mars 2022.

<sup>36</sup> ACLED, *"The Sahel: Persistent, expanding, escalating instability"*, Mars 2022.

<sup>37</sup> ACLED, *"Sahel 2021: Communal Wars, Broken Ceasefires, and Shifting Frontlines"*, Octobre 2021.

<sup>38</sup> ACLED, *"The Sahel: Persistent, expanding, escalating instability"*, Mars 2022.

<sup>39</sup> Centre des migrations mixtes, Mise à jour trimestrielle sur les migrations mixtes : Afrique de l'Ouest (*Quarterly Mixed Migration Update: West Africa (Quarter 4 2021)*), Février 2022.



**Le nombre  
d'événements violents  
a doublé au Burkina  
Faso en 2021**

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	TENDANCE 2020
BURKINA FASO	1,579,976	+47%
MALI	350,110	+5%
NIGER	140,289	+1%
TOTAL	2,070,375	+33%

Tableau 2. Nombre de personnes déplacées dans le Sahel central, en décembre 2021 <sup>40</sup>

Au 31 décembre 2020, la région accueillait près de trois millions d'individus affectés (2 998 271), dont 2 070 375 personnes déplacées, 184 584 réfugiés et 743 312 rapatriés (dont 659 005 anciens déplacés internes et 84 307 rapatriés de l'étranger). Cela représente une augmentation de 47 % par rapport au nombre de personnes touchées un an plus tôt (1 619 863). Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a augmenté de 33 % (contre 831 706), et les tendances en matière de déplacement reflètent l'évolution de la crise dans les trois pays : alors que le nombre de personnes déplacées a augmenté de 1 % (contre 138 229) au Niger et de 5 % (contre 332 957) au Mali, le Burkina Faso a connu une augmentation du nombre de personnes déplacées de près de 50 % au cours de l'année (contre 1 074 993). Plus de 70 % des PDI se trouvent au Burkina Faso, ce qui montre que le pays est devenu l'épicentre de la crise au cours des deux dernières années. Cette forte augmentation des déplacements internes dans tout le Sahel central est le résultat de la prolifération des groupes armés non étatiques (NSAG) et des milices, des conflits inter- et intra-communautaires, et de la multiplication des violations des droits de l'homme dans la région<sup>41</sup>. Ces facteurs sont exacerbés par les anciennes tensions intercommunautaires, l'évolution de la production agricole, la variabilité du climat, la croissance démographique, les conflits entre éleveurs et agriculteurs et l'absence d'institutions publiques et de mécanismes de recours efficaces<sup>42</sup>.

Il est intéressant de noter qu'après que le nombre de réfugiés ait connu une augmentation de 83 % en 2020, passant de 96 270 à 175 835, la croissance du nombre d'individus cherchant refuge dans les pays voisins s'est ralentie en 2021 : le nombre de réfugiés a augmenté de 5 % en 2021, passant de 175 835. Cependant, la situation des réfugiés semble se prolonger de plus en plus. La détérioration de la situation sécuritaire a réduit le désir des réfugiés maliens au Burkina Faso de retourner au Mali. Alors que quelque 3 500 réfugiés maliens au Burkina Faso avaient exprimé leur intention de rentrer en 2020, en juillet 2021, seuls cinq réfugiés maliens exprimaient cette intention<sup>43</sup>.

En outre, et reflétant un ralentissement de la violence armée dans certaines parties du pays, les mouvements de retour au Mali ont continué de croître en 2021, le nombre de rapatriés ayant augmenté de 11 % (contre 666 728 en décembre 2020, dont 582 079 anciens déplacés internes

CONASUR, *Enregistrement des Personnes déplacées internes du Burkina Faso*, 31 Décembre 2021

*Population of Concern Map*

<sup>41</sup> ACF, FAO, OIM, "United Nations call for urgent strengthening of the protection of civilian populations in the Sahel", 11 Juin 2020.

<sup>42</sup> FIDH, *Dans le centre du Mali, les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, Novembre 2018.

<sup>40</sup> Décembre 2021.

; IOM Mali, *Rapport sur les déplacements (Décembre 2021)*, Février 2021; HCR Niger,

, 31

<sup>43</sup> Centre des migrations mixtes, Mise à jour trimestrielle sur les migrations mixtes : Afrique de l'Ouest (trimestre 3 2021), (*Quarterly Mixed Migration Update: West Africa (Quarter 3 2021)*), Novembre 2021.



**Le Burkina Faso accueille 71% des personnes déplacées dans le Sahel central**



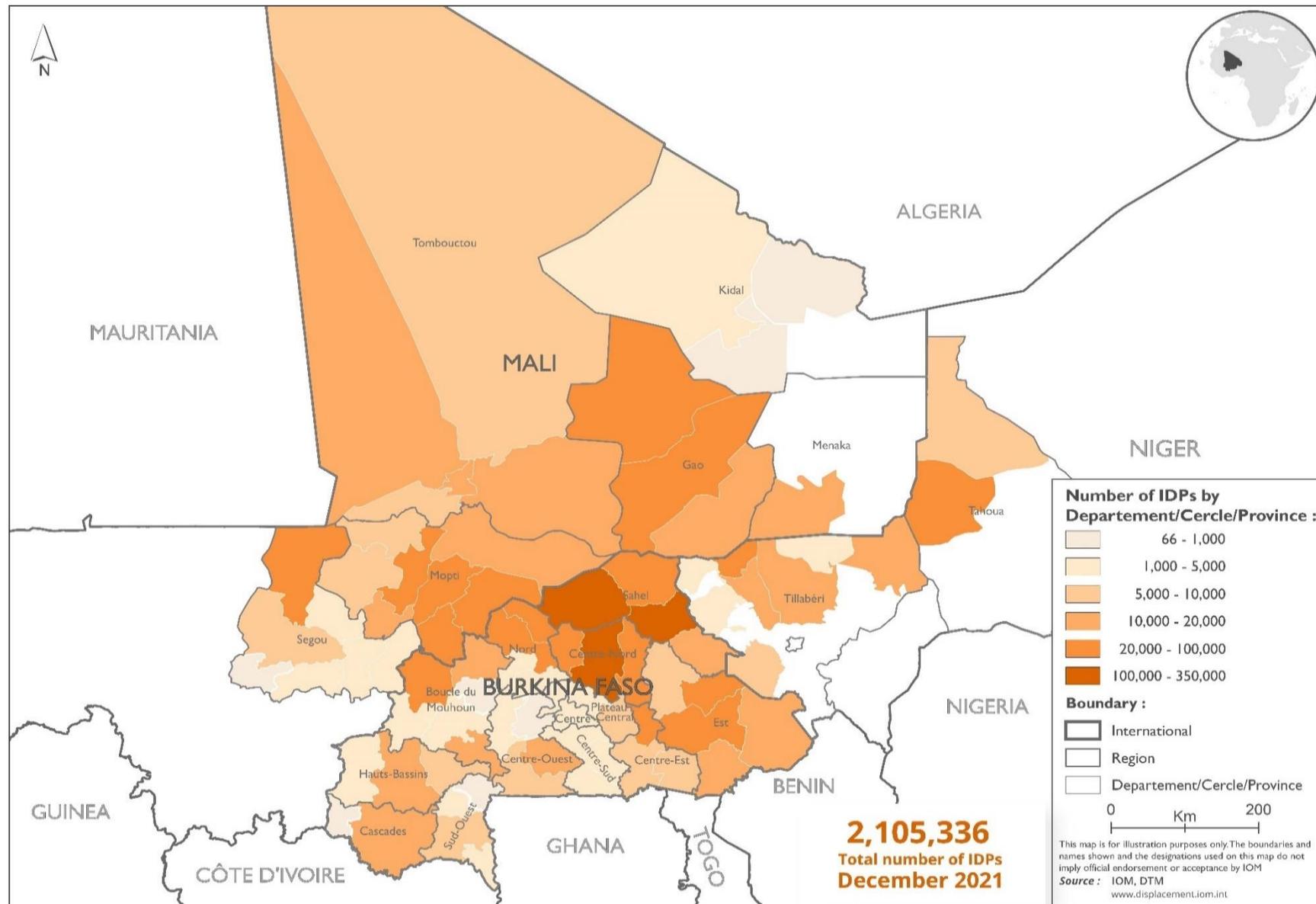
**La crise du Liptako Gourma risque de s'étendre aux pays côtiers du Sud**

de retour et 84 649 personnes rapatriées). Les mouvements de retour sont principalement le résultat du retour des ménages anciennement déplacés par la crise de 2012-2015 au Mali.

L'un des risques majeurs présentés par la crise du Sahel central est celui de déborder sur les pays côtiers du sud, notamment la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo et le Ghana. Ces quatre pays ont vu le nombre d'attaques violentes multiplié par huit depuis 2015 et le nombre de personnes déplacées par vingt sur la même période. La crise du Liptako Gourma a créé un effet d'entraînement, les groupes armés non étatiques ayant étendu leurs activités et atteint des zones au-delà de la région des trois frontières, consolidant leur force et s'étendant aux pays côtiers du Sud<sup>44</sup>.

---

<sup>44</sup> ACLED, "Sahel 2021: Communal Wars, Broken Ceasefires, and Shifting Frontlines", Octobre 2021.



Carte 3. Répartition de la population déplacée à l'intérieur du Sahel central, en date de décembre 2021



TOTAL

691,791 IDPs

+10% (2020-2021)

## 2. CRISES RÉGIONALES

### RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La République centrafricaine (RCA) a connu une volatilité continue et des affrontements violents récurrents au cours des deux dernières décennies. Cependant, la crise la plus récente, en 2012-2013, s'est transformée en un état prolongé extrêmement complexe d'insécurité et de fragilité permanentes. La crise, qui se caractérise par des luttes de pouvoir entre les élites, l'absence d'institutions étatiques et d'investissements publics, des tensions religieuses et ethniques et des contestations pour le contrôle des ressources clés<sup>45</sup>, est d'abord apparu comme un conflit politique entre des groupes rebelles majoritairement musulmans, connus sous le nom de Séléka, et des groupes anti-balaka, principalement des milices d'opposition chrétiennes. À la fin de 2014, la Séléka et les groupes anti-balaka contrôlaient la majeure partie du pays. Malgré l'intervention des forces de maintien de la paix françaises et onusiennes, les combats se sont étendus et se sont transformés en une crise de violence généralisée impliquant des dizaines de groupes armés et la perpétration d'atrocités de masse. En février 2019, le gouvernement et les groupes rebelles ont signé l'Accord politique pour la paix et la réconciliation, connu sous le nom d'Accord de Khartoum, pour mettre fin à la crise. Le conflit continue néanmoins d'affecter de larges pans de la République centrafricaine, des groupes armés non étatiques contrôlant la majeure partie du territoire centrafricain et le pays étant en grande partie un « État fantôme »<sup>46</sup>.

Outre la crise sécuritaire, la RCA est également secouée par des tensions entre les éleveurs nomades et les agriculteurs, qui se sont aggravées en raison de la modification des itinéraires de transhumance, de la raréfaction des ressources naturelles et de l'antagonisme entre les communautés. Les tensions entre agriculteurs et éleveurs transhumants, que la présence de groupes armés a exacerbées, éclatent régulièrement en combats ouverts et ont déplacé un grand nombre d'individus. Enfin, les catastrophes naturelles contribuent de manière significative à la crise qui affecte la RCA, non seulement parce qu'elles génèrent le déplacement d'un nombre important de personnes, mais aussi parce qu'elles interagissent avec d'autres dimensions du conflit et les renforcent, aggravant les tensions et augmentant la vulnérabilité des populations.

#### Évolution de la crise pendant la période de référence

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	TENDANCE 2020
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	691,791	+10%

Tableau 3. Nombre de personnes déplacées en République centrafricaine, en date de décembre 2021 <sup>47</sup>

<sup>45</sup> Siradag, Abdurrahim, "Explaining the Conflict in the Central African Republic: Causes and Dynamics", in *Epiphany*, Vol. 9, No. 3, 2016.

<sup>46</sup> International Crisis Group, *Central African Republic: Anatomy of a Phantom State*, Rapport No. 136, 2007.

<sup>47</sup> CMP, *Situation des déplacements de populations en RCA*, 31 Décembre 2021.



**Les conditions de sécurité et des déplacements ultérieurs se sont détériorés en 2021.**

Au 31 décembre 2021, un total de 691 791 personnes déplacées à l'intérieur du pays, selon la Commission mouvements de populations (CMP)<sup>48</sup>, en plus de 747 621 réfugiés, 1 339 514 anciens déplacés internes et 362 788 rapatriés de l'étranger<sup>49</sup>. Après avoir connu une relative stabilisation en 2020, largement attribuée à l'Accord de Khartoum, qui a contribué à façonner un cadre pour un cessez-le-feu entre les parties au conflit, les conditions de sécurité, et les déplacements qui en découlent, se sont aggravés en 2021, le nombre de personnes déplacées augmentant de 10 % au cours de l'année (de 631 00 en novembre 2020). Cependant, le déplacement interne en République centrafricaine a connu des fluctuations importantes au cours de l'année 2021.

L'année a commencé par une vague de violence sans précédent dans le pays, dans le contexte des élections présidentielles et législatives qui se sont tenues le 27 décembre 2020. L'escalade de la violence, qui a opposé les forces du gouvernement et de la MINUSCA à une coalition de forces rebelles et paralysé le principal corridor reliant la RCA au Cameroun, par lequel transite la grande majorité des biens<sup>50</sup>, a déplacé plus de 240 000 personnes à l'intérieur de la RCA, tandis que plus de 105 000 personnes ont fui vers les pays voisins, la République démocratique du Congo (RDC) accueillant 90 % des nouveaux réfugiés<sup>51</sup>. De nombreuses personnes déplacées par les violences électorales sont depuis rentrées chez elles, bien qu'une grande partie des personnes déplacées par la crise choisissent de rester sur leur lieu de déplacement par crainte de nouvelles violences<sup>52</sup>.

Suite à cette flambée de violence, les forces de sécurité et de défense centrafricaines ont lancé une offensive contre les groupes armés non étatiques, prenant plusieurs villes qui étaient contrôlées par les groupes rebelles, notamment dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Mbomou, Ouaka et Haute-Kotto, entraînant une stabilisation de la situation sécuritaire dans plusieurs zones du pays et une diminution notable des déplacements dans plusieurs régions du pays (notamment de 39% à Bamingui-Bangoran, 31% à Mbomou et 29% à Haute-Kotto entre octobre et décembre 2021)<sup>53</sup>.

Néanmoins, les opérations menées par les forces de sécurité pour contrer l'offensive des groupes rebelles, les combats intenses entre groupes armés, les attaques contre les civils, les exactions commises par les groupes armés, qu'ils soient affiliés ou non à l'État, et les combats intercommunautaires, en particulier entre éleveurs et agriculteurs, qui ont représenté d'importants facteurs de déstabilisation, ont entraîné des déplacements massifs en 2021 dans d'autres régions, notamment l'Ouham Pende, le Nana-Mambere, faisant reculer la stabilisation relative de la crise qui avait été observée en 2020. Les enquêtes sur les intentions de retour (RIS) menées en RCA ont révélé qu'une majorité de

<sup>48</sup> Il n'existe pas de système unifié à l'échelle nationale pour suivre les déplacements en République centrafricaine. Au lieu de cela, plusieurs acteurs, dont DTM, collectent séparément des données sur le nombre de populations déplacées. La Commission sur les mouvements de populations (CMP) fournit les chiffres officiels du gouvernement sur les déplacements à l'échelle nationale.

<sup>49</sup> Les nombres de rapatriés sont collectés par DTM CAR à travers les activités de suivi de la mobilité de DTM. Voir OIM République Centrafricaine,

*Rapport sur les déplacements 14 (Janvier 2022), Mars 2022.*

<sup>50</sup> *Le Monde*, « Les attaques de rebelles paralysent la route qui relie le Cameroun et la république centrafricaine », 2 Février 2021.

<sup>51</sup> OCHA, *Central African Republic Situation Report: Alarming rise in displacement across the Central African Republic*, 8 Février 2021.

<sup>52</sup> Le nombre de PDI à Bangui, Mbomou et Ombella Mpoko, les régions les plus touchées par la crise électorale, a diminué de 43 %, 43 % et 23 % respectivement. Voir OIM République Centrafricaine, *Rapport sur les déplacements 12 (Avril – Juin 2021)*, Juillet 2021.

<sup>53</sup> OIM République Centrafricaine, *Rapport sur les déplacements 14 (Décembre 2021)*, Mars 2022.



**Le nombre de rapatriés a augmenté de 20% en 2021**



**Un nombre croissant de personnes déplacées cherchent refuge dans les pays voisins.**

personnes déplacées (51%) ont déclaré souhaiter rester sur le lieu de leur déplacement<sup>54</sup>. Cela indique que les poches d'insécurité à travers le pays continuent d'être le théâtre de violences et de volatilité.

En outre, poursuivant une tendance observée en 2021, les mouvements de déplacement liés aux catastrophes ont augmenté en 2021. L'outil de suivi des urgences (ETT) de DTM a identifié près de 6 000 personnes déplacées à la suite d'inondations<sup>55</sup>, tandis que 5 % de tous les déplacements recensés dans le pays étaient liés à des crues soudaines et à des feux de brousse. Cette tendance reflète l'impact croissant des facteurs environnementaux sur les déplacements internes en République Centrafricaine.

La stabilisation susmentionnée d'un certain nombre de zones en RCA et l'amélioration des conditions de sécurité dans plusieurs régions du pays sont le moteur de l'augmentation du nombre de rapatriés, qui a augmenté de 20 pour cent en 2021 (passant de 1 172 193), ce qui fait suite à une croissance de 16 pour cent observée en 2021. Dans 70 % des lieux d'accueil de personnes déplacées, la majorité des rapatriés ont indiqué que l'amélioration des conditions de sécurité dans le lieu d'origine était le principal facteur de leur retour au pays<sup>56</sup>. Les préfectures de Haute-Kotto (nord-est de la RCA), Ouham-Pende (ouest de la RCA) et Mbomou (sud-est de la RCA), en particulier, sont devenues de plus en plus stables et ne connaissent que des incidents de sécurité peu fréquents. Ensemble, elles accueillent plus des deux tiers (68%) des rapatriés. En outre, les enquêtes sur les intentions de retour montrent que parmi les personnes déplacées qui souhaitent rentrer chez elles, 44 % indiquent que les récentes améliorations des conditions de sécurité dans leur lieu d'origine motivent leur souhait de rentrer (bien que, notamment, les risques d'expulsion, la détérioration des conditions de sécurité dans le lieu de déplacement et le manque d'assistance restent des facteurs importants derrière le souhait de quitter la résidence actuelle)<sup>57</sup>.

La République Centrafricaine est une crise régionale, qui touche plusieurs pays voisins. Le débordement de la crise centrafricaine se traduit par le nombre élevé de réfugiés accueillis dans les pays voisins, principalement le Cameroun (342 877 réfugiés, soit la moitié des réfugiés centrafricains), la République démocratique du Congo (224 304, soit 30 % des réfugiés) et le Tchad (121 511, soit 15 % des réfugiés). Au cours de l'année, le nombre de réfugiés a augmenté de 18 %, passant de 635 000 en janvier 2021. L'augmentation significative du nombre de réfugiés en 2021, qui a dépassé l'augmentation du nombre de personnes déplacées, démontre, d'une part, que les régions frontalières sont les plus touchées par la crise en RCA et, d'autre part, qu'un nombre croissant de personnes déplacées cherchent de plus en plus refuge dans les pays voisins. Cette expansion de la crise fait peser des charges importantes sur les pays qui accueillent des réfugiés<sup>58</sup>.

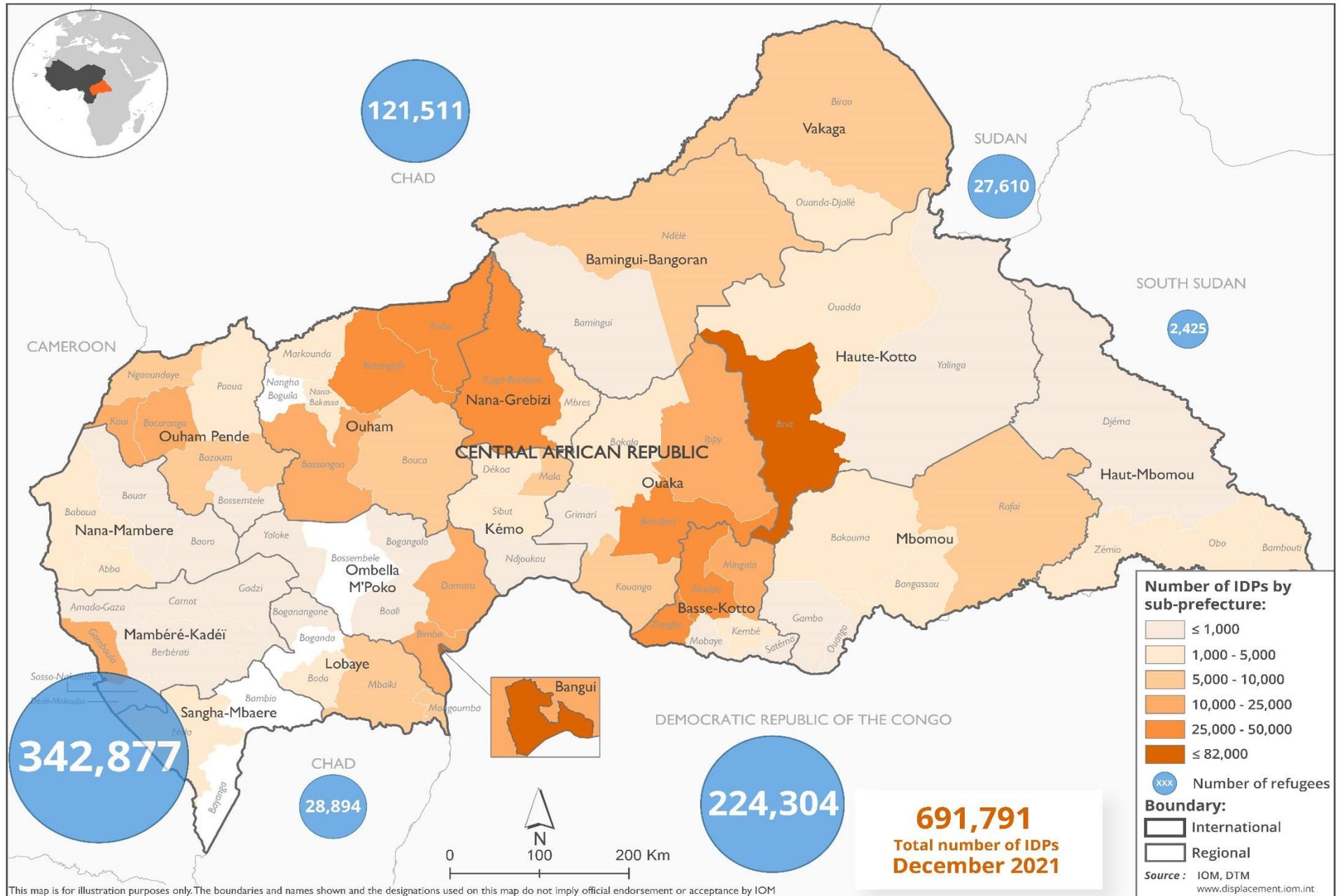
<sup>54</sup> OIM République Centrafricaine, *Enquête sur les intentions de retour (Août – Septembre 2021)*, Novembre 2021.

<sup>55</sup> Voir e.g. OIM République Centrafricaine, *Flash Info Inondations (27 Juillet 2021)*, Juillet 2021.

<sup>56</sup> OIM République Centrafricaine, *Rapport sur les déplacements 14 (Décembre 2021)*, Mars 2022.

<sup>57</sup> OIM République Centrafricaine, *Enquête sur les intentions de retour (Août – Septembre 2021)*, Novembre 2021.

<sup>58</sup> CMP, *Situation des déplacements de populations en RCA*, 31 Décembre 2021.



Carte 4. Répartition de la population déplacée à l'intérieur de la République centrafricaine et nombre de réfugiés dans les pays voisins, en décembre 2021

## 2. CRISES RÉGIONALES

### NIGERIA (NORD-OUEST/CENTRE-NORD)

La crise qui touche les zones géopolitiques du Nord-Ouest et du Centre-Nord du Nigeria, ainsi que la région de Maradi au Niger, est une situation complexe, aux multiples facettes, qui mêle disparités ethno-sociales historiques, antagonisme religieux et communautaire opposant des communautés ethniques, religieuses et linguistiques, contestation de l'utilisation des terres, tensions entre les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires, différends territoriaux, banditisme, vols qualifiés et activités criminelles<sup>59</sup>. La crise, qui a débuté en 2013, s'est accélérée en 2018, avec une intensification des attaques contre les populations civiles et des conflits violents. L'augmentation de la violence a été en grande partie le résultat de la poussée des éleveurs transhumants vers le sud en raison de la variabilité du climat et de la raréfaction des ressources, ainsi que de l'expansion des terres agricoles empiétant sur les passages traditionnellement réservés aux troupeaux. Ces événements, qui ont engendré une concurrence croissante pour les terres et les ressources, ont été exacerbés par d'autres facteurs qui se renforcent mutuellement, notamment les tensions et les conflits intercommunautaires, la propagation de l'extrémisme violent, le vol de bétail, le banditisme et les enlèvements, ainsi que les catastrophes d'origine climatique et la dégradation des ressources.<sup>60</sup> Ces facteurs se sont combinés en une tempête parfaite, entraînant une spirale de violence et des déplacements massifs.

#### Évolution de la crise pendant la période de référence

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	TENDANCE 2020
NIGERIA	983,701	+35%
NIGER	15,910	-15%
TOTAL	999,611	+34%

Tableau 4. Nombre de personnes déplacées dans les zones nord-ouest et nord-centre du Nigeria et dans la région de Maradi au Niger, en décembre 2021<sup>61</sup>

La crise dans les zones Nord-Ouest et Nord-Centre du Nigeria s'est considérablement détériorée en 2021, en raison de la forte augmentation des actes criminels commis par des bandits, des enlèvements contre rançon, des pillages, des attaques de villages par des groupes armés, des affrontements communautaires, en plus des risques naturels et des facteurs environnementaux tels que les inondations dévastatrices, les incendies et la crise climatique. Au 31 décembre 2021, la crise qui touche les deux régions a affecté un

<sup>59</sup> OIM Nigeria, *North Central & North West Displacement Report 8 (December 2021)*, Janvier 2022.

<sup>60</sup> International Crisis Group, *Stopping Nigeria's Spiralling Farmer-Herder Violence*, Juillet 2018.

OIMNigeria, *North Central & North West Displacement Report 8 (December 2021)*, Janvier 2022



#### NIGERIA

983,701 IDPs  
+35% (2020-2021)

#### NIGER

15,910 IDPs  
-15% (2020-2021)

#### TOTAL

848,916 IDPs  
+14% (2020-2021)



Les déplacements dans le Nord-Ouest/Nord-Centre du Nigeria ont augmenté de 34% en 2021

total de 917 538 personnes, dont 999 611 personnes déplacées (983 701 personnes déplacées dans les zones nord-ouest et nord-centre du Nigeria ainsi que 15 910 personnes déplacées dans la région de Maradi au Niger) et 68 622 réfugiés.

Le nombre de personnes déplacées dans le Nord-Ouest et le Centre-Nord du Nigeria a ainsi connu une croissance de 34 % en 2021. Les attaques, le banditisme et les affrontements communautaires se poursuivent tout au long de l'année 2021. Ces événements ont le plus touché l'État de Katsina, qui, à la suite de vagues de vols de bétail, d'enlèvements et d'actes de banditisme, est devenu l'État accueillant le deuxième plus grand nombre de PDI dans les deux régions. Le nombre de personnes déplacées à Katsina a augmenté de 61 % au cours de l'année, atteignant 175 510 individus. Le déplacement à Benue, l'État accueillant le plus grand nombre de PDI, a également augmenté de manière significative (de 75 %, atteignant 357 473 PDI) en raison de la multiplication des conflits communautaires, et notamment des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Le nombre de PDI au Niger, en revanche, a connu une baisse de 15 % au cours de l'année (passant de 18 636 en décembre 2020).

Suivant une tendance observée pour la première fois en 2020, en décembre 2021, la majorité des PDI (54 %) résidaient dans la zone Nord-Ouest (309 231 individus), et 46 % dans la zone Centre-Nord (419 457), contre 65 % des PDI qui se trouvaient dans la zone Centre-Nord en 2019. Les États accueillant le plus grand nombre de PDI étaient les États de Benue (28 %) et du Plateau (12 %).

Les raisons du déplacement des PDI sont restées similaires aux années précédentes, la moitié des personnes déplacées (50 %) étant déplacées par des affrontements communautaires et des tensions intercommunautaires, suivis par le banditisme et les enlèvements (41 %). Plus de 5 % des PDI ont également été déplacées par des catastrophes naturelles, résultat de graves inondations, d'incendies et de tempêtes de sable qui touchent de plus en plus la région au fil des ans.

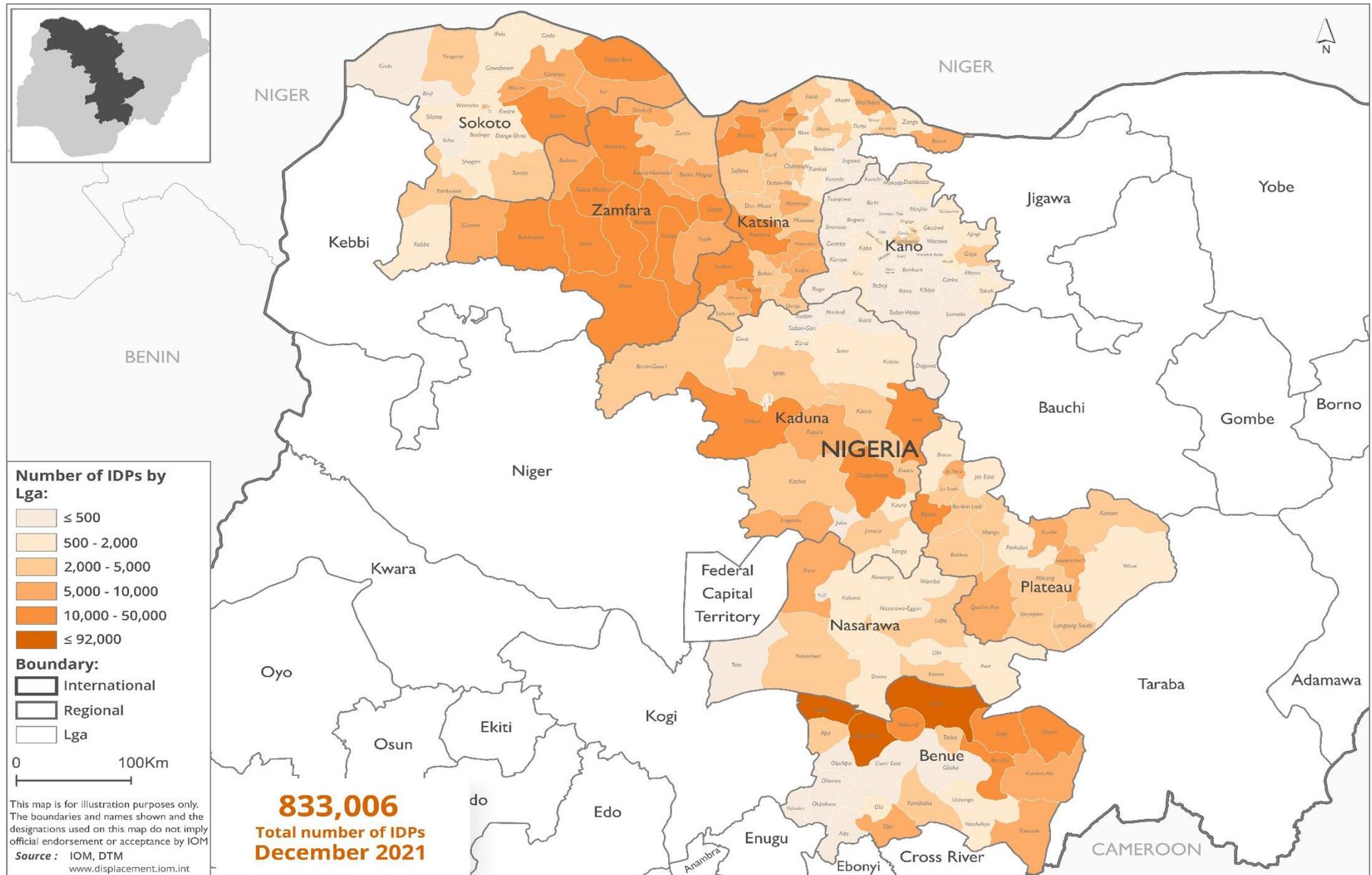
La crise dans la Middle Belt a également provoqué le déplacement d'un nombre important de personnes vers le Niger voisin. Craignant les attaques de groupes armés, les pillages violents et les affrontements communautaires, des dizaines de milliers de Nigériens, dont beaucoup de femmes et d'enfants, ont cherché refuge dans la région de Maradi au Niger<sup>62</sup>. Une nouvelle tendance observée en 2021 est le déplacement de réfugiés nigériens vers la région de Tahoua au Niger, dont le nombre s'élevait à 11 500 en décembre 2021<sup>63</sup>, s'ajoutant aux 57 000 réfugiés résidant à Maradi, et alourdissant le fardeau de Tahoua, une région déjà fortement touchée par la crise du Liptako Gourma.



**Attaques, actes de banditisme, enlèvements et affrontements communautaires se sont multipliés en 2021**

<sup>62</sup> UNHCR, [“Surging violence in Nigeria drives displacement to Niger”](#), 2 Mars 2021.

<sup>63</sup> UNHCR, [“Killings, kidnappings and looting force 11,500 Nigerians to flee to Niger”](#), 3 Decembre 2021.



Carte 5. Répartition de la population déplacée à l'intérieur du pays dans les zones du Nord-Ouest et du Centre-Nord du Nigeria et dans la région de Maradi au Niger, en décembre 2021



TOTAL

575,507 IDPs

-19% (2020-2021)



**Le nombre de  
personnes déplacées  
par la crise anglophone  
au Cameroun a  
diminué de 19% en  
2021**

## 2. CRISES RÉGIONALES

### CAMEROON (NORD-OUEST/SUD-OUEST)



*Des membres du personnel de l'OIM visitent les communautés touchées par les combats dans le Nord-Ouest du Cameroun © OIM Cameroun 2021.*

Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun sont en proie à une crise, connue sous le nom de crise anglophone depuis 2016, lorsque des manifestants ont protesté contre la marginalisation de la communauté anglophone et l'influence croissante du système et de la langue française dans les régions anglophones du Cameroun. Cette désaffection trouve ses racines dans le Cameroun post-indépendance : suite à un référendum en 1961, les régions anglophones du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ont été unies au Cameroun majoritairement francophone, préférées à l'unification avec le Nigeria. Depuis lors, et en particulier depuis le passage d'un système fédéral à un système centralisé en 1972, la désaffection et l'hostilité se sont accrues, les Camerounais anglophones (20 % de la population) se percevant comme des citoyens de seconde zone et la colère grandissant face à ce qu'ils considèrent comme une marginalisation par les autorités francophones<sup>64</sup>. Les manifestations pacifiques de 2016 se sont rapidement transformées en une insurrection de faible ampleur, les séparatistes réclamant l'indépendance des régions anglophones. En 2017, la violence s'est étendue à l'ensemble des régions et la crise s'est transformée en un véritable conflit armé entre les séparatistes et les forces camerounaises. Le conflit s'est fortement intensifié au fil des ans, provoquant le déplacement de centaines de milliers d'individus et tuant des milliers de personnes.

<sup>64</sup> International Crisis Group, *Cameroon's Anglophone Crisis at the Crossroads*, 10 July 2021.

## Évolution de la crise pendant la période de référence

PAYS	FIGURE DE DÉPLACEMENT INTERNE	TENDANCE 2020
CAMEROON	575,507	-19%

Tableau 5. Nombre de personnes déplacées par la crise anglophone au Cameroun (régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), en décembre 2021 <sup>65</sup>

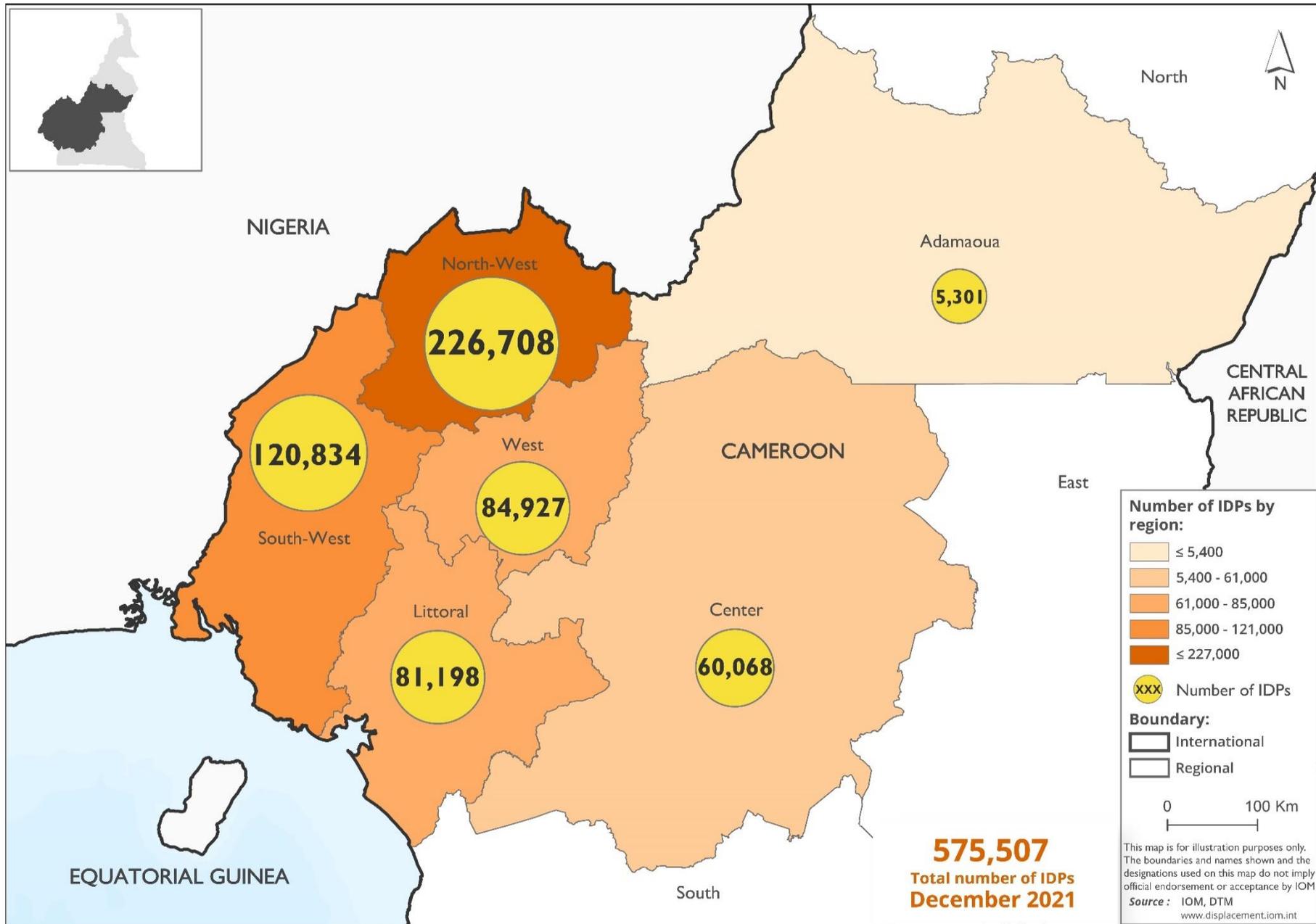
Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), au 31 décembre 2021, plus d'un million de personnes sont actuellement déplacées par la crise anglophone au Cameroun, dont 575 507 déplacés internes (présents dans les régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, du Littoral, de l'Ouest, du Centre et de l'Adamaoua), 337 061 anciens déplacés internes, 46 535 rapatriés de l'étranger et 63 697 réfugiés au Nigeria voisin ont été déplacés par la crise dans les régions anglophones du Cameroun.

Au cours de l'année, le nombre de personnes déplacées a diminué de 19 % (passant de 711 056 en décembre 2020). Cette diminution du nombre de personnes déplacées peut être attribuée à l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones d'origine des personnes déplacées, ce qui a incité les personnes déplacées à retourner dans leurs lieux d'origine, et à la discrimination des personnes déplacées sur les lieux de déplacement, ce qui fait que les personnes déplacées ne souhaitent pas être identifiées comme telles. Néanmoins, les abus commis par toutes les parties au conflit, les conflits meurtriers, les attaques contre les infrastructures civiles et le harcèlement et la persécution ont continué à générer des niveaux significatifs de déplacement.<sup>66</sup>

Le nombre de rapatriés, quant à lui, a connu une augmentation de 12 pour cent au cours de l'année (passant de 383 596), reflétant l'amélioration de la crise dans certaines zones de la région anglophone. Sur les 430 131 rapatriés, 54 pour cent (230 902) sont rentrés pour des raisons positives et des facteurs d'attraction, notamment l'amélioration de la sécurité, un meilleur accès aux terres agricoles et l'accès aux services de base dans les lieux d'origine. Trente-six pour cent des rapatriés (152 694) sont toutefois rentrés pour des raisons négatives et des facteurs d'attraction, à savoir le manque de services de base ou d'assistance dans les lieux de déplacement, sur ordre des autorités. Cette croissance est également due, au moins en partie, à la pandémie de COVID-19 : alors que le gouvernement adoptait des mesures préventives pour limiter la propagation du virus, notamment la fermeture des entreprises et des écoles, un grand nombre de personnes déplacées et de réfugiés sont retournés dans leur lieu d'origine depuis les lieux de déplacement dans les régions de l'Ouest, du Littoral et du Centre du Cameroun et dans l'État de Cross River au Nigeria. La plupart sont retournés dans leur lieu de déplacement une fois que les cours ont repris et que les entreprises ont rouvert.

<sup>65</sup> UNHCR Cameroun, *Statistiques des personnes relevant de la compétence du HCR*, 31 Décembre 2021.

<sup>66</sup> *Foreign Policy*, "Cameroon's Forgotten Civil War is Getting Worse", 2 Décembre 2021.



Carte 6. Répartition de la population déplacée par la crise anglophone au Cameroun (régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), en décembre 2021



# MIGRATION

UNE RÉGION EN MOUVEMENT : LES TENDANCES DE LA MOBILITÉ EN AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE EN 2021

# MIGRATION

L'Afrique occidentale et centrale est une région de grande mobilité et de réseaux complexes de flux migratoires. La migration est historiquement, culturellement et sociologiquement enracinée dans la région, et constitue l'une de ses caractéristiques déterminantes<sup>67</sup>. La migration tant interne qu'interrégionale est une tradition de longue date dans la région<sup>68</sup>. L'Afrique de l'Ouest et centrale accueille le plus grand nombre de migrants de tout le continent africain (9,5 millions de migrants) : on estime que 3 % de la population de la région sont des migrants internationaux<sup>69</sup>.

La mobilité régionale est principalement intra-régionale<sup>70</sup>, et avec la présence de plusieurs pôles politiques, économiques et culturels, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est témoin d'importants flux internes impliquant des travailleurs migrants, des mouvements saisonniers et circulaires, des mouvements d'étudiants et des regroupements familiaux<sup>71</sup>. Ces mouvements sont facilités par l'exemption de visa au sein de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)<sup>72</sup> ainsi que de solides réseaux entre les groupes ethniques.

Stratégiquement située au carrefour de l'Afrique australe, de l'Afrique du Nord, de la Méditerranée, de l'océan Atlantique et de la Corne de l'Afrique, l'Afrique occidentale et centrale est également le témoin d'importants mouvements interrégionaux. Si les tendances de la mobilité et les routes empruntées par les migrants évoluent constamment en fonction des changements dans les politiques nationales, des opportunités économiques et des contrôles de la migration, les routes elles-mêmes restent relativement stables dans le temps. La mobilité régionale s'effectue principalement le long d'un axe principal est-ouest et est ensuite distribuée vers le nord et le sud par des itinéraires auxiliaires.

En 2021, la pandémie de COVID-19 a continué à affecter la mobilité régionale, cette fois en stimulant les départs et en incitant à la migration. Malgré la poursuite des restrictions de mobilité et la fermeture des frontières, l'impact socio-économique de la crise du COVID-19 a poussé de nombreux jeunes désespérés à partir à la recherche d'opportunités économiques et de moyens de subsistance. L'année 2021 a également vu la première augmentation des arrivées de migrants irréguliers en Europe depuis 2015, tandis que le nombre de décès et de disparitions a augmenté au cours de l'année.



**L'Afrique de l'Ouest et du Centre accueille 9,5 millions de migrants internationaux, soit le plus grand stock de migrants en Afrique**

**Les effets socio-économiques de la crise du COVID-19 ont suscité un nombre important de mouvements migratoires en 2021**

<sup>67</sup> Robin, Nelly, « Migrations en Afrique de l'Ouest, une longue histoire », in *Grain de Sel*, No. 40, Novembre 2007.

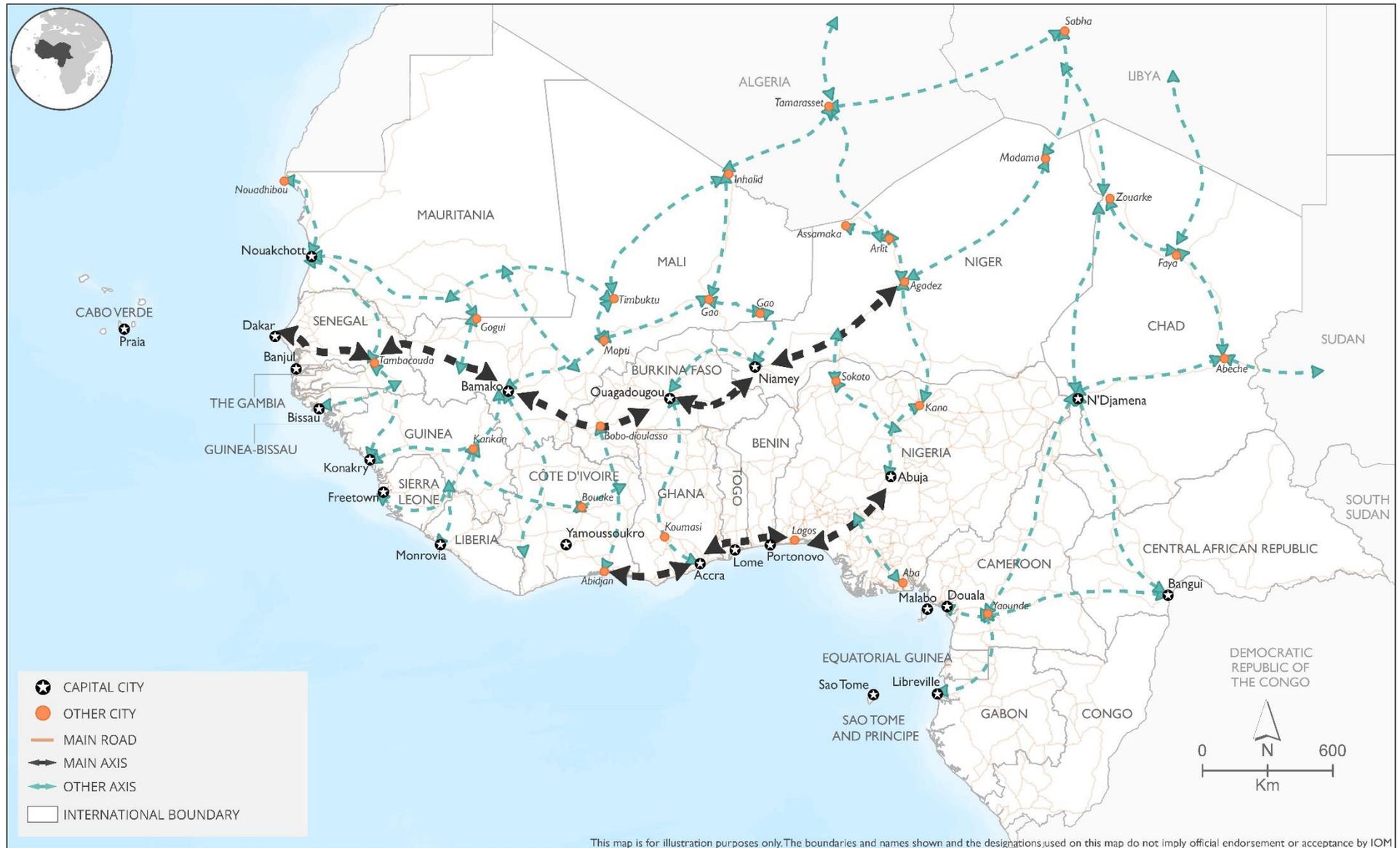
<sup>68</sup> OECD, *Identifying the factors driving West African migration*, West African Papers No. 17, Juillet 2018.

<sup>69</sup> RFI, *Les migrations en Afrique de l'Ouest*, 2019.

<sup>70</sup> On estime que 90% des flux migratoires sont internes à la région. Voir OIM WCA, *Regional Mobility Mapping*, Janvier 2022..

<sup>71</sup> Charriere, Floriane and Fresia, Marion, *L'Afrique de l'Ouest comme espace migratoire*, 2008.

<sup>72</sup> Economic Community of Central African States, *Free Movement of Persons*



Carte 7. Principales routes migratoires en Afrique occidentale et centrale <sup>73</sup>

<sup>73</sup> IOM WCA, *Regional Mobility Mapping*, Janvier 2022.



**Au 31 décembre 2021, il y avait plus de 1,1 million de cas confirmés de COVID-19 en Afrique de l'Ouest et du Centre, ce qui représente 0,2 % des cas mondiaux et 10 % des cas en Afrique.**

## 1. L'IMPACT DE COVID-19 SUR LES FLUX DE MIGRATIONS MIXTES

La pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) a été décrite comme une crise sanitaire mondiale unique en son genre et comme le plus grand défi auquel le monde ait été confronté depuis la Seconde Guerre mondiale<sup>74</sup>. L'épidémie a commencé en décembre 2019, lorsqu'un nouveau virus jusqu'alors inconnu, désigné par la suite sous le nom de Sars-Cov-2. Le virus s'est rapidement propagé aux quatre coins du monde, conduisant l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à déclarer une pandémie le 11 mars 2020 et créant l'une des pires crises épidémiologiques depuis cent ans. Au 31 décembre 2021, on comptait plus de 90 millions de cas confirmés de COVID-19 dans le monde, dont près de 2 millions de décès, selon l'OMS<sup>75</sup>.

À cette même date, l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) a enregistré 1 110 855 cas confirmés, soit 0,2 % des cas mondiaux et 10 % des cas en Afrique ; en outre, 14 713 décès liés au coronavirus ont été officiellement déclarés en AOC, soit 0,2 % des décès mondiaux et 6 % des décès en Afrique<sup>76</sup>. La région a connu ses trois plus grandes épidémies en 2021, en mars, juillet et décembre, qui ont entraîné des milliers de décès, dont beaucoup d'autres pourraient être sans papiers.

Au-delà de la crise médicale et sanitaire provoquée par la pandémie, celle-ci a également engendré une crise sociale, économique, politique, culturelle et démographique mondiale sans précédent : alors que les pays du monde entier ont paralysé leur économie et leurs activités pour prévenir et combattre la propagation du COVID-19, imposant des mesures telles que la fermeture des entreprises, des écoles, des restaurants et des espaces culturels, l'interdiction des rassemblements et la fermeture des espaces publics, les retombées socio-économiques ont été profondes et étendues, et ont été liées à une augmentation des inégalités et à une fragilisation croissante des populations les plus vulnérables<sup>77</sup>.

<sup>74</sup> UNDP, *The COVID-19 pandemic* [online] consulté le 13 Décembre 2020.

<sup>75</sup> WHO, *Coronavirus Disease (COVID-19) Dashboard* [online], consulté le 5 Janvier 2020.

<sup>76</sup> Ces chiffres doivent être considérés avec prudence: les cas confirmés et les décès déclarés peuvent être largement sous-déclarés et ne pas refléter la véritable ampleur des cas et des décès liés au COVID-19.

<sup>77</sup> *The Economist*, "The plague year", 19 Décembre 2020 – 1 Janvier 2021; Banque Mondiale, "2020 Year in Review: The Impact of COVID-19", 14 Décembre 2020.



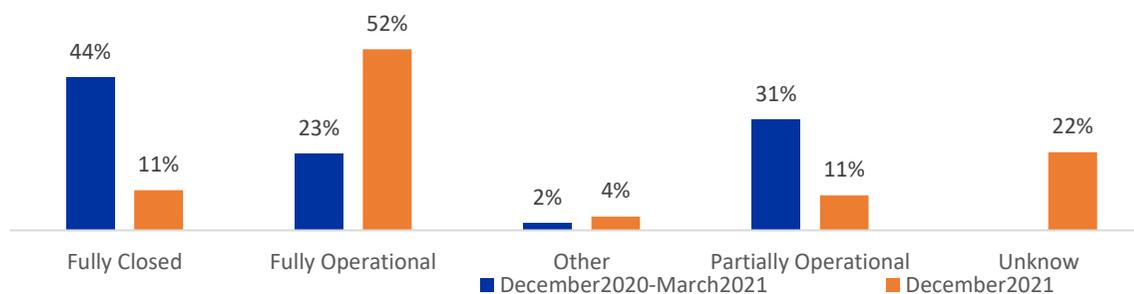
**12 % de tous les points d'entrée en Afrique occidentale et centrale sont restés entièrement fermés au 31 décembre 2021.**

## MOBILITY RESTRICTION MEASURES

Pour lutter contre la propagation du COVID-19, les pays ont entrepris d'imposer des restrictions strictes à la mobilité peu après que des cas aient été identifiés pour la première fois dans la région en mars 2020. Les mesures comprenaient : la fermeture des frontières maritimes, aériennes et terrestres ; des restrictions sur la mobilité interne ; des couvre-feux, des fermetures et des mises en quarantaine de villes ou de régions ; des états d'urgence ; et l'isolement obligatoire des voyageurs.

Les gouvernements ont commencé à assouplir et à lever les mesures à partir de juillet 2020, plus particulièrement en assouplissant les restrictions sur les déplacements internes et en rouvrant les aéroports. En décembre 2021, le nombre de PDE entièrement ouverts au trafic était passé à 52 % des PDE évalués, tandis que 10 % étaient partiellement ouverts. Néanmoins, les frontières terrestres étaient toujours officiellement fermées dans un certain nombre de pays (dont le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Congo), et certains pays continuaient d'imposer des restrictions aux voyages aériens<sup>78</sup>. Douze pour cent des PDE évalués sont restés fermés au 31 décembre 2021.

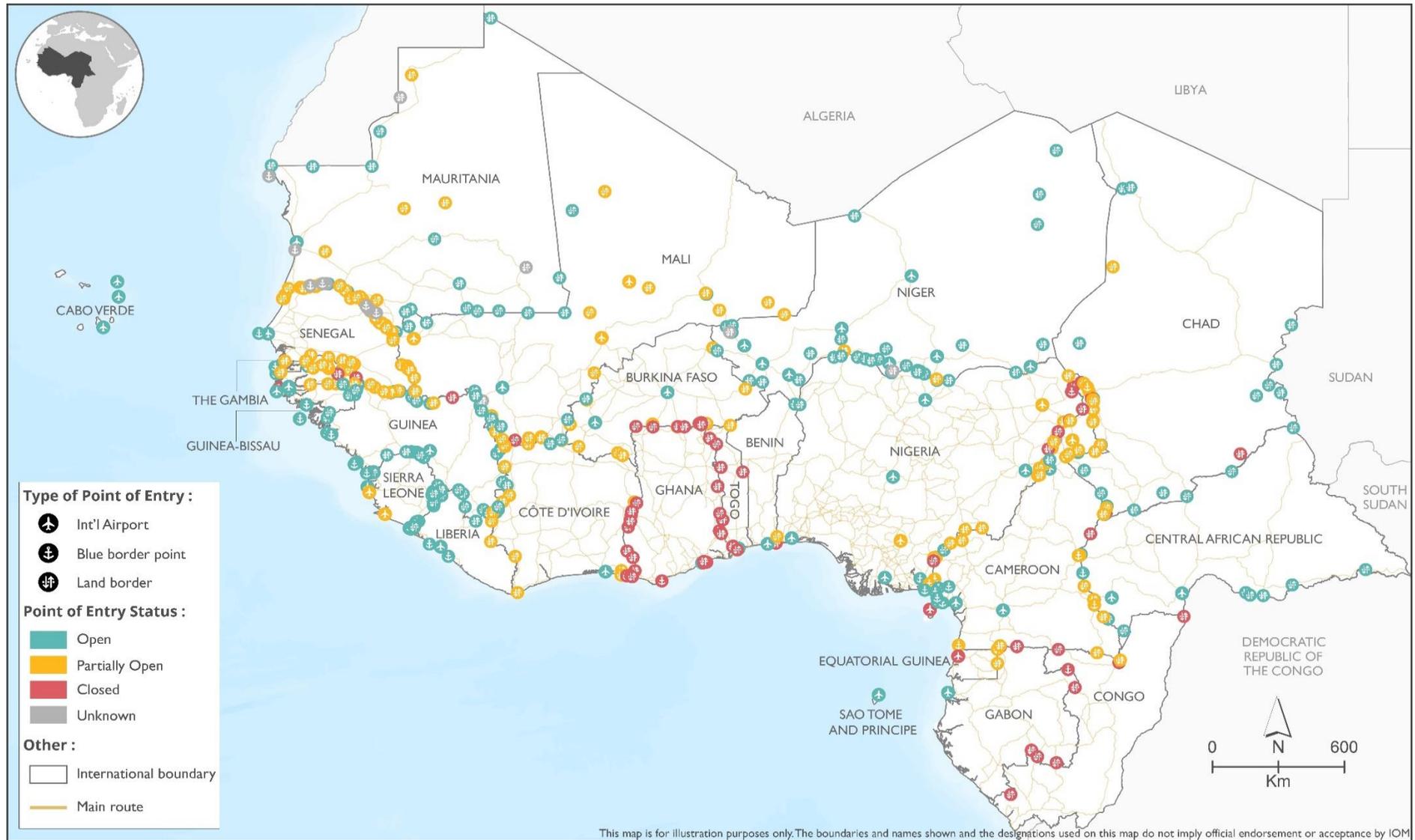
Il convient de noter que, bien que les frontières terrestres aient continué à être fermées dans plusieurs pays et que les restrictions à la mobilité et les conditions d'entrée, telles que l'exigence d'un COVID-19 négatif, d'une preuve de vaccination ou d'une quarantaine obligatoire à l'entrée, soient restées en place dans tous les pays d'Afrique occidentale et centrale, cela ne semble pas avoir eu d'impact sur la mobilité, car les flux migratoires se sont stabilisés et ont augmenté sans relâche, quelles que soient les restrictions en place. On peut donc en conclure que, si les conditions et les restrictions liées au COVID-19 ont continué à être appliquées sur le papier, les voyageurs ont, en pratique, toujours pu franchir les frontières et se déplacer entre les pays avec une relative facilité (voir section [Mobility flows](#)).



**Figure 3. Operational status of Points of Entry across West and Central Africa in December 2021 and December 2020<sup>79</sup>**

<sup>78</sup> Des évaluations menées en décembre 2020 ont révélé que 44 % des points d'entrée de la région continuaient d'être complètement fermés à la circulation. En outre, alors qu'une deuxième vague frappait l'Afrique occidentale et centrale, certains pays ont remis en œuvre des mesures restrictives partielles, notamment des couvre-feux, des fermetures à clé et la fermeture d'espaces publics.1)

<sup>79</sup> IOM WCA, *COVID-19 : Impact on Mobility Report (April 2020)*, Juin 2020; IOM WCA, *COVID-19: Regional Flow Monitoring Report (December 2020)*, Février 2021.



Carte 8. Statut opérationnel des points d'entrée en Afrique occidentale et centrale, décembre 2021<sup>80</sup>

<sup>80</sup> Données du système de surveillance de la mobilité restreinte (MRM) de l'OIM.

## FLUX DE MOBILITÉ

Après les perturbations, les restrictions et les interdictions de voyage en Afrique occidentale et centrale, associées à d'autres mesures prises par les gouvernements pour endiguer la propagation du COVID-19, la mobilité dans la région s'est considérablement modifiée<sup>81</sup> et a considérablement réduit les flux migratoires régionaux en 2020, la pandémie de COVID-19 a eu l'effet inverse en 2021, provoquant une croissance des flux migratoires dans toute la région.

Les flux migratoires régionaux ont augmenté de 13% entre 2020 et 2021

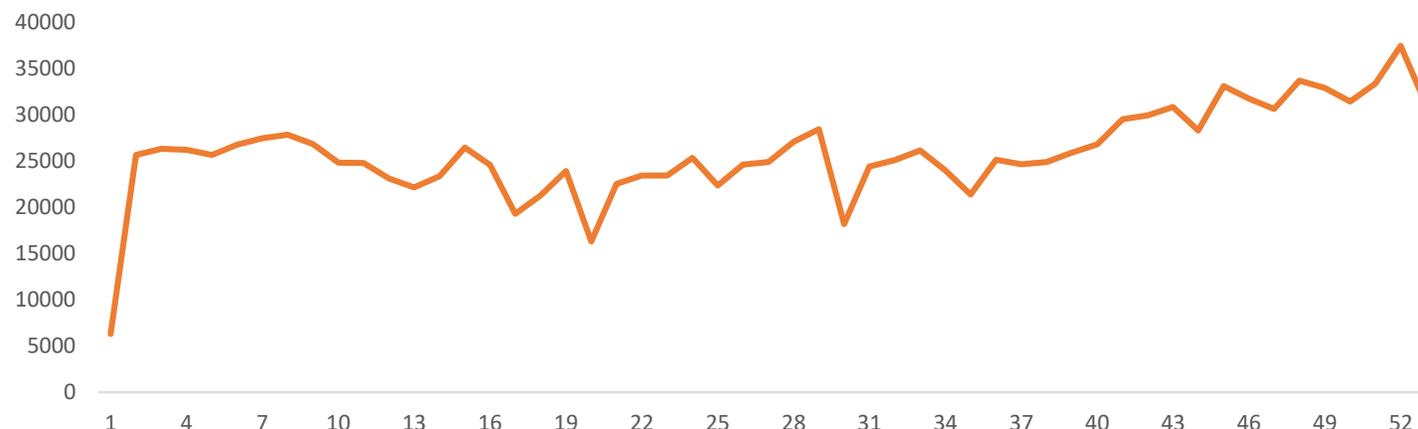


Figure 4. Nombre hebdomadaire de voyageurs enregistrés aux points de contrôle des flux de l'OIM en 2021<sup>82</sup>

Les flux ont augmenté de manière significative en 2021, par rapport aux années précédentes. L'analyse des flux enregistrés aux points de surveillance des flux (FMP) de l'OIM DTM actifs tout au long de la période montre que les mouvements observés ont augmenté de 13 % entre 2020 et 2021, passant de 1,5 million de voyageurs enregistrés en 2020 à 1,7 million de mouvements observés en 2021. Qui plus est, la mobilité était également plus élevée par rapport aux flux enregistrés avant la pandémie de COVID-19 : le nombre de mouvements enregistrés dans les FMP en 2021 était supérieur de 65 % par rapport à celui observé en 2019. Cela démontre que la mobilité a dépassé son niveau habituel et s'est développée en 2021. Cette croissance peut s'expliquer par de multiples facteurs : Cette croissance peut s'expliquer en partie comme un rebondissement après les restrictions COVID-19 : les migrants qui n'ont pas pu voyager en raison de la fermeture des frontières et des restrictions de mobilité dans les premiers mois de la pandémie peuvent avoir retardé leurs départs jusqu'à ce que les restrictions soient assouplies dans la seconde moitié de 2020, ce qui a entraîné une augmentation des flux migratoires en 2021.

<sup>81</sup> IOM WCA, *COVID-19 — Regional Flow Monitoring Report*, Décembre 2020

<sup>82</sup> Données de surveillance des flux de l'OIM DTM. Ces données présentent le nombre de voyageurs enregistrés aux points de surveillance des flux (FMP) actifs au Tchad, au Niger et au Mali pour l'ensemble de l'année 2021.



## Les retombées socio-économiques de la crise du COVID-19 ont été un moteur de la croissance

Another reason behind this growth are the socioeconomic impacts of COVID-19, which have led large numbers of individuals to migrate in search of economic opportunities. The consequences of the COVID-19 crisis on economic, business and livelihood conditions of populations throughout West and Central Africa have pushed large numbers of people into extreme poverty, prompting them to leave and migrate in search of economic and livelihood opportunities<sup>83</sup>. En effet, une étude réalisée par le Centre de migration mixte (MMC) a révélé que les retombées économiques de la crise du COVID-19 et le manque d'opportunités qui en a résulté ont largement influencé la décision des migrants de migrer le long de la Route Atlantique de l'Afrique de l'Ouest (RAAO) vers les îles Canaries<sup>84</sup>.

Avec la réouverture des frontières et le relâchement des contrôles, l'évolution des tendances de la mobilité en Afrique de l'Ouest et centrale a eu un impact direct sur les voyages entre l'Afrique de l'Ouest et centrale et d'autres régions, plus particulièrement l'Afrique du Nord, et au-delà. L'escalade des flux migratoires régionaux en 2021 s'est ainsi traduite par une augmentation des mouvements du Mali, du Niger et du Tchad vers les pays d'Afrique du Nord, ainsi que par une forte croissance du nombre d'arrivées par voie maritime vers l'Europe continentale, qui a augmenté pour la première fois depuis 2015 (voir les sections [Movements between West and Central Africa and North Africa](#) and [Movements from West and Central Africa to Europe](#)). Une tendance similaire a également été observée dans la migration de retour, puisque le nombre de migrants ayant bénéficié de l'aide au retour volontaire (AVR) a épousé les tendances des flux de mobilité régionale (voir la section [Voluntary return in the age of COVID-19](#)).



<sup>83</sup> IOM Mali, *Rapport trimestriel sur les flux migratoires au Mali (Octobre – Décembre 2021)*, Février 2022.

<sup>84</sup> Mixed Migration Centre, *A Gateway re-opens: the growing popularity of the Atlantic route*, Février 2022.

Des membres du personnel de l'OIM forment des chefs communautaires sur les mesures préventives du COVID-19 à Gabù, en Guinée-Bissau © OIM/Sandro Moreira 2020.

**63% des voyageurs ont été confrontés à des défis supplémentaires en raison de la crise du COVID-19**

## IMPACT DE COVID-19 SUR LA VIE ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES MIGRANTS

Alors que la mobilité a retrouvé les niveaux d'avant COVID-19, la crise de COVID-19 a continué à affecter les migrants dans toute la région, ayant un impact négatif sur les moyens de subsistance des migrants et leur accès aux services. En effet, une plus grande part des voyageurs (63%) interrogés par l'OIM dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont indiqué avoir rencontré des difficultés à cause de la pandémie en 2021 qu'en 2020 (47%), soulignant l'impact socio-économique que la crise a eu dans la région, au-delà de ses dimensions sanitaires.

DÉFIS	% DES RÉPONDANTS
Aucun défi	37%
Difficile de poursuivre les activités économiques	17%
Accès aux EPI	10%
Accès aux services de base	8%
Dégradation de la qualité des aliments	5%
Difficulté à envoyer ou recevoir des fonds	8%
Difficulté d'accès aux services de santé	10%
A contracté le COVID-19 mais s'est rétabli	< 1%
Une connaissance a contracté le COVID mais s'est rétablie	<1%
Discrimination	3%
Une connaissance est décédée du COVID	<1%

*Tableau 6. Difficultés rencontrées par les voyageurs en Afrique occidentale et centrale depuis le début de la crise du COVID-19 <sup>85, 86</sup>*

*Moyens de subsistance et revenus*

<sup>85</sup> Plusieurs réponses possibles, sauf si "Pas de défi")

<sup>86</sup> OIM Registre des données de suivi des flux

**La crise du COVID-19 a entraîné une forte réduction des envois de fonds.**



**51% des migrants n'avaient plus les moyens de se procurer une nourriture de qualité adéquate en raison de la baisse de leurs revenus ou de leurs envois de fonds.**

La première façon dont la crise a touché les migrants a été la perte de revenus et l'incapacité de poursuivre des activités génératrices de revenus en raison de la réduction des possibilités de subsistance et de la fermeture d'entreprises qui ont résulté des retombées économiques de la crise du COVID-19. 17 % des migrants interrogés par l'OIM dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour poursuivre leurs activités économiques.

La perte de revenus et la baisse d'activité dans tous les secteurs, tant par les migrants que par leurs parents et amis dans leurs communautés d'origine, ont entraîné une réduction des transferts de fonds envoyés et reçus par les migrants. Dans une étude menée par l'OIM au Niger, 73 % des ménages interrogés ont signalé une réduction du montant reçu par les transferts de fonds depuis l'apparition du COVID-19, tandis que 69 % des ménages ont signalé une diminution de la fréquence des transferts de fonds reçus. Un quart des ménages n'a rien reçu du tout entre la mi-mars 2020 et le moment de la collecte des données<sup>87</sup>.

Les migrants interrogés par l'OIM qui rencontraient des difficultés pour envoyer ou recevoir des fonds ont déclaré que le principal problème était la fermeture des frontières qui les empêchait d'envoyer ou de recevoir de l'argent par l'intermédiaire d'amis ou de coursiers (57%). Le deuxième problème lié à l'envoi ou à la réception de fonds était la perte de revenus (soit du répondant, soit de la famille et des amis), ce qui les empêchait d'envoyer ou de recevoir des fonds supplémentaires (43%). Les envois de fonds dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pourraient chuter à 25,9 milliards USD en 2020, leur plus bas niveau en dix ans<sup>88</sup>. Les transferts de fonds des migrants étant une source importante de revenus dans de nombreux pays de la région<sup>89</sup>, cela peut avoir des répercussions sur le bien-être des individus et des ménages et sur le développement des économies au sens large<sup>90</sup>.

#### *Accès aux biens et services, risques accrus et discrimination*

La perte d'opportunités économiques, de transferts de fonds et de revenus résultant de la crise du COVID-19 a également affecté la capacité des migrants à accéder aux services. En effet, la perte de revenus ainsi que l'augmentation des coûts ont rendu plus difficile pour les migrants de la région de se payer de la nourriture, un abri, une éducation et d'autres biens de base<sup>91</sup>. La crise a exacerbé les vulnérabilités personnelles, sociales, situationnelles et structurelles des migrants et a ainsi eu un impact sur l'accès des migrants aux biens et services<sup>92</sup>. La moitié des migrants interrogés par MMC (49%) ont mentionné l'augmentation des coûts comme obstacle à l'accès aux soins de santé<sup>93</sup>, tandis qu'une grande partie des personnes interrogées par l'OIM qui rencontrent des difficultés pour envoyer ou recevoir des fonds (39%) ont indiqué qu'elles ne pouvaient plus se permettre d'acheter de la nourriture de qualité adéquate en raison de la baisse de leurs revenus<sup>94</sup>. D'autres ont déclaré ne pas pouvoir payer leur loyer ou leur hypothèque (19%) ou continuer à exploiter une entreprise (17%).

<sup>87</sup> IOM Niger, *The socio-economic impact of COVID-19 on free movement and migration in Niger*, Novembre 2021.

<sup>88</sup> ECOWAS, *Covid-19 Pandemic: Impact of Restriction Measures in West Africa*, Décembre 2020.

<sup>89</sup> En 2019, ces transferts se sont élevés à 33,7 milliards de dollars pour l'ensemble de la CEDEAO, soit près de 5 % du PIB régional.

<sup>90</sup> Guadagno, Lorenzo, "Migrants and the COVID-19 pandemic: An initial analysis", *IOM Migration Research Series No. 60*, 2020.

<sup>91</sup> IMREF, *Exploring the Impact of COVID-19 on the Vulnerabilities of Migrants on the Central Mediterranean Route*, Juillet 2020.

<sup>92</sup> IOM, *Migration Factsheet No. 6: The impact of COVID-19 on migrants*, 2020.

<sup>93</sup> Mixed Migration Centre, *Quarterly Mixed Migration Report: West Africa, Quarter 3 2020*, Juillet 2020.

<sup>94</sup> OIM Registre des données de suivi des flux

### L'impact économique de la crise du COVID-19 peut conduire à une émigration future

IMPACTS	% DES RÉPONDANTS
Ne peut plus se permettre une bonne nourriture	39%
Ne peut plus se permettre de payer ses études	9%
Ne peut plus payer notre maison	19%
Ne peut plus rembourser notre prêt	9%
Ne peut plus payer les actions	7%
Ne peut plus soutenir notre entreprise	17%

Tableau 7. Impact de la diminution des transferts de fonds résultant de la crise du COVID-19 sur les migrants en Afrique occidentale et centrale <sup>95</sup>

L'impact de la crise COVID-19 est confirmé par une enquête menée par l'OIM Niger, qui a révélé que 99 % des ménages interrogés ont connu un changement négatif de leur bien-être depuis l'avènement de la crise COVID-19, notamment une réduction des dépenses et de la consommation alimentaire des ménages (32 %), une réduction du bien-être économique (24 %) et un accès limité aux soins de santé (16 %) et à l'éducation (12%)<sup>96</sup>.

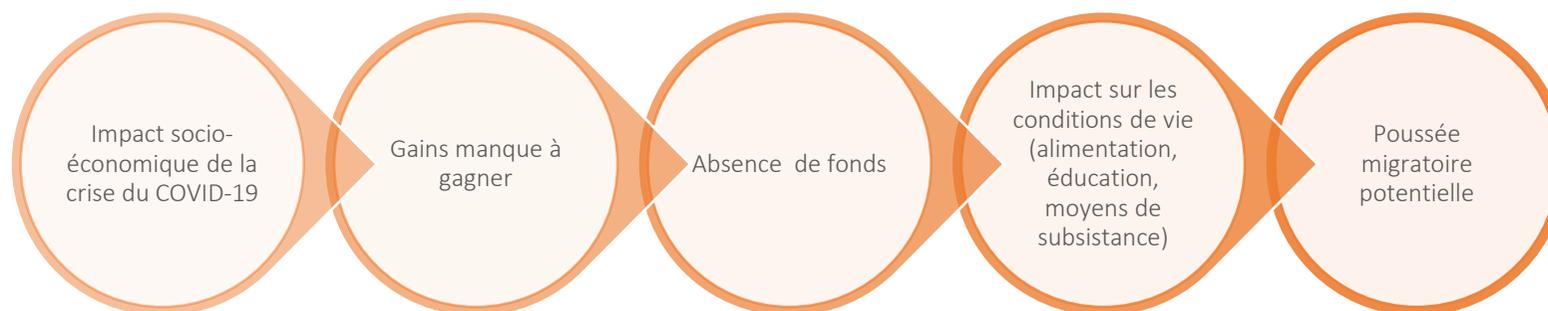
#### *Impact sur la migration future*

L'impact de la COVID-19 sur la scolarisation, l'accès aux biens de base et aux entreprises a et pourrait encore aggraver la pauvreté et les inégalités et entraîner une nouvelle augmentation des mouvements migratoires. En effet, l'impact économique de COVID-19 a déjà généré une nouvelle émigration (voir section Flux migratoires). Une grande majorité des migrants interrogés par MMC pour lesquels la crise a été un facteur dans leur décision d'émigrer (84%) ont mentionné l'impact économique de la crise comme raison principale de leur voyage<sup>97</sup>.

<sup>95</sup> OIM Registre des données de suivi des flux

<sup>96</sup> IOM Niger, *The socio-economic impact of COVID-19 on free movement and migration in Niger*, Novembre 2021.

<sup>97</sup> Mixed Migration Centre, *Quarterly Mixed Migration Report: West Africa, Quarter 3 2020*, Juillet 2020.



*Figure 6. Impact des mesures de restriction de la mobilité COVID-19 sur la mobilité et les moyens de subsistance en Afrique occidentale et centrale*

## 2. MIGRATION INTRA-RÉGIONALE

L'Afrique de l'Ouest et du Centre, une région qui présente une multitude de réseaux migratoires imbriqués et des flux de mobilité intenses, accueille environ 9 803 923 migrants. Cela représente 3 % de l'ensemble des migrants internationaux dans le monde. La grande majorité des flux migratoires ont lieu au sein de la région : 83 % des mouvements migratoires ont lieu à l'intérieur de la région. La Côte d'Ivoire accueille le plus grand nombre d'immigrants (estimé à 2,6 millions d'individus), suivie par le Nigeria (1,3 million) et le Burkina Faso (724,000)<sup>98, 99</sup>.

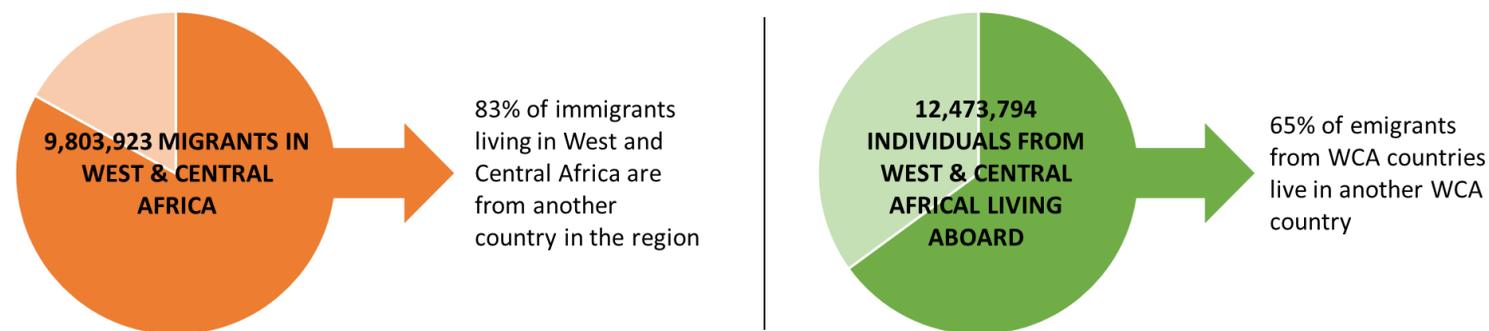


Figure 7. Immigration et émigration en Afrique occidentale et centrale <sup>100</sup>

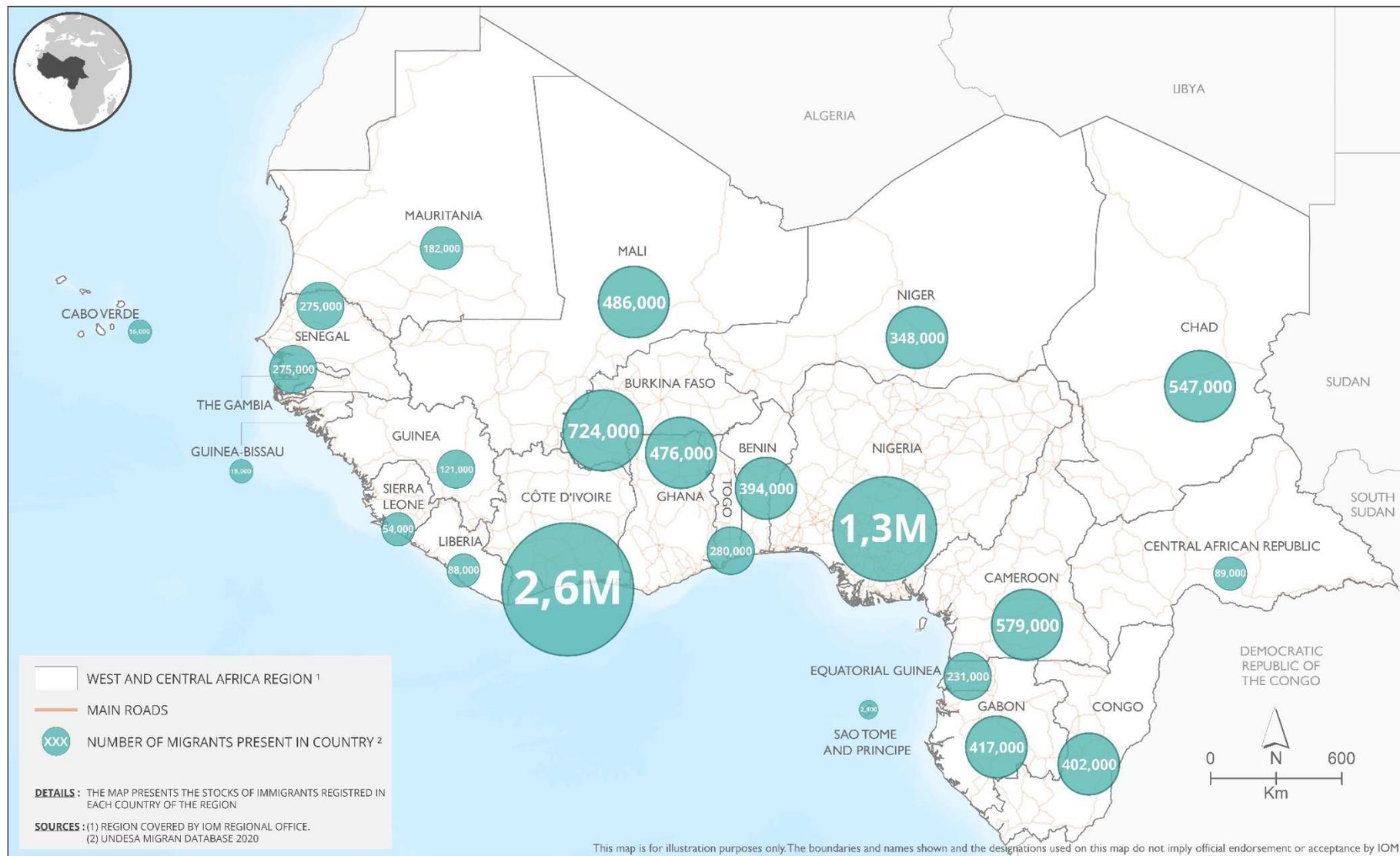
L'Afrique occidentale et centrale est également une région d'origine clé des migrants : 12 473 794 migrants sont originaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre, ce qui représente 4 pour cent de tous les émigrants dans le monde. Réflétant la dimension largement interne de la migration régionale, 65 % des migrants d'Afrique occidentale et centrale vivent dans un autre pays de la région. Le Nigeria (1,6 million d'individus), le Burkina Faso (1,6 million), le Mali (1,3 million) et la Côte d'Ivoire (1,1 million) comptent le plus grand nombre d'émigrants, la grande majorité résidant dans un pays voisin. Selon l'UNDESA, 66 % des 12,5 millions de migrants d'Afrique occidentale et centrale résident dans un autre pays de la région. Néanmoins, un tiers (34 %) vit dans une autre région, principalement en Europe (19 %) et en Amérique du Nord (8 %). Les pays d'Afrique du Nord attirent également un grand nombre de migrants, où ils peuvent trouver un emploi dans un large éventail de secteurs, notamment l'agriculture, la construction et le travail domestique.

<sup>98</sup> UNDESA, *International Migration Highlights 2020*, 2021.

<sup>99</sup> Il existe d'importants déficits de données sur les mouvements, et il est difficile d'obtenir des chiffres précis sur la migration. La mise à disposition de données migratoires fiables constitue un défi majeur pour soutenir la prise de décision au niveau des États et des régions. Les frontières larges et poreuses, les faibles capacités d'enregistrement des entrées et sorties des territoires nationaux, ainsi que la nature, la diversité et la complexité de certains flux migratoires contribuent à ce défi en matière de données.

<sup>100</sup> UNDESA, *International Migration Highlights 2020*, 2021.

→  
83% des migrants en Afrique occidentale et centrale viennent d'un autre pays de la région



Carte 9. Stocks de migrants en Afrique occidentale et centrale, en 2021<sup>101</sup>

<sup>101</sup> UNDESA 2020; IOM WCA, *Regional Mobility Mapping*, Janvier 2022..

## AUTRES TENDANCES DE MIGRATION

En 2021, les schémas de mobilité ont également été influencés par d'autres facteurs, non liés au programme COVID-19, et ont connu des flux et reflux caractéristiques. Ces schémas coïncident avec des périodes saisonnières d'intensification de la mobilité impliquant des mouvements agropastoraux transfrontaliers, des mouvements de travailleurs saisonniers pendant la saison des récoltes, des mines ou de la pêche, le début et la fin des trimestres scolaires et les festivités religieuses et culturelles.

L'ampleur des flux a connu une baisse substantielle en avril et mai 2021, correspondant à la période du Ramadan, où les populations ont tendance à éviter les déplacements pour faire la fête en famille. Les flux ont également connu des augmentations substantielles au cours du dernier trimestre de l'année, traduisant le mouvement des travailleurs saisonniers pour les activités agricoles et minières pendant la saison des pluies.

Un autre facteur notable à l'origine de la croissance des flux migratoires enregistrée en 2021 est la découverte de multiples sites d'extraction d'or, qui ont attiré un grand nombre de travailleurs migrants de toute la région. Dans les trois pays où des points de surveillance des flux (FMP) de l'OIM DTM étaient actifs en 2021 (Tchad, Mali et Niger), un nombre exponentiel de ressortissants de pays tiers a été enregistré entrant dans le pays pour travailler dans l'exploitation artisanale des mines d'or nouvellement découvertes<sup>102</sup>.

Les pays ont également connu des tendances spécifiques en matière de mobilité au cours de l'année. Au Tchad, les flux migratoires étaient directement corrélés à la situation sécuritaire dans le nord du pays. Alors que les combats entre les forces gouvernementales et les groupes armés non étatiques (NSAG) faisaient rage au début de l'année 2021, de vastes mouvements de mineurs d'or artisanaux ont été observés quittant les zones de conflit ; lorsque les hostilités se sont intensifiées, la mobilité s'est presque totalement arrêtée, les migrants évitant l'insécurité ; après la cessation des hostilités, les autorités gouvernementales ont adopté des restrictions strictes en matière de mobilité dans le nord du Tchad, ce qui a encore entravé la mobilité dans la région<sup>103</sup>. Le sud du Tchad, quant à lui, a connu d'importants mouvements de personnes fuyant l'insécurité dans le nord de la République centrafricaine<sup>104</sup>.

Au Niger, la découverte de plusieurs sites d'extraction d'or dans le nord et le sud du pays a alimenté des augmentations substantielles des mouvements enregistrés aux PMF dans tout le pays. Cette tendance est également liée à une année de mauvaises récoltes dues à des précipitations insuffisantes dans certaines régions et à des inondations qui ont détruit les cultures dans d'autres régions. La destruction des cultures et les mauvaises récoltes ont entraîné une diminution du travail pour les travailleurs migrants ainsi qu'une augmentation de l'insécurité

**La migration intrarégionale a connu des hauts et des bas caractéristiques en 2021**



**La découverte de sites d'extraction d'or a attiré un grand nombre de travailleurs migrants.**

<sup>102</sup> IOM Mali, *Rapport trimestriel sur les flux migratoire au Mali (Janvier – Mars 2021)*, Mai 2021 ; IOM Niger, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Octobre – Décembre 2021)*, Mars 2022.

<sup>103</sup> IOM Chad, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Janvier – Mars 2021)*, Mai 2021 ; IOM Chad, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Avril – Juin 2021)*, Aout 2021 ; IOM Chad, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Octobre – Décembre 2021)*, Mars 2022.

<sup>104</sup> IOM Chad, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Octobre – Décembre 2021)*, Mars 2022

alimentaire, ce qui a déclenché de vastes mouvements de migrants vers le nord du Niger à la recherche d'opportunités dans les mines d'or ou en Algérie. L'insécurité dans le sud du Niger, quant à elle, a eu deux conséquences notables : une augmentation des migrations internes, les populations fuyant la région, paralysée par les groupes de bandits et les tensions communautaires, et une diminution des flux transfrontaliers entre le Niger et le Nigéria en raison du renforcement des contrôles le long de la frontière<sup>105</sup>.

## TRANSHUMANCE

La transhumance, une forme de pastoralisme qui voit les éleveurs et leur bétail migrer de manière saisonnière entre des zones écologiques complémentaires, des zones où les pâturages et les sources d'eau sont rares vers des zones où les pâturages et l'eau sont plus abondants<sup>106</sup>, est une pratique historique, traditionnelle et courante en Afrique occidentale et centrale. En effet, la transhumance est observée à des degrés divers dans chaque pays de la région<sup>107</sup>, et contribue de manière significative à la mobilité humaine et aux moyens de subsistance dans la région. Le pastoralisme de transhumance concerne un très grand nombre d'individus (20 millions) et d'animaux (70% du bétail de la région, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) ; il est l'un des plus grands fournisseurs de viande et de lait de la région<sup>108</sup>; et constitue également une activité économique très productive dont dépendent de nombreuses populations pour leur alimentation et leurs revenus.

Les éleveurs transhumants dépendent fortement de l'ouverture des frontières pour effectuer des mouvements de transhumance, ce qui met en évidence l'interconnexion des schémas de mobilité dans la région et l'importance des flux intrarégionaux pour les moyens de subsistance des communautés locales.

Ces dernières années, une multitude de facteurs ont modifié les structures et les modèles de mobilité de transhumance.<sup>109</sup> Un climat erratique et des événements climatiques à évolution lente tels que la désertification et l'irrégularité des précipitations, la pression démographique, le stress accru sur les terres et les ressources naturelles, l'augmentation des densités de population et le rétrécissement des zones pastorales et de l'eau disponible, l'insécurité, l'instabilité et la volatilité politiques, les restrictions croissantes sur les mouvements transfrontaliers et les changements de politique ont forcé des changements dans les itinéraires saisonniers des mouvements de transhumance et rendu le calendrier de ces mouvements plus imprévisible et irrégulier. Ces événements modifient également le calendrier de la mobilité transhumante, amenant les troupeaux à voyager plus tôt ou plus tard que prévu.



**La transhumance  
concerne 70 % du  
bétail d'Afrique  
occidentale et centrale**

<sup>105</sup> IOM Niger, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Janvier – Mars 2021)*, Mai 2021 ; IOM Niger, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Avril – Juin 2021)*, Aout 2021 ; IOM Niger, *Analyse d'enquêtes individuelles du suivi des flux de populations (Octobre – Décembre 2021)*, Mars 2022.

<sup>106</sup> CIRAD, *Dictionnaire des sciences animales* [online] <http://dico-sciences-animales.cirad.fr> (consulté le 30 décembre 2019); SWAC-OECD, *The future of livestock in the Sahel and West Africa: potentials and challenges*.

<sup>107</sup> Corniaux, Christian et al., *"Cross-border livestock mobility: Challenges for West Africa"*, *FAO Policy Brief*, Janvier 2018.

<sup>108</sup> On estime que 65% de la viande bovine et 70% du lait, voir SWAC-OECD, *Op. Cit.*

<sup>109</sup> ONOWAS, *Pastoralism and Security in West Africa and the Sahel: Towards Peaceful Coexistence*, Aout 2018; Corniaux et al, *Op. Cit.*

En 2021, par exemple, l'OIM et son partenaire Réseau Billital Maroobé (RBM), grâce à la mise en place de l'outil de suivi de la transhumance<sup>110</sup> ont pu identifier 280 mouvements précoces, tardifs ou massifs de bétail qui auraient pu entraîner des conflits entre éleveurs et agriculteurs au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger. Dans une enquête menée au Mali et en Mauritanie entre octobre 2021 et janvier 2022, 15 % des éleveurs transhumants interrogés ont déclaré avoir changé de destination finale depuis leur départ : la disponibilité de la biomasse (pour 29 % des répondants) et l'accès à des points d'eau (24 %) étaient les raisons les plus courantes pour changer d'itinéraire. En outre, 53 % des répondants ont changé leur mois de départ au cours des 20 dernières années, et 44 % ont changé leur mois d'arrivée au cours des 20 dernières années. Parmi les répondants qui ont changé leur mois de départ au cours des 20 dernières années, 61 % l'ont changé en raison de la disponibilité de la biomasse, et 12 % l'ont changé en raison de l'accès aux points d'eau.

Par ailleurs, les événements climatiques tels que les sécheresses, les inondations et les incendies, conduisent également les éleveurs transhumants à adopter des stratégies d'adaptation et à modifier leur itinéraire et leur calendrier. Au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger, l'OIM et RBM ont identifié 63 catastrophes affectant la transhumance en 2021, principalement des feux de brousse, qui ont obligé les troupeaux à changer d'itinéraire ou à retarder leur voyage. Chaque année, à la fin de la saison des pluies, des milliers d'hectares de pâturages partent en fumée à cause des feux de brousse, entraînant des pertes considérables de fourrage, essentiel à la survie du bétail. Non seulement ces incendies détruisent les pâturages et constituent une menace directe pour la survie déjà précaire des éleveurs et de leur bétail, mais ils affectent également la dynamique pastorale en obligeant les éleveurs à modifier leurs itinéraires et à retarder leurs déplacements, menacent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et mettent en péril la paix intercommunale.

Par conséquent, ces circonstances ont généré une concurrence croissante pour les ressources. En conséquence, les affrontements violents entre éleveurs et agriculteurs sont devenus plus fréquents et ont pris une ampleur considérable<sup>111</sup>, conduisant parfois à des déplacements de population. En 2021, l'OIM au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger a enregistré 1 291 conflits agro-pastoraux et tensions intercommunautaires.

L'année 2021 a été marquée par un début tardif de la saison des pluies<sup>112</sup> et l'imprévisibilité des conditions de mobilité dans certaines zones ou certains pays.<sup>113</sup> Comme mentionné ci-dessus, la concentration et les mouvements du bétail dépendent de la disponibilité des ressources naturelles, mais aussi des risques sécuritaires qui persistent voire s'intensifient dans des régions comme le Liptako Gourma ou dans la région du bassin du lac Tchad. De plus en plus, les éleveurs ont tendance à éviter ces zones de grande insécurité et choisissent de rester dans les pays côtiers avec de possibles tensions diplomatiques lorsque ces derniers décident unilatéralement de fermer leurs frontières aux éleveurs



**les événements  
climatiques affectent  
de plus en plus les  
modes de  
transhumance**



**1 291 conflits  
agropastoraux ont été  
enregistrés en 2021**

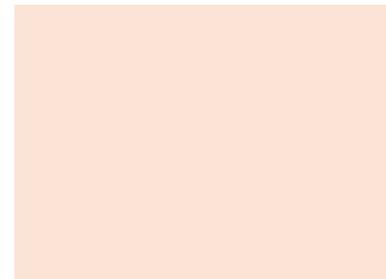
<sup>110</sup> IOM, [Transhumance Infosheet](#)

<sup>111</sup> ECOWAS, "Finding lasting solutions to resolve conflicts between farmers and herders in West Africa", April 26, 2018; Human Rights Watch, "Farmer-Herder Conflicts on the Rise in West Africa", 6 Aout 2018.

<sup>112</sup> <https://www.maroobe.com/images/DOCS/Bulletin%20bimestriel%20sur%20la%20veille%20informativ%20et%20l'impact%20du%20covid%2019%20sur%20les%20menages%20pastoraux%20et%20agropastoraux%20-%20Aout%202021.pptx.pdf>

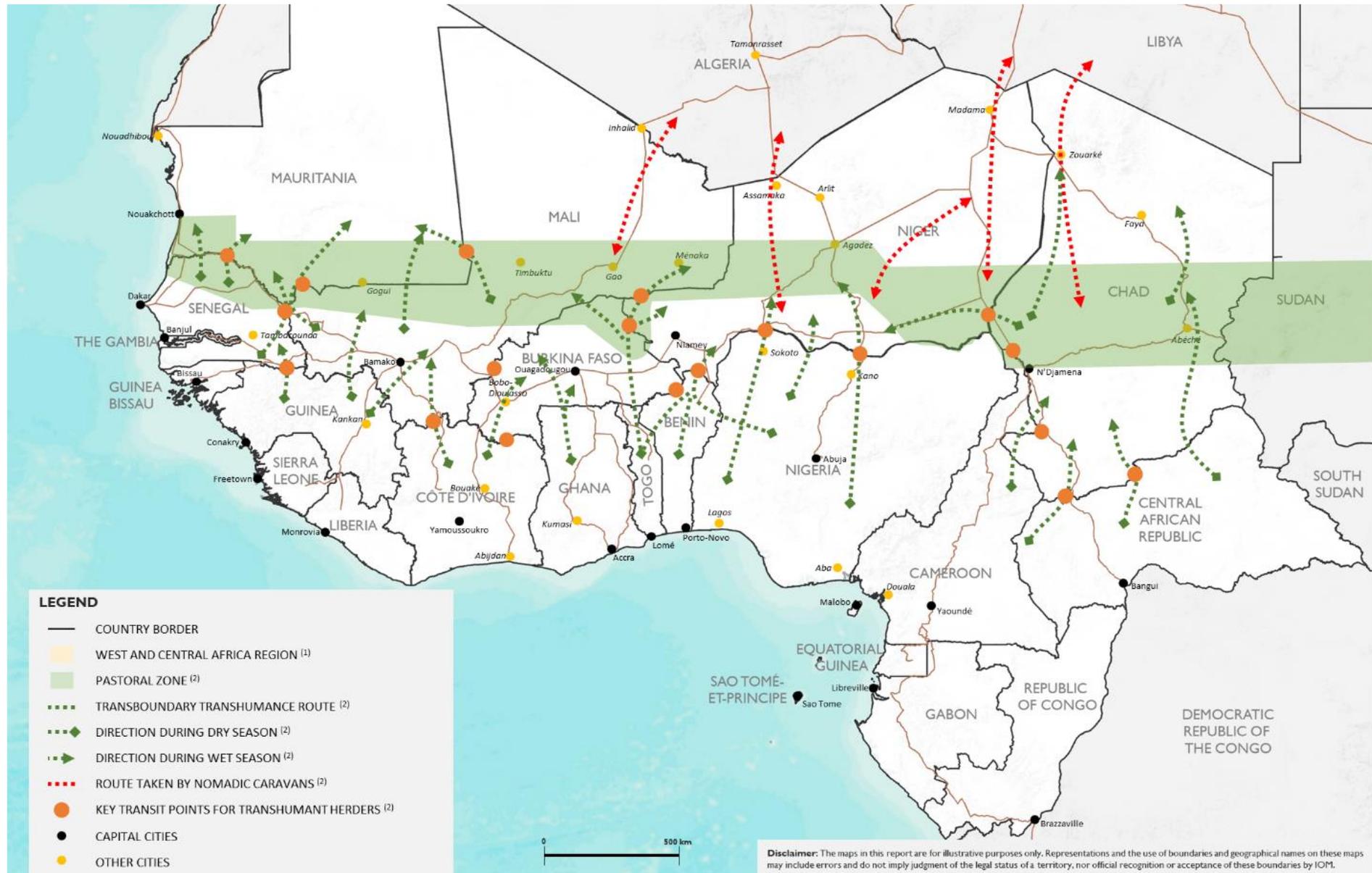
<sup>113</sup> <https://www.maroobe.com/images/DOCS/Bulletin%20bimestriel%20sur%20la%20veille%20informativ%20et%20l'impact%20du%20covid%2019%20sur%20les%20menages%20pastoraux%20et%20agropastoraux%20-%20Octobre%202021.pdf>

transhumants. Plusieurs zones ont connu des mouvements inhabituels d'animaux à la fin de l'année 2021, notamment : (i) un départ précoce des transhumants sénégalais du Nord vers le Sud ; (ii) une arrivée massive de troupeaux mauritaniens en transit dans le département de Podor au Sénégal, avant de retourner à l'intérieur du Ferlo ; et (iii) un départ précoce des transhumants nigériens de la région de Tillabéry vers la région sahélienne du Burkina Faso. <sup>114</sup>



---

<sup>114</sup> <https://www.maroobe.com/images/DOCS/Bulletin%20Novembre%20D%C3%A9cembre%202021%20FINAL%201.pdf>



Carte 11. Principaux itinéraires de transhumance en Afrique occidentale et centrale <sup>115</sup>

<sup>115</sup> IOM WCA, *Regional Mobility Mapping*, Janvier 2022.

## PROFILES DES MIGRANTS

Des enquêtes menées par l'OIM auprès de voyageurs dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont révélé que la majorité des migrants voyageant dans la région (82 %) étaient des hommes, tandis que 18 % étaient des femmes. La plupart des migrants étaient jeunes : plus de 80 % des personnes interrogées étaient âgées de 18 à 35 ans, tandis que 17 % étaient âgées de 36 à 59 ans. Un petit nombre de migrants (1 %) étaient des enfants. Si plus de la moitié des migrants (53 %) étaient mariés, une grande partie (42 %) étaient célibataires. Il y avait de grandes différences entre les pays : 81 % des voyageurs interrogés au Mali étaient célibataires, tandis que la majorité des voyageurs au Tchad (55 %) étaient mariés.

La plupart des migrants interrogés (35 %) étaient au chômage et à la recherche d'un emploi. La part des migrants sans emploi a augmenté entre 2019 et 2020, reflétant le bilan économique de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans la région. Par ailleurs, 31 % étaient indépendants, tandis que 19 % avaient un emploi. En effet, de nombreux migrants sont des jeunes hommes et femmes qui travaillent dans le secteur informel, en tant que travailleurs salariés quotidiens, vendeurs ambulants et petits commerces, ou en tant que stagiaires, et migrent à la recherche d'une plus grande stabilité ou de meilleures opportunités économiques. Notamment, 6 % des migrants interrogés étaient des étudiants. Là encore, des différences ont été observées entre les pays : 50 % des migrants au Mali étaient sans emploi, tandis qu'au Tchad et au Sénégal, la majorité des personnes interrogées (35 % et 61 %, respectivement) étaient des travailleurs indépendants. En outre, 29 % des voyageurs interrogés au Tchad étaient des étudiants, ce qui reflète les importants mouvements d'étudiants observés chaque année dans les PMF du sud du Tchad.

En termes d'éducation, la plus grande partie des migrants intrarégionaux (29 %) n'avaient aucune éducation d'aucune sorte, tandis que 21 % avaient terminé l'enseignement primaire et 21 % l'enseignement coranique. Cette situation reflète l'importance de la migration de main-d'œuvre peu qualifiée en Afrique occidentale et centrale. Seuls 4 pour cent des voyageurs avaient une formation universitaire. Au Tchad, en revanche, comme on peut le déduire du fait que de nombreux étudiants traversent les PMF dans le sud du pays, 20 % des voyageurs avaient une formation universitaire (ce n'était le cas que de 2 % des migrants au Mali). Néanmoins, une grande proportion de migrants (22 % au Tchad, 37 % au Mali, 35 % au Sénégal) n'avait reçu aucune éducation. Une proportion beaucoup plus importante de migrants au Tchad (16%) qu'au Mali (2%) et au Sénégal (9%) avait reçu une éducation religieuse.

La plupart des migrants (49%) voyageaient en groupe, tandis que 23% voyageaient seuls (27% n'ont pas donné de réponse). Les femmes étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes de voyager seules, peut-être en raison des risques et des vulnérabilités accrus auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles voyagent seules.



**La plupart des migrants en Afrique occidentale et centrale étaient des hommes (82%), jeunes (80%), sans emploi (35%) et avaient terminé leur éducation de base (71%).**

## RAISONS DE LA MIGRATION

### *Migration de la main-d'œuvre*

La mobilité économique et la mobilité de la main-d'œuvre sont les principaux moteurs de la migration intrarégionale. Les travailleurs migrants saisonniers, temporaires et permanents se déplacent généralement à la recherche de moyens de subsistance, avec une proportion importante de travailleurs migrants actifs dans des secteurs peu qualifiés, notamment l'agriculture, le commerce informel, la construction et le travail domestique, et une proportion croissante de migrants actifs dans des secteurs moyennement et hautement qualifiés. Bien que la majorité des migrants en AOC travaillent dans des secteurs peu qualifiés (60-70%), la proportion de migrants travaillant dans des secteurs moyennement qualifiés (15-20%) et hautement qualifiés (15-20%) est également significative et en augmentation.

L'Afrique occidentale et centrale offre un large éventail d'activités et de moyens de subsistance. La zone tri-frontalière entre le Mali, la Guinée et le Sénégal, le Niger et le Burkina Faso ainsi que le nord du Niger et le nord du Tchad sont de grandes zones minières qui attirent de nombreux ressortissants d'Afrique occidentale et centrale. Les ports et les zones de pêche le long du long littoral de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de la Mauritanie au Gabon, les industries, les terres agricoles et les forêts en Côte d'Ivoire et en Guinée attirent également d'importantes populations mobiles à la recherche d'opportunités d'emploi. Les grands centres urbains et les capitales, qui offrent une pléthore d'opportunités économiques et de travaux liés aux services (taxi, vente de crédit mobile, réparation automobile, travail domestique) constituent également un fort facteur d'attraction pour les migrants.

Parmi les autres facteurs importants de mobilité figurent les mouvements liés aux affaires, comme les déplacements vers les marchés pour acheter et vendre des marchandises, se réapprovisionner et faire des affaires.

L'importance des facteurs économiques en tant que facteurs contribuant à la dynamique migratoire intrarégionale est corroborée par les enquêtes menées par l'OIM auprès des voyageurs de toute la région, dont une majorité (84%) a indiqué voyager pour des raisons économiques<sup>116</sup>. Les principales raisons économiques étaient la recherche de travail et de moyens de subsistance (74 %) et la conduite d'affaires (13 %). Il est intéressant de noter que 5 % des migrants voyageaient avec du bétail dans le cadre d'activités agropastorales.



**La mobilité économique et du travail était le principal moteur de la migration pour 84% des voyageurs en Afrique de l'Ouest et du Centre**



**Des études menées par l'OIM en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire ont illustré la diversité et l'importance de la migration de main-d'œuvre en Afrique occidentale et centrale**

<sup>116</sup> OIM données de suivi des flux

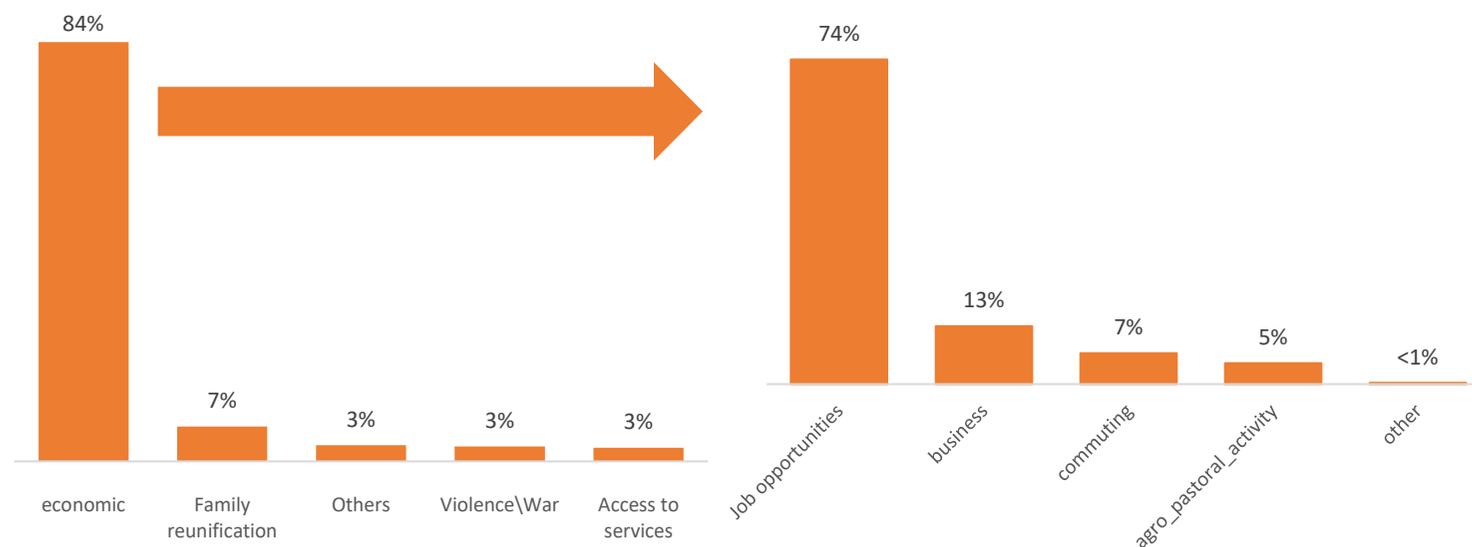


Figure 8. Raisons des déplacements des voyageurs en Afrique occidentale et centrale, en 2021<sup>117</sup>

Plusieurs rapports publiés par l'OIM soulignent l'importance, et la diversité, de la migration de main-d'œuvre en Afrique occidentale et centrale.

Une étude menée par l'OIM en Sierra Leone a montré l'importance de la mobilité pour les communautés transfrontalières, des unités homogènes qui chevauchent les frontières entre la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria<sup>118</sup>. Les membres des communautés de part et d'autre des frontières entretiennent des liens étroits et intimes les uns avec les autres, et voyagent librement à travers les frontières sur une base quotidienne, en tant que partie d'une seule communauté, en effectuant souvent des mouvements pendulaires. Les facteurs économiques sont des éléments clés de cette mobilité : les membres des communautés transfrontalières traversent régulièrement les frontières pour mener des activités agricoles à petite échelle, comme la production de cultures, ou pour faire du commerce, en achetant et en vendant des marchandises sur les marchés. De nombreux membres des communautés sont des éleveurs en transhumance, en particulier dans le district de Falaba, se déplaçant régulièrement entre les communautés le long des zones frontalières à la recherche de pâturages et d'eau pour leur bétail. Ces modèles organisés de mobilité pour le commerce transfrontalier ont une longue histoire et sont courants dans les régions frontalières de la Sierra Leone. L'étude a également illustré l'afflux de migrants de pays tiers qui se déplacent vers les communautés transfrontalières de la Sierra Leone pour trouver les nombreuses opportunités économiques disponibles, telles que la pêche, le commerce et l'agriculture.

<sup>117</sup> IOM WCA, Rapport d'enquête de suivi des flux (2018-2020), Avril 2021.

<sup>118</sup> IOM Sierra Leone, *Points of Entry, Disease Surveillance and Mobility Patterns and Trends in Cross-border Communities (October 2021)*, Décembre 2021.

Une étude mise en œuvre par l'OIM en Guinée a montré l'ampleur de la migration des ressortissants de pays tiers vers les zones d'extraction d'or du pays<sup>119</sup>. Souvent perçue comme étant principalement un pays de départ des migrants, la Guinée a attiré ces dernières années un nombre important de travailleurs migrants étrangers cherchant à travailler dans l'exploitation minière artisanale. L'étude a montré que les migrants sont venus dans le district de Kolenda en provenance de toute l'Afrique occidentale et centrale, notamment du Burkina Faso (51 %), du Mali (32 %), de la Côte d'Ivoire (6 %) et de la Sierra Leone (6 %). 94 % des migrants sont venus à Kolenda pour travailler et ont choisi la région comme destination, par opposition au fait que Kolenda soit un lieu de transit sur le chemin d'une autre destination.

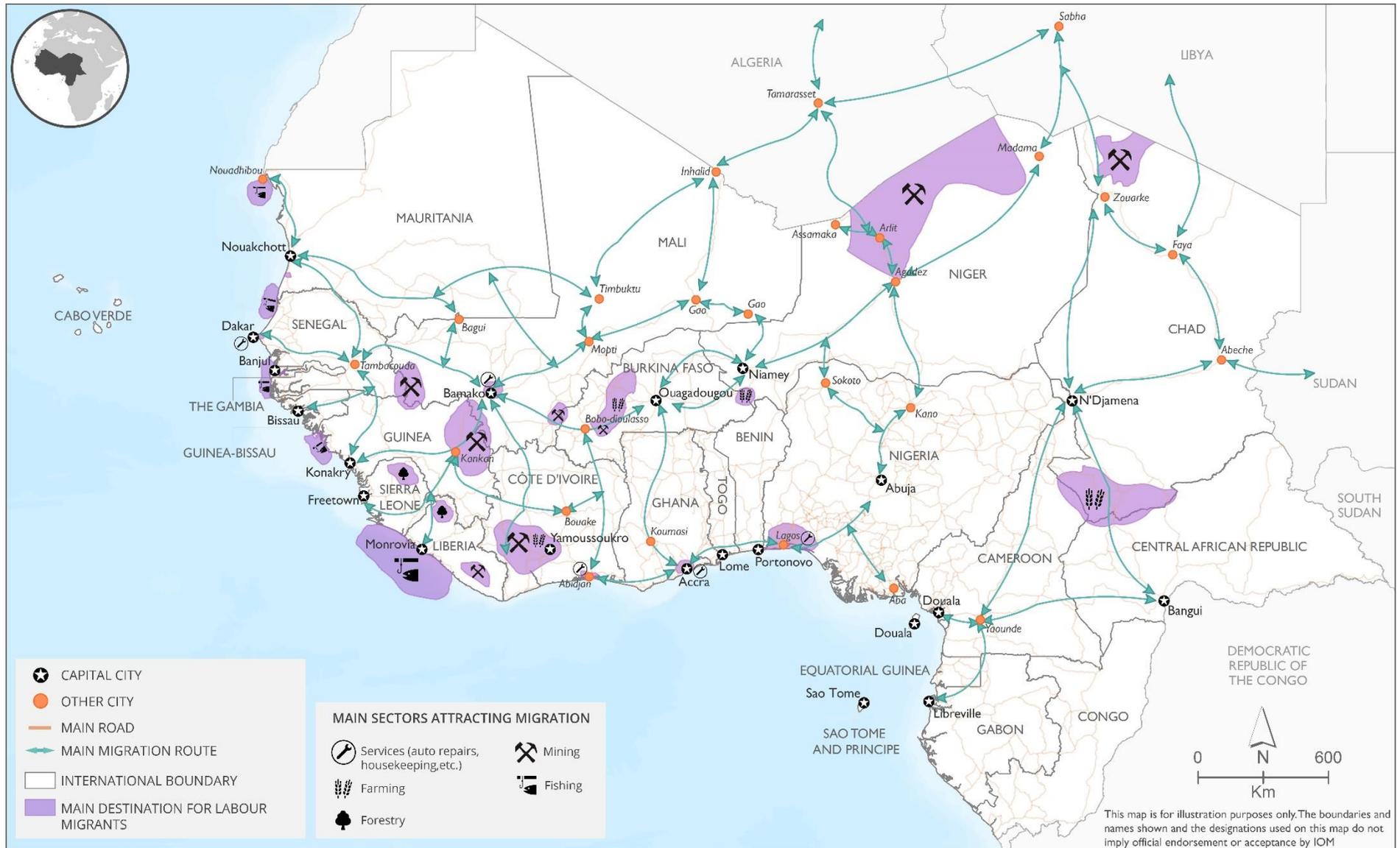
Enfin, une enquête menée par l'OIM Côte d'Ivoire s'est concentrée sur la migration vers les régions productrices de cacao<sup>120</sup>. La Côte d'Ivoire est le premier exportateur mondial de cacao et produit près de la moitié des réserves mondiales de cacao. Étant donné l'ampleur et l'importance économique du secteur du cacao, les régions productrices de cacao attirent un grand nombre de migrants des pays voisins, dont de nombreux enfants. Une grande partie des migrants vivant dans les deux régions couvertes par l'étude étaient originaires du Burkina Faso (80%) et du Mali (11%). Notamment, et contrairement à d'autres types de migration de travail, de nombreux migrants travaillant dans l'industrie du cacao en Côte d'Ivoire avaient émigré en Côte d'Ivoire dans les années 1980 (45 %). Plus de 90 % des migrants possédaient leur propre exploitation de cacao<sup>121</sup>.

---

<sup>119</sup> IOM Guinée, *Étude de profilage et évaluation des besoins des migrants orpailleurs étrangers à Kolenda (Février 2021)*, Juin 2021.

<sup>120</sup> IOM Côte d'Ivoire, *Profil pilote des populations migrantes et des populations hôtes dans les régions cacoyères du Cavally et du Gôh (Novembre 2021)*, Avril 2022.

<sup>121</sup> L'étude s'est concentrée sur les deux régions du Cavally et du Goh en Côte d'Ivoire. Ainsi, les résultats et les chiffres sont spécifiques à la situation de ces deux régions et ne peuvent être généralisés à l'ensemble du pays.



Carte 10. Zones de forte mobilité de la main-d'œuvre en Afrique occidentale et centrale <sup>122</sup>

<sup>122</sup> IOM WCA, *Regional Mobility Mapping*, Janvier 2022.

*Autres facteurs de migration*

La migration de travail n'est pas le seul type de migration dans la région : une part importante des voyageurs interrogés par l'OIM rejoignaient des membres de leur famille (11%). En effet, une étude menée par l'OIM en Sierra Leone a révélé que les visites familiales et l'observance des rites traditionnels et religieux étaient un facteur récurrent de mobilité dans les communautés transfrontalières<sup>123</sup>.

D'autres cherchaient un meilleur accès aux services (2%). Une enquête menée par l'OIM en Mauritanie, par exemple, a souligné l'importance de la migration des enfants vers la Mauritanie pour étudier dans les écoles coraniques (*madrasas*)<sup>124</sup>. La Mauritanie est un pays qui compte un grand nombre d'écoles coraniques, perçues comme offrant une éducation religieuse de haut niveau, dont beaucoup sont intégrées au système scolaire officiel. Ainsi, des parents de toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre envoient leurs enfants, parfois non accompagnés, en Mauritanie pour étudier dans les écoles coraniques (bien que certains soient envoyés dans les madrasas parce que leurs parents n'ont pas les moyens de les prendre en charge). L'étude a révélé que la majorité des enfants viennent des pays voisins, le Mali (69%) et le Sénégal (14%), bien que l'on trouve dans les madrasas mauritaniennes des enfants provenant de pays de la région (parmi lesquels la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo) et au-delà. Si un tiers des enfants sont âgés de 15 à 17 ans, des fractions importantes sont âgées de 6 à 10 ans (28%) et de 11 à 14 ans (29%). Même les enfants de moins de cinq ans (10%) sont envoyés en Mauritanie dans les madrasas. Les conditions dans lesquelles vivent les élèves des écoles coraniques varient considérablement d'une madrasa à l'autre, et nombre d'entre eux sont exposés aux abus, à l'exploitation et au travail des enfants.

Notamment, 3 % des voyageurs enregistrés dans les PMF ont été déplacés de force en raison d'un conflit, de la violence ou de l'insécurité. Les migrants ayant déclaré avoir été déplacés de force ont été observés principalement au Tchad et au Niger, qui ont connu en 2021 une escalade de la violence dans le nord du Tchad (conflit armé entre les forces gouvernementales et les groupes armés non étatiques) et dans le sud du Niger (banditisme et violence communautaire).



**L'éducation est un facteur important de migration en Afrique occidentale et centrale**

<sup>123</sup> IOM Sierra Leone, *Points of Entry, Disease Surveillance and Mobility Patterns and Trends in Cross-border Communities (October 2021)*, Décembre 2021.

<sup>124</sup> IOM Mauritanie, *Enquête sur les enfants migrants résidant dans les madrasas en Mauritanie (Janvier 2022)*, Avril 2022.

## RISQUES ET DÉFIS DE LA MIGRATION INTERNATIONALE

La migration intrarégionale, bien que moins dangereuse que la migration vers l'Afrique du Nord et l'Europe (Voir la section Risques et défis de la migration vers l'Afrique du Nord et l'Europe), comporte néanmoins des risques et des défis. Parmi les voyageurs interrogés par l'OIM entre 2018 et 2020 qui ont fourni des informations sur les dangers rencontrés pendant le voyage, 38 % ont indiqué avoir été confrontés à des défis pendant leur voyage. Les principaux problèmes rencontrés par les personnes interrogées sont liés à des finances tendues (43 %), au manque de documents (41 %), à l'insécurité alimentaire (39 %) et au manque d'abri (39 %). Ces difficultés signalées sont interdépendantes. Les problèmes financiers entraînent une insécurité alimentaire et d'hébergement, tandis que le manque de documents peut empêcher l'accès physique aux abris<sup>125</sup>.

Un pourcentage faible mais significatif de répondants ayant déclaré avoir été confrontés à des difficultés a mentionné l'exposition à des dommages physiques comme l'une des difficultés rencontrées au cours de leur voyage. Des incidents d'attaques ont été signalés par 6 % des répondants, tandis que 2 % ont mentionné des blessures physiques.



Migrants dans le désert nigérien © OIM 2020.



**Les principaux défis auxquels sont confrontés les voyageurs en Afrique occidentale et centrale sont les difficultés financières, l'absence de documents, l'insécurité alimentaire et le manque d'abris.**

<sup>125</sup> Centre FXB pour la santé et les droits de l'Homme, OIM, *See Migration Like Water™: An Analysis of IOM Flow Monitoring Survey Data on Migration Flows in West and Central Africa*, Mars 2021.

## ÉTUDE DE CAS 2 - MIGRATION, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le lien entre environnement et mobilité humaine n'est pas nouveau - les gens se déplacent en réponse aux changements de leur environnement depuis des millénaires. Cependant, les facteurs environnementaux sont entrelacés avec d'autres facteurs - démographiques, économiques, sociaux, voire politiques - dans toute forme de mobilité humaine. Dans le cadre de ces considérations, il est également essentiel de tenir compte de la perception qu'ont les gens des facteurs environnementaux, car ils influencent la prise de décision en matière de migration<sup>126</sup>. Dans le contexte d'événements et de processus à déclenchement soudain ou lent -, de nombreuses options en termes d'(im)mobilité sont possibles : rester sur place pour s'adapter (ou tenter de s'adapter) aux changements ou parce que l'on ne peut ou ne veut pas migrer<sup>127</sup>; ou migrent en réaction, ou de manière proactive, afin de minimiser l'impact, de manière temporaire ou définitive et plus ou moins volontaire à la recherche de revenus supplémentaires ou de meilleures opportunités, ou pour des questions de survie. Par conséquent, la mobilité humaine dans des contextes de catastrophes, de changement climatique et de dégradation de l'environnement prend diverses formes : temporaire ou permanente ; forcée ou volontaire ; à proximité ou à plus grande distance ; interne ou internationale ; et tout ce qui se trouve entre les deux.

L'Afrique Central et de l'Ouest est porteuse d'une longue histoire de mobilité humaine, et les impacts du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes contribuent à cette mobilité. En 2011, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a mis en évidence dix-neuf points chauds climatiques en Afrique de l'Ouest, ces points chauds - des zones où de forts effets physiques et écologiques sur le changement climatique se conjuguent avec un grand nombre de personnes et de communautés vulnérables et pauvres - étaient situés dans la partie centrale du Sahel, au Niger, au Burkina Faso, au nord et sur la côte du Ghana, au nord du Togo, au Bénin et au Nigeria. Depuis les années 1970, la variabilité des précipitations a entraîné une augmentation des sécheresses et une dégradation avancée des terres<sup>128</sup>.

En plus d'être une région particulièrement vulnérable aux événements soudains tels que les inondations, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est également exposée à la dégradation des sols, à la pénurie d'eau et à l'érosion côtière. Les sécheresses, la désertification, la déforestation, la pénurie d'eau, l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière ont augmenté en fréquence et en gravité au cours des dernières décennies en raison des effets néfastes du changement climatique, obligeant directement et indirectement les gens à quitter leur foyer dans une région - l'Afrique de l'Ouest et du Centre - où 80 % de la population dépend des ressources naturelles pour sa subsistance (OCHA). L'insécurité alimentaire est appelée à s'aggraver à mesure que les impacts du changement climatique continuent de croître sur le continent. L'agriculture, à son tour, est également un secteur qui dépend fortement de la migration saisonnière de la main-d'œuvre. Généralement peu qualifiés, ces

<sup>126</sup> de Longueville et al., 2020

<sup>127</sup> Foresight, 'Migration and Global Environmental Change' (UK Government Office for Science 2011) Final Project Report 11–14. Zickgraf (2018)

<sup>128</sup> NEF/IIED/IED-Afrique Consortium, 2014



**824 000 personnes ont été déplacées par des risques naturels en 2021**

migrants saisonniers sont eux-mêmes des agriculteurs dont les moyens de subsistance dépendent de la pluie et sont donc extrêmement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

La plupart des migrations et des déplacements observés dans ces contextes se font actuellement à l'intérieur des pays ou entre pays voisins, plutôt que vers des pays à revenu élevé plus éloignés géographiquement (GIEC, 2022). Dans la région, 824 000 nouveaux déplacements internes se sont produits dans le contexte de catastrophes (IDMC, 2021). En Afrique de l'Ouest, les inondations ont été avec les tempêtes de vent la cause la plus importante de déplacements liés aux catastrophes, déplaçant 276.000 personnes au Niger, 279.000 au Nigeria et 20.000 au Burkina Faso. Mais aussi importants soient-ils, ces chiffres ne tiennent pas compte des migrations dans le contexte d'événements à évolution lente, au-delà des sécheresses. La région est également considérée par les Nations Unies comme ayant le taux d'urbanisation le plus élevé au monde d'ici 2050, et particulièrement dans les zones côtières, où se concentre un tiers de la population de la région. Dans la région, les villes sont déjà confrontées aux défis conjoints de l'urbanisation intensive et non planifiée, du changement climatique et de la migration. Dans les villes enclavées du Sahel, les défis sont surtout liés aux inondations, et les déplacements internes mettent au défi les capacités des villes en termes de gestion de la mobilité humaine.

Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les catastrophes affectent également les éleveurs dans leur transhumance, une pratique courante en Afrique occidentale et centrale. Chaque année, à la fin de la saison des pluies, des milliers d'hectares de pâturages partent en fumée à cause des feux de forêt, entraînant des pertes considérables de fourrage, essentiel à la survie du bétail. Les incendies mais aussi les changements dans le régime des pluies et la multiplication des événements extrêmes constituent non seulement une menace directe à la survie déjà précaire des éleveurs et de leur bétail, mais ils affectent également la dynamique pastorale en obligeant les éleveurs à modifier leurs itinéraires et à retarder leurs déplacements, menacent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et mettent en péril la paix intercommunautaire, générant parfois des conflits meurtriers entre éleveurs transhumants et agriculteurs, alors que le pastoralisme peut être considéré comme une mesure d'adaptation climatique essentielle dans le contexte d'une agriculture dans un environnement changeant. D'autres communautés de la région sont également touchées par le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les catastrophes, comme les pêcheurs vivant sur les zones côtières, confrontés à l'érosion côtière, à la montée du niveau de la mer ou à la surpêche.

En outre, dans les zones du Sahel confrontées à l'insécurité et à des crises prolongées, comme la région du Liptako-Gourma ou le bassin du lac Tchad, la concurrence pour l'accès aux ressources rares est devenue un moteur supplémentaire de conflits et de tensions intercommunautaires. Parallèlement, les structures sociales qui permettaient de régler les différends communautaires sur les ressources naturelles ont été affaiblies par la présence de groupes armés qui ont instrumentalisé les tensions intercommunautaires pour alimenter les conflits<sup>129</sup>.

Dans une étude nationale sur le lien entre la migration, l'environnement et le changement climatique menée au Niger, les données de l'enquête ont mis en évidence la place centrale occupée par la migration comme mécanisme d'adaptation au sein des ménages ruraux face aux bouleversements environnementaux et au changement climatique, montrant une intensification de la mobilité interne et externe dans les

<sup>129</sup> Farah Hegazi, Florian Krampe, Elizabeth Seymou Smith, 2021. Climate-related Security Risks and Peacebuilding in Mali, SIPRI Policy Paper n. 60

**Jusqu'à 32 millions de personnes seront des migrants climatiques internes en Afrique occidentale et centrale d'ici 2050**

régions particulièrement exposées à la dégradation de l'environnement et au changement climatique comme Tahoua, Tillabéri, Zinder et Maradi<sup>130</sup>. En effet, la mobilité peut être considérée comme une stratégie pour améliorer les moyens de subsistance et s'adapter aux situations difficiles. De plus, les migrants peuvent avoir un impact positif sur la sécurité alimentaire, la croissance économique, et plus largement sur la résilience des territoires où ils se rendent. En effet, la migration aide les ménages à diversifier leurs moyens de subsistance, à protéger leurs revenus et à réduire la pression sur les ressources naturelles dans les communautés d'origine. Les envois de fonds contribuent à financer les investissements qui favorisent la résilience, ainsi que le rétablissement après les catastrophes, en aidant les familles restées au pays à accéder à la nourriture, au logement et aux soins de santé. En fin de compte, la migration peut permettre aux gens de s'épanouir dans leurs foyers malgré les défis environnementaux auxquels ils sont confrontés. La migration peut être une stratégie d'adaptation pour les migrants, ainsi que pour les familles et les communautés d'origine.

Mais elle soutient également les objectifs d'adaptation et de résilience dans les communautés de destination<sup>131</sup>. La migration est essentielle pour favoriser et maintenir le bien-être économique, diversifier le capital social et culturel, et soutenir les transferts de connaissances et de technologies. La relocalisation planifiée - la relocalisation permanente hors des zones exposées ou affectées par des dangers à déclenchement soudain ou des changements environnementaux à déclenchement lent - a également été reconnue comme une stratégie possible de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au climat, mais elle est largement considérée comme une mesure de dernier recours en raison des implications socio-économiques, culturelles, de sécurité humaine et de droits de l'homme. Certains gouvernements d'Afrique occidentale et centrale ont déjà eu recours à la relocalisation planifiée dans le contexte des catastrophes et des effets néfastes du changement climatique<sup>132</sup>.

Les estimations indiquent que les effets futurs du changement climatique sur les migrations internes en Afrique seront considérables (Rigaud et al., 2018) avec jusqu'à 32 millions de migrants climatiques internes dans les pays d'Afrique de l'Ouest d'ici 2050 en l'absence d'actions

<sup>130</sup> <https://rodakar.iom.int/sites/g/files/tmzbdl696/files/documents/etude-mecc-niger.pdf>

<sup>131</sup> Gemenne, F. and J. Blocher, 2017. How can migration serve adaptation to climate change? Challenges to fleshing out a policy ideal. *The Geographic Journal*, volume 183, numéro 4.

<sup>132</sup> Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2022. *Leaving Place, Restoring Home II : A Review of French, Spanish and Portuguese Literature on Planned Relocation in the Context of Hazards, Disasters, and Climate Change*. OIM, Genève.

concrètes en matière de climat et de développement. Il sera essentiel d'assurer la protection et l'inclusion des personnes qui se déplacent, y compris dans le contexte du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des désastres



*Une caravane transporte de l'eau pendant une grande sécheresse en Mauritanie © OIM 2017.*



**89%** des flux migratoires en Afrique occidentale et centrale sont internes à la région

### 3. MIGRATION INTER-REGIONALE

La grande majorité des flux migratoires en Afrique occidentale et centrale sont internes à la région. Selon l'UNDESA, 66 % des 13 millions de migrants d'Afrique occidentale et centrale résident dans un autre pays de la région. Les données de l'OIM montrent qu'en 2020, 89 % des flux (représentant 1,5 million de mouvements) à travers la région étaient internes à la région (d'un pays d'Afrique occidentale et centrale à un autre).

		RÉGION DE DÉPART			TOTAL
		WCA	AFRIQUE DU NORD	AUTRES	
RÉGION DE DESTINATION	WCA	89%	4%	0%	93%
	AFRIQUE DU NORD	7%	0%	0%	7%
	AUTRES	0%	0%	0%	0%
	Total	96%	4%	0%	100%

Tableau 8. Régions de départ et régions de destination prévues des voyageurs en Afrique occidentale et centrale en 2021<sup>133</sup>

Selon UNDESA, un tiers des migrants (34%) vivent dans une autre région, principalement en Europe (19%) et en Amérique du Nord (8%)<sup>134</sup>. Les pays d'Afrique du Nord attirent également un grand nombre de migrants, où ils peuvent trouver un emploi dans un large éventail de domaines, notamment l'agriculture, la construction et le travail domestique. En effet, l'OIM a enregistré 11 % des flux d'inter-migration (163 000 mouvements) en 2010, principalement à destination et en provenance d'Algérie et de Libye. Ces tendances montrent les liens étroits entre les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre et leurs voisins du Nord, portés par des siècles de commerce, de migration et d'échanges interrégionaux.

### LES MOUVEMENTS ENTRE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE ET L'AFRIQUE DU NORD

L'Afrique occidentale et centrale et l'Afrique du Nord entretiennent des liens étroits, portés par des siècles

La Libye est historiquement un pays de destination majeur pour les travailleurs étrangers de toute l'Afrique subsaharienne, ainsi qu'un important pays de refuge et de transit pour les réfugiés en quête de protection et de sécurité. Malgré le conflit en cours dans certaines parties du pays et les perturbations économiques qui en découlent, la Libye reste une destination attrayante pour les migrants, car la forte demande de main-d'œuvre migrante sur le marché du travail libyen continue d'en faire une destination attrayante pour les migrants. L'Algérie constitue également un pays de destination privilégié pour les migrants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et est notamment le témoin d'importants

<sup>133</sup> IOM WCA, 2020, Registre des données de suivi des flux.

<sup>134</sup> UNDESA, *International Migration Highlights 2020*, 2021.

**d'échanges et de commerce**



**Entre 2018 et 2020, moins de migrants ont voyagé de l'Afrique occidentale et centrale vers l'Afrique du Nord**

mouvements migratoires circulaires de migrants à la recherche de main-d'œuvre temporaire et saisonnière. Le sud de l'Algérie se trouve également au carrefour de routes commerciales, notamment la route transsaharienne reliant Alger (Algérie) à Lagos (Nigeria)<sup>135</sup>.

Points de surveillance des flux de l'OIM le long des frontières entre le Mali, le Niger et le Tchad et l'Algérie et la Libye<sup>136</sup> a enregistré plus de 1,4 million de mouvements individuels en 2019-2021. La majorité de ces flux (76 %) se dirigeaient vers une destination en Afrique occidentale et centrale. Les migrants rentraient chez eux depuis l'Afrique du Nord ou se dirigeaient des pays d'Afrique du Nord vers les régions du nord du Tchad, du Mali et du Niger pour travailler dans l'industrie minière ou pour d'autres activités économiques. Sur trois années de collecte de données (2019-2021), la proportion des mouvements vers l'Afrique du Nord, comparée aux mouvements depuis l'Afrique du Nord, a progressivement diminué, passant de 28 % de l'ensemble des flux en 2019 (110 000 voyageurs), à 24 % en 2021 (153 000 individus), mettant en évidence la nature plus équilibrée et moins unilatérale des flux entre les deux régions. En analysant cette tendance, on peut supposer sans risque de se tromper qu'au cours de ces trois années, moins de migrants se sont rendus en Afrique du Nord, peut-être en raison de contrôles

<sup>135</sup> IOM, UNHCR, *Mass Expulsions from Algeria and Eastern Libya: Background Paper and Points for Discussion*, Décembre 2020.

<sup>136</sup> Les FMP sont situés à Inhalid, Tombouctou, Gao et Ménaka (Mali), à Faya, Kalait, Ounianga Kebir et Zouarké (Tchad) et à Arlit, Madama, Tahoua et Séguédine (Niger).

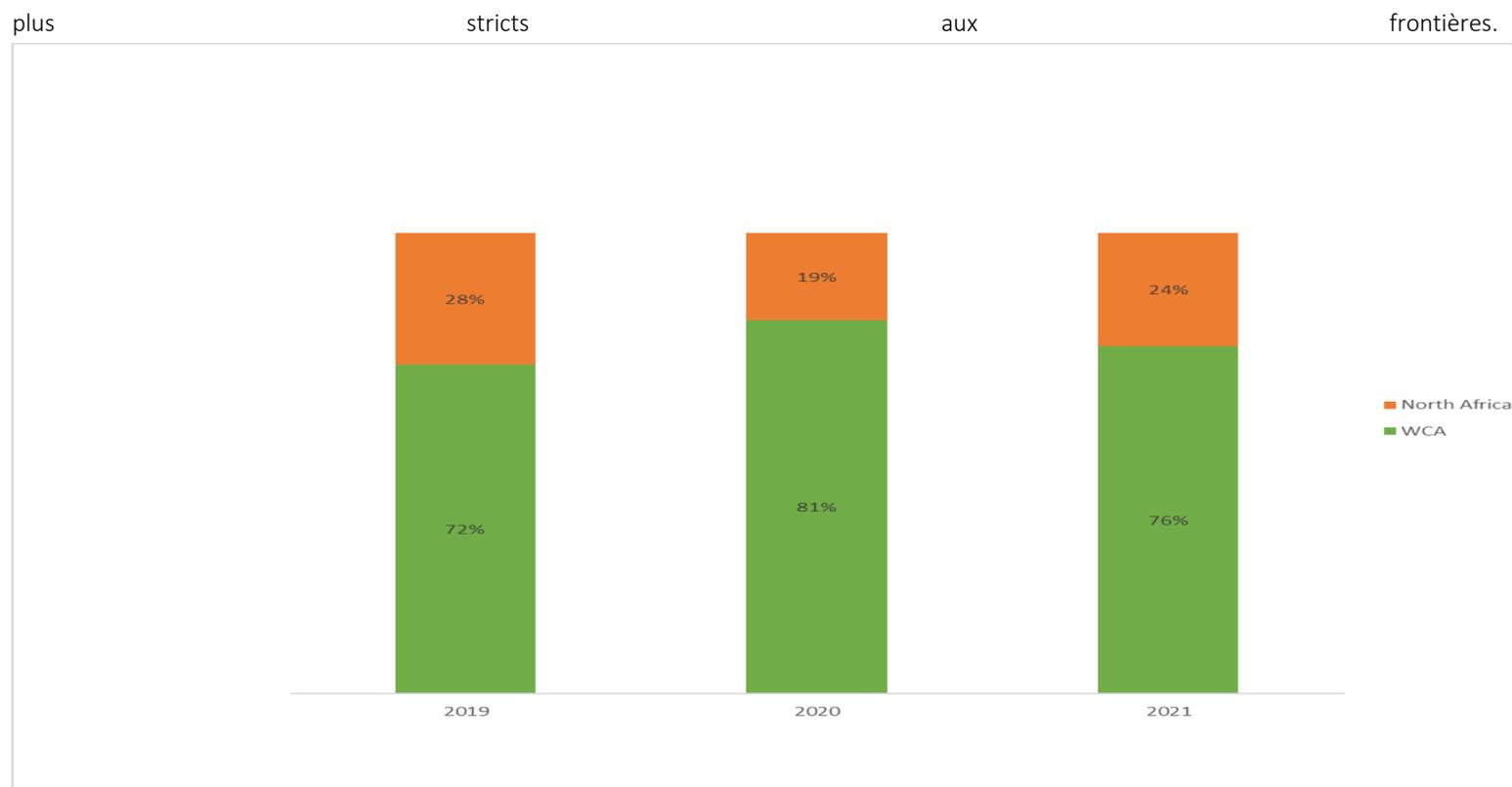
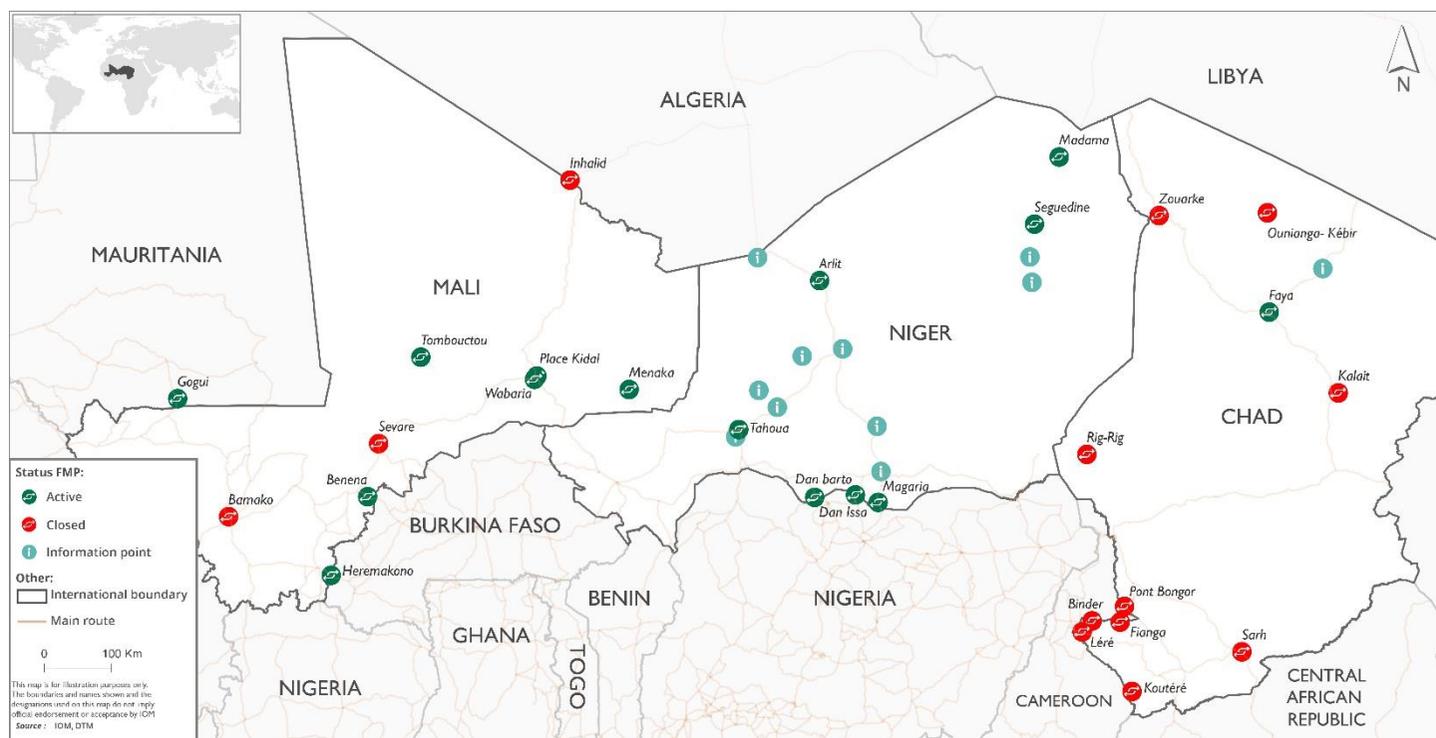


Figure 9. Régions de destination des voyageurs au Tchad, au Mali et au Niger <sup>137</sup>

Détailler la destination des 1,5 million de mouvements enregistrés entre l'Afrique de l'Ouest et du Centre et l'Afrique du Nord permet de mieux comprendre les tendances migratoires dans les régions frontalières du nord de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en 2019-2021. Les mouvements sortants, de l'Afrique de l'Ouest et du Centre vers l'Afrique du Nord, ont été beaucoup plus irréguliers que les mouvements entrants, de l'Afrique du Nord vers l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cela met en évidence la forte volatilité des mouvements dans ces zones rapidement impactées par divers événements liés aux conditions de sécurité, aux opportunités économiques ou à la gestion des frontières. L'inconsistance des flux sortants (de l'AOC vers l'Afrique du Nord) met en évidence l'adaptation rapide des routes migratoires suite à la fermeture des frontières, à l'émergence et au déclin des opportunités économiques ou à une surveillance accrue aux frontières.

<sup>137</sup> OIM Registre des données de suivi des flux



Carte 12. Localisation des PGF dans les régions du nord du Tchad, du Mali et du Niger

Une analyse comparative des flux sortants (de l'AOC vers l'Afrique du Nord) et entrants (de l'Afrique du Nord vers l'AOC) donne une indication de l'évolution du volume de migrants à destination de l'Afrique du Nord de 2018 à 2020. En 2020, 34 000 individus de plus ont voyagé de l'Afrique de l'Ouest et centrale vers l'Afrique du Nord que de retour d'Afrique du Nord vers l'Afrique de l'Ouest et centrale. C'est 40 % de moins qu'en 2019 (57 000) et 12 % de moins qu'en 2018 (39 000), ce qui reflète le fait que les mouvements hors de la région ont diminué au fil du temps. Ces analyses peuvent indiquer que les flux migratoires irréguliers de l'Afrique de l'Ouest et centrale vers l'Afrique du Nord ont diminué en 2020, tandis que les retours (volontaires et forcés) d'Afrique du Nord se sont poursuivis tout au long de cette période. En effet, en 2020, pour la première fois en 3 ans de collecte de données, les mouvements entrants (d'Afrique du Nord vers l'AOC) étaient plus importants que les mouvements sortants (d'AOC vers l'Afrique du Nord).

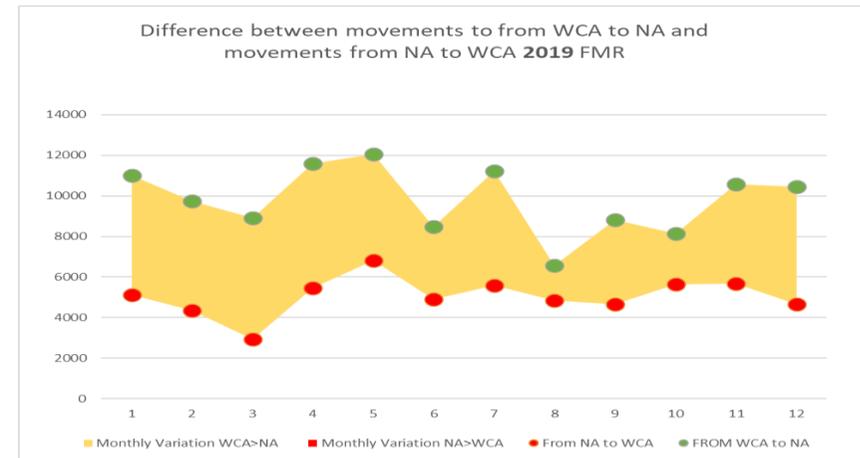
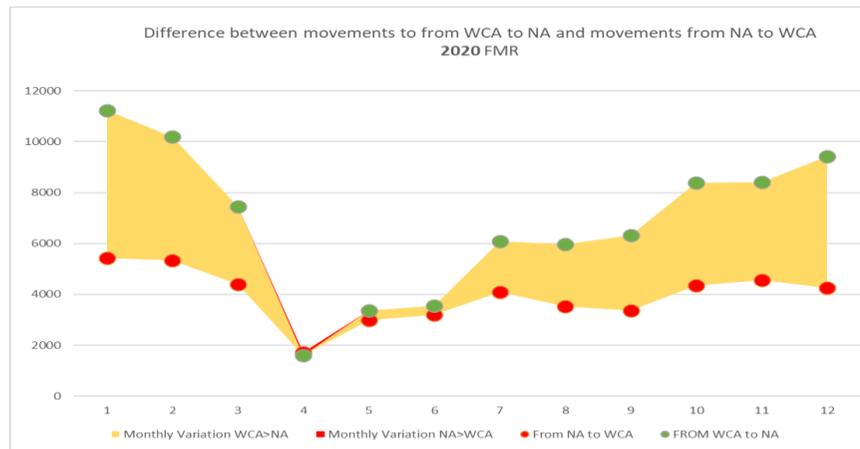
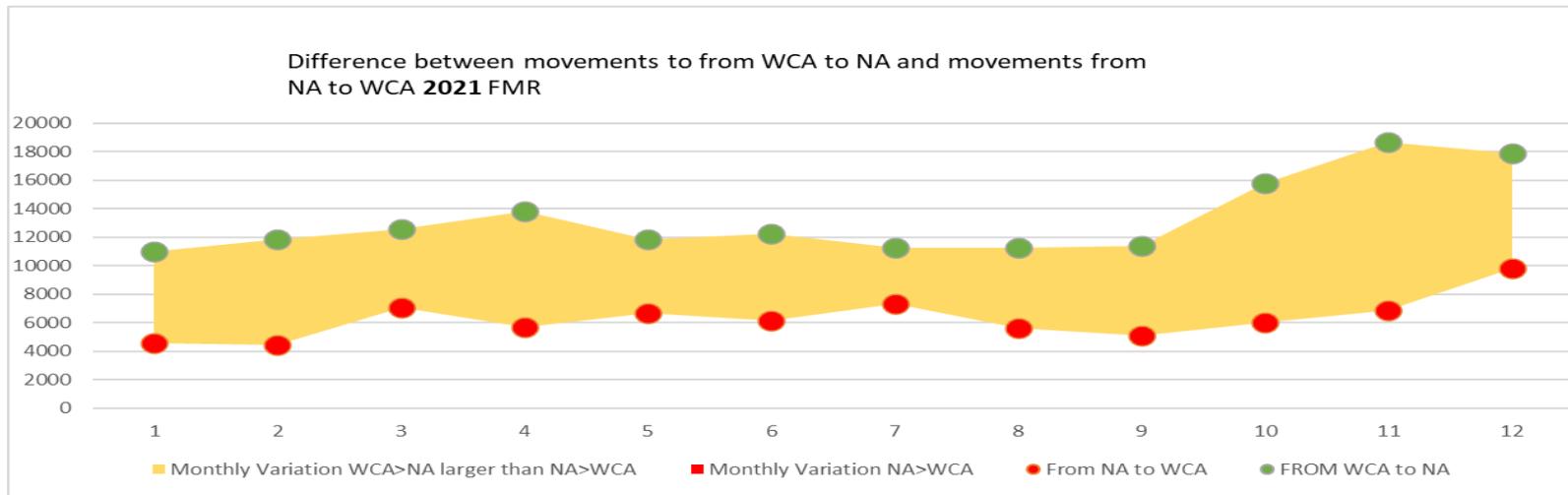


Figure 10. Différences dans l'ampleur des flux de l'Afrique de l'Ouest et centrale vers l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Nord vers l'Afrique de l'Ouest et centrale, en 2019, 2020 et 2021<sup>138</sup>

La dynamique de la mobilité vers et depuis l'Afrique de l'Ouest et du Centre varie selon les pays, ce qui peut être une indication de l'évolution des routes migratoires. Alors que le Tchad a connu plus de mouvements entrants en provenance de la Libye que de mouvements vers la Libye (2 320 arrivées de plus que de départs) - peut-être le résultat d'un nombre important d'expulsions collectives et de refoulements de la Libye

<sup>138</sup> IOM register des données de suivi des flux

vers le Tchad tout au long de 2020 - le Niger et le Mali ont connu plus de départs vers l'Algérie que d'arrivées en provenance de l'Algérie (23 000 départs de plus au Mali et 109 000 départs de plus au Niger).

PAYS	2019	2020	2021	TOTAL DES VARIATIONS 2019-2021
MALI	1185	-2,810	-3,147	-4,772
NIGER	51,085	32,334	77,369	160,788
CHAD	- 352	- 1,005	- 542	- 2,1195

Tableau 9. Différence entre les mouvements de l'Afrique de l'Ouest et du Centre vers l'Afrique du Nord & les mouvements de l'Afrique du Nord vers l'Afrique de l'Ouest et du Centre

**Les arrivées de migrants irréguliers en Europe ont augmenté de 47 % entre 2020 et 2021.**

## MOUVEMENTS D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE VERS L'EUROPE

Entre 2017 et 2021, plus de 692 000 migrants irréguliers sont arrivés en Europe (par voie terrestre et maritime). Après avoir connu plusieurs années de baisse, diminuant de moitié entre 2017 et 2020, les arrivées de migrants irréguliers en Europe ont connu une croissance significative entre 2020 et 2021, augmentant de 46 % (de 96 076 à 140 618). C'est la première fois depuis le pic d'arrivées de 2015 que les arrivées de migrants irréguliers en Europe augmentent.

Le classement des pays d'arrivée a également connu de profonds changements en 2021. Alors que l'Espagne (41 861) était le principal pays par lequel les migrants irréguliers ont atteint l'Europe en 2020, elle n'était que le deuxième pays d'arrivée en 2021 (50 945), derrière l'Italie (67 477). En effet, les arrivées en Italie ont presque doublé (augmentation de 87 %) entre 2020 et 2021, tandis que les arrivées en Espagne ont augmenté de 22 % sur la même période. Le nombre d'arrivées en Grèce, quant à lui, a connu une baisse de 39 % entre 2020 et 2021.

PAYS	2017	2018	2019	2020	2021
GRÈCE	35,052	50,215	71,386	14,785	9,026
ITALIE	119,369	23,370	11,471	34,154	67,477
ESPAGNE	28,707	65,325	35,513	41,861	50,945
AUTRES	2,682	6,240	11,226	5,276	13,170
<b>TOTAL</b>	<b>185,810</b>	<b>145,150</b>	<b>129,596</b>	<b>96,076</b>	<b>140,618</b>

Tableau 10. Nombre total d'arrivées de migrants irréguliers en Europe, par principal pays d'arrivée et par année (2017-2021)<sup>139</sup>

Entre 2017 et 2021, plus de 180 000 personnes originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont arrivées irrégulièrement en Europe, ce qui représente 27 % de l'ensemble des arrivées au cours de cette période. Comme pour l'ensemble des arrivées, 2021 est la première année au cours de laquelle les arrivées de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont augmenté depuis 2015. Toutefois, la part des

<sup>139</sup> IOM, *Mixed Migration Flows to Europe, Quarterly Overview (October — December 2020)*, Février 2021.

Entre 2020 et 2021, la part des ressortissants nigériens arrivant en Europe a bondi de 10 points de pourcentage, tandis que la part des ressortissants ivoiriens a diminué de 10 points de pourcentage.

ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale parmi tous les migrants a considérablement diminué au cours de cette période : alors que les migrants d'AOC représentaient 39 % de toutes les arrivées en Europe en 2017, leur part s'est réduite à 20 % en 2021. Cette forte réduction des flux migratoires vers l'Europe, et plus spécifiquement des flux de ressortissants d'AOC (diminution de 20 points de pourcentage), peut s'expliquer par de multiples facteurs : une surveillance plus stricte des frontières, des accords de coopération améliorés et renforcés sur les contrôles aux frontières, des restrictions de mobilité COVID-19, une diminution des opportunités de subsistance et des revenus pour les migrants potentiels, ainsi que des risques plus élevés de voyages.

PAYS	2017	2018	2019	2020	2021
GRÈCE	1,027 (3%)	2,701 (5%)	3,372 (5%)	872 (6%)	312(3%)
ITALIE	56,409 (47%)	4,403 (19%)	2,592 (58%)	5,317 (16%)	11,393(17%)
ESPAGNE	14,157 (49%)	38,114 (58%)	14,027 (43%)	13,311 (32%)	15,763(31%)
AUTRES	NA	NA	2,860 (25%)	545 (10%)	180(1%)
TOTAL	71,593 (39%)	45,218 (31%)	22,851 (18%)	20,045 (21%)	27,648 (21%)

Tableau 11. Nombre d'arrivées en Europe de migrants irréguliers originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et proportion de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale parmi le total des arrivées, par principal pays d'arrivée et année (2017-2021)<sup>140141</sup>

Une tendance notable observée entre 2020 et 2021 a été la baisse significative de la part des ressortissants d'AOC arrivant en Italie et en Espagne : les citoyens des pays d'AOC arrivant en Italie et en Espagne en 2021 représentaient respectivement 17 % et 31 % de toutes les arrivées, contre 47 % et 49 % en 2017. Parallèlement, la proportion de ressortissants d'AOC parmi les arrivées en Grèce est passée de 6 % à 3 % sur la même période. Les principales nationalités des migrants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale arrivés en Europe entre 2017 et 2021 étaient la Guinée (15 %), la Côte d'Ivoire (14 %), le Nigeria (12 %) et le Mali (11 %). Ces quatre nationalités représentaient 52 % des arrivées en provenance de la région AOC. Au cours des deux dernières années, les nationalités des migrants d'AOC ont connu des changements radicaux. La proportion d'individus originaires du Nigéria arrivant en Europe a fait un bond significatif entre 2020 et 2021, passant de 4 % des arrivées en AOC à 14 % en 2021, tandis que la proportion d'individus originaires de Côte d'Ivoire a diminué, passant de 22 % en 2020 à 12 % en 2021.

PAYS	2017	2018	2019	2020	2021
GUINEA	13,839 (19%)	7,121 (16%)	2,676 (12%)	1,683 (14%)	28,015 (15%)
NIGERIA	18,260 (26%)	1,395 (3%)	898 (4%)	542 (4%)	26,692 (14%)
CÔTE D'IVOIRE	13,336 (19%)	3,552 (8%)	3,065 (13%)	2,701 (22%)	21,963 (12%)
MALI	7,796 (11%)	6,717 (15%)	2,571 (11%)	1,597 (13%)	20,442 (11%)

Tableau 12. Nombre d'arrivées de migrants irréguliers en Europe des 4 principales nationalités d'Afrique de l'Ouest et centrale et proportion parmi toutes les arrivées de ressortissants d'AOC, par principal pays d'arrivée et par année (2017-2021)<sup>142</sup>

<sup>140</sup> Une remarque importante à faire ici sur l'absence de ventilation par nationalité des arrivées en Espagne pour la période octobre-décembre 2020, qui a été la période la plus active en termes d'arrivées d'AOC aux îles Canaries, en Espagne. Le chiffre des arrivées d'AOC en Europe est susceptible d'être considérablement affecté par ces données manquantes.

<sup>141</sup> IOM, *Mixed Migration Flows to Europe, Quarterly Overview (October — December 2020)*, Février 2021.

<sup>142</sup> Ibid.



**En 2021, 22 316 personnes ont débarqué de manière irrégulière aux îles Canaries, contre 23 023 en 2020**



**Les décès de migrants le long de la WAAR ont augmenté de 38 %**

## ROUTE ATLANTIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST VERS LES ÎLES CANARIES

Une tendance clé observée depuis fin 2019, qui s'est accélérée pendant la crise du COVID-19 et n'a cessé de croître depuis, est la "réactivation" de la route Atlantique ouest-africaine (WAAR), le long de laquelle les migrants traversent l'Atlantique depuis les côtes ouest-africaines jusqu'aux îles Canaries espagnoles. Selon le ministère espagnol de l'Intérieur, 22 316 personnes ont débarqué de manière irrégulière dans les îles Canaries, soit une légère diminution de 707 personnes par rapport à 2020 (23 023). Cela reflète la prééminence continue des îles Canaries en tant que route migratoire majeure vers l'Europe. Le quatrième trimestre a connu la plus forte augmentation des arrivées, avec une croissance exponentielle à partir de juillet<sup>143</sup>. Ceci est attendu, car le temps se réchauffe et les conditions météorologiques deviennent plus clémentes pendant la saison des pluies (juillet - octobre).

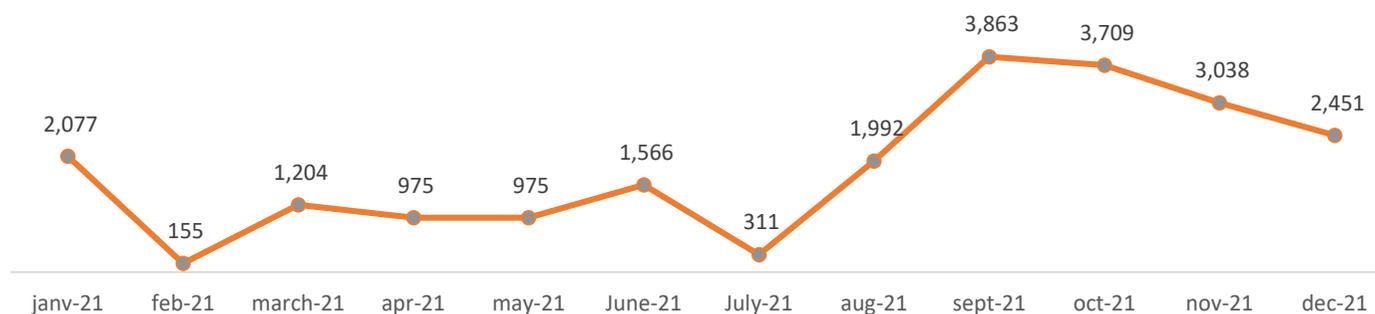


Figure 11. Nombre mensuel d'arrivées de migrants irréguliers aux îles Canaries (Espagne) en 2021 <sup>144</sup>

Cette tendance est corroborée par les données recueillies par l'OIM le long des côtes sénégalaises, qui, entre septembre et décembre 2021, a identifié 32 départs de bateaux depuis le Sénégal à bord desquels 1 153 individus sont partis.<sup>145</sup> En outre, une augmentation de 41 % du nombre de migrants potentiels inscrits sur les listes au cours de cette même période suggère que cette tendance devrait se poursuivre en 2022.

La légère baisse des départs le long de cette route dangereuse s'est néanmoins accompagnée d'une augmentation des décès et des disparitions le long de la RVAO. Quatre-vingt-quatre naufrages ont été enregistrés le long de la route en 2021, entraînant la mort de 1 173 migrants, dont la moitié est présumée s'être noyée le long de la Route Atlantique Ouest Africaine. À titre de comparaison, en 2020, 12 naufrages ont causé la mort de 849 migrants (Voir section [Migrant deaths and disappearances on West and Central African migration routes](#)).

<sup>143</sup> Spanish Ministry of the Interior, *Informe quincenal sobre inmigración irregular: datos acumulados del 1 Enero al 31 Diciembre 2021*, Janvier 2022.

<sup>144</sup> *Ibid.*

<sup>145</sup> IOM Senegal, *Monitoring of Departure Areas: Movements to the Canary Islands (November – December 2020)*, Mars 2021.



**Un nombre croissant de femmes et d'enfants s'embarquent sur la route atlantique ouest-africaine**

Cette augmentation de la popularité du WAAR peut être attribuée à un certain nombre de facteurs, notamment la plus grande difficulté à emprunter d'autres routes migratoires, en particulier en Afrique occidentale et centrale où de nombreux pays, depuis l'avènement de la crise du COVID-19, ont adopté des politiques migratoires plus strictes, renforcé les contrôles et procédé à des retours forcés de migrants. L'impact économique du COVID-19 peut également avoir été un facteur d'augmentation des traversées vers les îles Canaries, obligeant les jeunes Africains de l'Ouest et du Centre désespérés à migrer à tout prix. Des enquêtes montrent que plus de la moitié des migrants sénégalais qui ont tenté la traversée vers les îles Canaries étaient des pêcheurs, dont les revenus ont diminué en raison de la pandémie et des restrictions de mobilité<sup>146</sup>.

D'autres facteurs, dont l'évolution des considérations politiques telles que la volatilité politique et la détérioration des conditions de sécurité dans de nombreux pays de la région, qui ont encouragé les migrants ainsi que les passeurs à trouver des itinéraires alternatifs, et le coût moins élevé de la route atlantique ouest-africaine pour certaines nationalités (Sénégalais, Maliens, Guinéens) par rapport aux routes de la Méditerranée centrale et de la Méditerranée occidentale, peuvent également contribuer à expliquer ce changement.

Une étude du Centre de migration mixte (MMC) a révélé que les facteurs économiques et de subsistance jouent un rôle prépondérant dans les décisions de migrer le long de cette route. Les réfugiés et les migrants ont décrit leur désir d'échapper à la pauvreté et de rechercher une plus grande sécurité économique, l'incapacité à trouver un emploi fructueux ou un moyen de subsistance durable étant très souvent citée comme l'un des principaux moteurs de leur décision de migrer. Les facteurs économiques se sont accentués depuis la crise du COVID-19, dont les effets économiques ont incité à des départs à tout prix. En outre, les îles Canaries sont largement considérées comme "le point d'entrée le plus proche" de l'Europe. La route de l'Atlantique est considérée par certains comme la route "la plus courte et la moins problématique" vers l'Europe, compte tenu de l'insécurité et d'autres menaces dans des pays comme le Mali, la Libye, le Niger et l'Algérie<sup>147</sup>.

Une tendance significative observée le long du WAAR est le nombre croissant de femmes et d'enfants voyageant sur cet itinéraire. On estime que 34 % des arrivées sont des femmes et des enfants. En effet, les garde-côtes ont observé un plus grand nombre de femmes sur la route de l'Atlantique, cherchant fréquemment à fuir un conflit ou des violations des droits de l'homme. La majorité (67 %) des arrivées proviennent des pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, en particulier du Mali, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée<sup>148</sup>.

## PROFIL DES MIGRANTS QUI SE RENDENT EN AFRIQUE DU NORD ET EN EUROPE

<sup>146</sup> Observatoire sénégalais des migrations, Policy Brief No. 01.01.2021, Février 2021.

<sup>147</sup> Mixed Migration Centre, *A Gateway re-opens: the growing popularity of the Atlantic route*, Février 2022.

<sup>148</sup> Mixed Migration Centre, *West Africa Quarterly Mixed Migration Update: Quarter 3 2021*, Novembre 2021.

**Les migrants qui se dirigent vers l'Afrique du Nord et l'Europe sont plus jeunes, plus instruits et plus susceptibles d'être célibataires.**



**Les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord et l'Europe étaient plus susceptibles d'être au chômage**

Le profil des personnes voyageant vers des régions situées en dehors de l'Afrique de l'Ouest et du Centre présente certaines similitudes avec celui des migrants internes, mais aussi des différences marquées avec le profil des migrants intrarégionaux.

Les enquêtes menées par l'OIM ont montré que des parts similaires de voyageurs étaient des hommes, quelle que soit la région de destination prévue (83%). En termes d'état civil, une grande partie des migrants se rendant en Afrique du Nord (68%) et une part encore plus grande des voyageurs se rendant en Europe (86%) étaient célibataires ; en outre, une majorité écrasante des migrants se rendant en Europe (97%) et en Afrique du Nord (90%) étaient de jeunes adultes (âgés de 18 à 35 ans), soulignant le fait que la migration vers ces deux régions, souvent dangereuse et destinée à être à long terme, est généralement effectuée par des individus jeunes et célibataires. Cela contraste avec les migrants intrarégionaux, où la prévalence de la migration circulaire, saisonnière et à court terme fait qu'il est plus probable que les migrants soient plus âgés et aient une famille.

Bien que les Nigériens représentent une grande partie des migrants se dirigeant vers l'Afrique de l'Ouest et centrale (13%), l'Afrique du Nord (26%) et l'Europe (24%), il y a eu d'autres différences notables dans les nationalités des migrants : des parts importantes des migrants se rendant en Europe étaient originaires de Guinée (24%) et du Mali (18%), alors qu'ils représentaient une part plus faible des migrants se rendant en Afrique du Nord ou en AOC. Parallèlement, les ressortissants nigériens représentaient un quart des voyageurs se rendant en Afrique du Nord (23%).

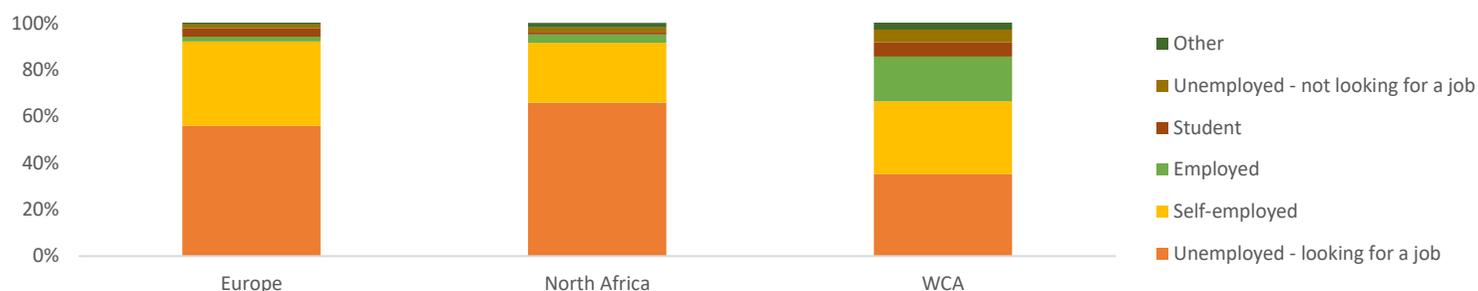


Figure 12. Situation professionnelle des voyageurs selon la destination finale prévue, en 2021<sup>149</sup>

Les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord (66%) et l'Europe (56%) étaient plus susceptibles d'être au chômage que leurs homologues intrarégionaux, ce qui indique qu'une plus grande part des voyageurs migraient pour trouver du travail dans ces deux régions et que les raisons de la migration étaient moins diverses. Cette constatation est corroborée par le fait que presque tous les migrants se rendant en Europe (96 %) et en Afrique du Nord (90 %) voyageaient à la recherche de moyens de subsistance. Il est intéressant de noter que 4 % des migrants se rendant en Europe étaient des étudiants, ce qui souligne peut-être le manque de perspectives pour les diplômés de l'enseignement secondaire et universitaire en Afrique occidentale et centrale.

In terms of education, migrants going to Europe were more educated: one third (30%) had completed secondary school (compared to 8% of intraregional migrants and 15% of migrants going to North Africa), while 9% of migrants going to Europe had not received any kind of education

<sup>149</sup> IOM WCA, *Flow Monitoring Survey Report (2018-2020)*, Avril 2021.,

(29% of migrants in WCA and 19% of migrants in North Africa). Migrants going to Europe were also less likely to have gone to Koranic school (1%, compared to 20% of intra-regional migrants).

**En 2020, l'OIM a secouru 433 migrants dans le désert nigérien**



**Les migrants se dirigeant vers l'Afrique du Nord et l'Europe ont déclaré que le manque d'abri (24%), la faim (18%) et le manque de ressources financières (18%) étaient les principaux défis à relever.**

## RISQUES ET DÉFIS DE LA MIGRATION

Les migrants sont confrontés à de nombreux risques, dangers et aléas au cours de leur périple migratoire. Il s'agit notamment de l'exposition à l'exploitation, aux abus et à la traite, de la corruption et de l'extorsion par les fonctionnaires et les passeurs, des itinéraires isolés et dangereux, des périls en mer, notamment la surpopulation et les naufrages, et des risques de protection tels que la violence sexiste, les enlèvements et les vols.

Les migrants qui traversent le Sahara en direction des pays d'Afrique du Nord sont particulièrement vulnérables et font face à des risques accrus. Le terrain vaste, inhospitalier et éloigné soulève la perspective de déshydratation, de maladie et de manque de soins de santé, d'être laissé en rade après un accident de véhicule ou l'explosion d'une mine terrestre, et d'être exposé à des températures élevées et à un soleil porteur<sup>150</sup>. Les données de l'OIM Niger montrent qu'en 2021, 433 migrants ont été secourus au cours de 33 opérations de recherche et de sauvetage (SaR) dans le désert du Sahara. Ces facteurs sont exacerbés par des facteurs d'origine humaine, principalement l'irrégularisation croissante de la migration, c'est-à-dire l'utilisation accrue des itinéraires irréguliers et la poussée de la migration vers la clandestinité dans le contexte saharien, entraînant la violence, le vol, l'enlèvement et la violence sexiste ; l'instabilité et la violence ; l'abus et l'exploitation par les passeurs ; et la sécurisation accrue des frontières et la répression de la migration irrégulière, qui ont poussé les migrants à l'invisibilité et augmenté les dangers auxquels ils sont confrontés<sup>151</sup>.

Les migrants interrogés par l'OIM ont signalé le manque d'abri (24%), la faim (18%), les problèmes financiers (18%) et l'absence d'identification (12%) comme étant les principaux défis rencontrés au cours de leur voyage, soulignant les conditions extrêmement dures et les vulnérabilités auxquelles de nombreux migrants sont confrontés au cours de leur voyage. De nombreux risques découlent de l'absence de documents et de

<sup>150</sup> Black, Julia, "Risks faced by migrants in the Sahara Desert", in IOM, *Migration in West and North Africa and across the Mediterranean: Trends, Risk and Development*, 2020.

<sup>151</sup> Black, Julia, "Risks faced by migrants in the Sahara Desert", in IOM, *Migration in West and North Africa and across the Mediterranean: Trends, Risk and Development*, 2020.

l'irrégularité de leur situation : 7 % et 4 % des voyageurs ont indiqué avoir peur de l'expulsion et des arrestations arbitraires, respectivement.

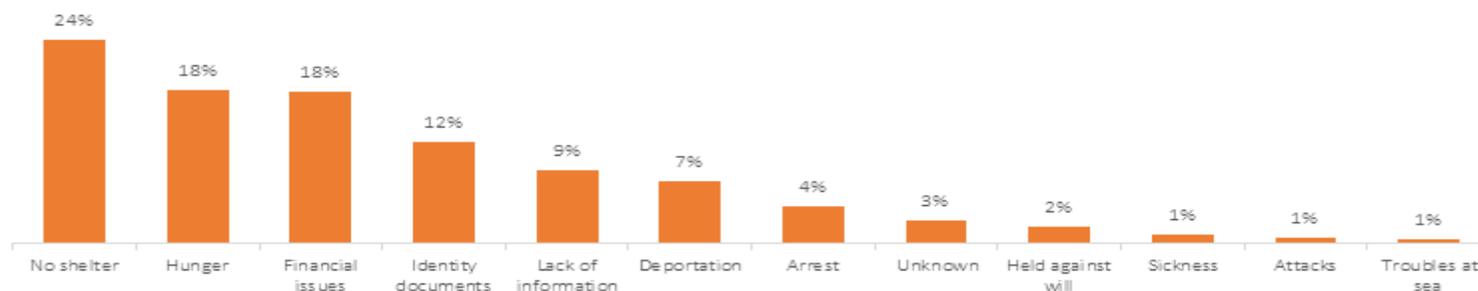


Figure 13. Défis rencontrés par les migrants voyageant de l'Afrique de l'Ouest et centrale vers l'Afrique du Nord et l'Europe<sup>152</sup>

## DÉCÈS ET DISPARITIONS DE MIGRANTS SUR LES ROUTES MIGRATOIRES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Des récits fréquents font état de décès ou de disparitions de migrants le long des routes migratoires en provenance d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, que ce soit en route vers l'Afrique du Nord ou en mer, pendant la traversée de la Méditerranée vers l'Europe continentale ou sur le chemin des îles Canaries. Chaque jour, des hommes, des femmes et des enfants meurent de déshydratation, d'asphyxie ou de noyade, une réalité qui reflète les dangers auxquels les migrants sont confrontés le long des routes migratoires. Du désert du Sahara à l'océan Atlantique, les migrants n'hésitent pas à affronter des risques élevés pour leur survie pour atteindre certaines destinations. De plus, les contrôles plus stricts aux frontières et les restrictions de mobilité liées au COVID-19, dont beaucoup restent en place, ont conduit au développement de routes alternatives, plus isolées, plus dangereuses et plus meurtrières.

En conséquence, l'Afrique occidentale et centrale a connu une augmentation des décès et des disparitions de migrants. En Afrique de l'Ouest et centrale et le long de la route de l'Atlantique ouest-africain en 2021, 1 199 décès et disparitions de migrants ont été enregistrés (impliqués dans 83 incidents). Cela reflète une augmentation de 41 % par rapport à 2020, une croissance importante qui peut s'expliquer en partie par la réduction de la mobilité pendant la pandémie de COVID-19.

1 176 migrants sont morts ou ont disparu le long de la route de l'Atlantique ouest-africain (WAAR), en route vers les îles Canaries, tandis que. Le nombre de décès le long de la RVAO a augmenté de façon spectaculaire depuis la réactivation de cette route en 2019, enregistrant une hausse de 39 % entre 2020 et 2021, confirmant ainsi que la RVAO est la route la plus meurtrière vers l'Europe (un migrant sur quinze qui entreprend ce voyage meurt en route vers les îles Canaries).



**1 199 décès et disparitions de migrants ont été enregistrés en Afrique occidentale et centrale en 2021.**

<sup>152</sup> IOM WCA, Flow Monitoring Survey Report (2018-2020), April 2021.

En 2021, des naufrages et autres accidents maritimes mortels touchant des migrants ont eu lieu le long de la route atlantique ouest-africaine au large des côtes du Sénégal (St-Louis), de la Mauritanie (Nouadhibou), du Maroc (Boujdour, Tan-Tan, Tarfaya), du Sahara occidental (Dakhla, Laâyoune). Les épaves sont également fréquentes au large de toutes les îles des Canaries (Gran Canaria, Lanzarote, Tenerife, El Hierro).

En dehors de ces naufrages, 23 décès et disparitions ont été enregistrés en Afrique occidentale et centrale, principalement des décès et disparitions enregistrés en raison de la violence à l'encontre des migrants routiers au Nigeria. Les routes de la Méditerranée occidentale et centrale, qui traversent toutes le désert du Sahara, restent des itinéraires dangereux.

## RETOUR FORCÉ DE RESSORTISSANTS DE L'OUEST ET DU CENTRE DE L'AFRIQUE



**En 2021, près de 30 000 migrants ont été renvoyés de force d'Algérie et de Libye**

Les expulsions massives, notamment des pays d'Afrique du Nord, se sont intensifiées au tout début de la crise du COVID-19, car les gouvernements ont compris que les frontières seraient fermées et en ont profité pour réprimer la migration irrégulière avant la fermeture des frontières. Les frontières internationales s'étant alors fermées en pleine pandémie, les expulsions massives ont alors été suspendues, avant de reprendre en septembre 2020. En Algérie, ces mouvements s'effectuent à la fois par des convois officiels coordonnés avec le gouvernement nigérien, par lesquels les migrants nigériens sont remis à l'armée nigérienne, et par des mouvements non officiels, au cours desquels les migrants étrangers en situation irrégulière sont arrêtés, détenus dans des centres de transit et transférés par bus vers le Point Zéro, une vaste zone isolée et éloignée à la frontière entre le Niger et l'Algérie, dans des conditions souvent dangereuses et inhumaines<sup>153</sup>. Selon un rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, l'Algérie aurait organisé le retour de migrants d'au moins 20 nationalités vers le Niger, dont de nombreuses femmes et enfants<sup>154</sup>. Pendant ce temps, la Libye renvoie régulièrement des migrants du sud-est de la Libye vers le Tchad, tandis que des témoignages font état de retours forcés de migrants d'Algérie vers le Mali.

En 2021, près de 30 000 migrants ont été expulsés d'Algérie et de Libye vers le Mali, le Tchad et le Niger, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2020. Au Tchad, plus de 2 000 migrants ont été renvoyés de force de Libye à Ounianga Kébir, dont près de 600 rien qu'en 2021<sup>155</sup>.

<sup>153</sup> IOM, UNHCR, *Mass Expulsions from Algeria and Eastern Libya: Background Paper and Points for Discussion*, Décembre 2020.

<sup>154</sup> Mixed Migration Centre, *West Africa Quarterly Mixed Migration update: Quarter 2 2021*, Juin 2021.

<sup>155</sup> IOM Tchad, *ETT Report 89*, Janvier 2021.

## vers le Mali, le Tchad et le Niger.

Selon l'OIM Niger, 26 convois officiels vers le Niger ont été organisés depuis l'Algérie en 2021, ramenant 17 000 individus (principalement des ressortissants nigériens)<sup>156</sup>. En outre, en 2021, l'OIM Niger a organisé 33 opérations de sauvetage humanitaire au Point Zéro ; ces opérations ont permis de secourir et de sauver la vie de 10 844 individus.

L'organisation non gouvernementale Alarme Phone Sahara estime que, dans le cadre de l'établissement d'une nouvelle stratégie nationale sur la migration irrégulière, près de 26 000 individus ont été renvoyés de force d'Algérie au Niger en 2021<sup>157</sup>.

En outre, selon le Médiateur espagnol, l'Espagne aurait repoussé plusieurs centaines de ressortissants d'Afrique de l'Ouest, principalement du Sénégal, de la Guinée et du Mali, de ses enclaves de Ceuta, Melilla et Peñón de Vélez de la Gomera<sup>158</sup>.

## LE RETOUR VOLONTAIRE À L'ÈRE DU COVID-19

Au lendemain de la pandémie du COVID-19, l'OIM a repris ses activités d'assistance aux migrants bénéficiant des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR)/de retour volontaire humanitaire (VHR). Cependant, le processus de retour n'a pas été aussi régulier que les années précédentes, compte tenu des restrictions COVID-19 encore en place, telles que les exigences relatives au test PCR ou à la période de quarantaine. Néanmoins, l'OIM a relevé tous ces défis en s'assurant que les migrants retournent en toute sécurité dans leur pays d'origine.

Par le biais de ses centres de transit et de réception, l'OIM a veillé à ce que les migrants attendant la fin de leur quarantaine ou leur retour dans leur pays d'origine soient assistés, et que les vulnérabilités de chacun soient prises en compte. En fait, des aides telles que de la nourriture, des produits sanitaires et d'hygiène, des abris ou un soutien médical ont été fournis aux migrants en détresse. En outre, un soutien psychosocial a été offert aux migrants qui ont subi des abus ou tous types de violence et d'exploitation sur leur parcours migratoire. L'OIM a indiqué qu'en 2021, 7 302 personnes ont été assistées dans des centres de transit et d'accueil Au Niger, au Burkina Faso, au Tchad et au Mali, l'OIM a indiqué qu'elle continuait à accueillir les migrants qui demandaient une assistance pour un retour volontaire, et qu'ils étaient hébergés dans des centres de transit avec toutes les mesures prises pour assurer des mesures de prévention COVID-19. Dans ce contexte, l'OIM a réussi à mettre en place des couloirs humanitaires en collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil et des pays d'origine afin d'aider les migrants bloqués à bénéficier d'une assistance au retour dans toute la région de l'Afrique occidentale et centrale.

<sup>156</sup> IOM Niger, *Algerian Official Convoys Dashboard*, Janvier 2022.

<sup>157</sup> Mixed Migration Centre, *West Africa Quarterly Mixed Migration update: Quarter 4 2021*, Mars 2022.

<sup>158</sup> Mixed Migration Centre, *West Africa Quarterly Mixed Migration update: Quarter 3 2021*, Novembre 2021.

**En 2021, l'OIM a organisé le retour volontaire de plus de 21 000 ressortissants de pays d'Afrique occidentale et centrale**

**58% des bénéficiaires du retour volontaire ont été aidés à rentrer d'un autre pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.**

**16% des migrants aidés par AVRR/VHR**

Les retours d'Afrique du Nord et d'Europe ont repris en août 2020 avec la réouverture des frontières aériennes dans la plupart des pays d'Afrique occidentale et centrale. En 2021, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a organisé le retour volontaire de plus de 21 945 ressortissants de pays d'Afrique occidentale et centrale. Deux principaux pays d'origine ont enregistré 43 % de tous les AVRR et VHR vers l'Afrique occidentale et centrale en 2021 : la Guinée (5 144), et le Mali (4 451). Au total, 21 bureaux de pays ont accueilli des migrants de retour. En 2021, la Guinée était le principal pays d'origine en Afrique de l'Ouest et du Centre, un changement significatif par rapport aux années précédentes : en 2017, le Nigéria avait été le principal pays d'origine des aides AVRR et VHR fournies par l'OIM dans la région AOC, tandis qu'entre 2018 et 2020, le Mali est resté le principal pays d'origine. La Côte d'Ivoire fait partie du top 5 des pays d'origine depuis 2018. Bamako (Mali) et Conakry (Guinée) étaient les principales régions d'origine en 2021. La proportion de retours dans ces deux régions a augmenté par rapport à 2020, respectivement de 11 points de pourcentage (de 9 % à 20 %) et de trois points de pourcentage (de 17 % à 20 %) des AVRR/VHR.<sup>159</sup> Parmi les principaux pays d'origine en 2021, le Nigeria a la plus forte proportion de femmes migrantes de retour (43%).

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE PAR ANNÉE ET % DE AVRR/VHR DURANT CETTE PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE PAR ANNÉE									
2017	%	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%
NIGERIA	25%	MALI	22%	MALI	23%	MALI	22%	Guinea	23%
GUINEA	16%	GUINEA	20%	NIGERIA	19%	GUINEA	21%	MALI	20%
NIGER	12%	NIGERIA	14%	GUINEA	15%	NIGERIA	10%	NIGERIA	15%
SENEGAL-	11%	CÔTE D'IVOIRE	9%	CÔTE D'IVOIRE	7%	SIERRA LEONE	8%	SIERRA LEONE	8%
GAMBIE	9%	NIGER	7%	NIGER	7%	CÔTE D'IVOIRE	6%	CÔTE D'IVOIRE	7%

Tableau 13. Principaux pays d'origine des migrants bénéficiaires de l'AVRR/VHR, et proportion de l'ensemble des AVRR/VHR, par année (2017-2020)<sup>160</sup>

Sur les 21 945 individus assistés dans leur retour par l'OIM dans leur pays d'origine en AOC en 2021, 58 % (soit 12 770) ont été assistés dans leur retour depuis un autre pays d'Afrique occidentale et centrale (principalement le Niger). L'Afrique du Nord était la deuxième région principale de retour pour les individus d'AOC assistés dans leur retour (36 %, soit 7 948 individus assistés depuis un pays de la région), principalement la Libye. Les retours d'Europe ont représenté un peu plus de 2 % du total des retours. La tendance des retours depuis les pays d'accueil a évolué au fil des ans, l'Afrique de l'Ouest et centrale étant la région qui enregistre le plus grand nombre de retours depuis 2019, une tendance qui n'a pas changé en 2021. En raison des retours forcés d'Algérie, des migrants privilégiant le Niger comme pays de transit et de l'intensification des programmes de soutien, le Niger est devenu le principal pays d'accueil de l'assistance AVRR et VHR depuis 2018 après la Libye en 2017. Cette situation reste inchangée en 2021 (47%)b bien que la proportion de retours en provenance du Niger ait considérablement diminué (de 13 p.p.) pour la première fois après avoir augmenté de manière croissante au cours des quatre années précédentes (de 9% en 2017 à 60% en 2020), un reflet possible du déclin des routes migratoires traversant le Niger au profit d'autres routes telles que celles traversant le Mali ou l'océan

<sup>159</sup> Les données sur les régions d'origine sont documentées pour 47% de tous les mouvements AVRR/VHR de 2017 à 2021.

<sup>160</sup> IOM WCA, *Assistance to Voluntary and Humanitarian Return 2017—2021: Profiles of migrants assisted to return to their country of origin in West and Central Africa*, Avril 2022.

**de 2017 à 2021  
étaient des femmes**

Atlantique. En revanche, les mêmes proportions pour la Libye ont diminué au fil des années, jusqu'en 2021 où la proportion de retours a légèrement augmenté par rapport à 2020.

En Afrique du Nord, la proportion de retours en provenance du Maroc et de l'Algérie est passée de 5 % en 2020 à respectivement 10 et 9 % en 2021. En termes de répartition par sexe, 16 % des migrants aidés par AVR ou VHR de 2017 et 2021 étaient des femmes. La proportion de femmes migrantes assistées a augmenté de 14 % en 2020 à 19 % en 2021.

PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL PAR ANNÉE ET % D'AVRR/VHR PENDANT CETTE ANNÉE									
2017	%	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%
LIBYE	69%	NIGER	41%	NIGER	55%	NIGER	60%	NIGER	47%
NIGER	19%	LIBYE	40%	LIBYE	24%	LIBYE	11%	LIBYE	13%
MAROC	5%	MALI	5%	MALI	4%	MAROC	5%	MAROC	10%
TUNISIE	2%	ALGÉRIE	4%	MAROC	4%	ALGÉRIE	5%	ALGERIE	9%
ALLEMAGNE	1%	MAROC	4%	ALGÉRIE	3%	TCHAD	3%	TCHAD	4%

Tableau 14. Principaux pays d'accueil des migrants bénéficiaires de l'AVRR/VHR, et proportion de l'ensemble des AVRR/VHR, par année (2017-2021)<sup>161</sup>

<sup>161</sup> Ibid.



# DÉFINITIONS

La région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour l'OIM, est composée de vingt-trois pays : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République du Congo, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo. Le bureau régional de l'OIM pour l'Afrique occidentale et centrale est situé à Dakar, au Sénégal.

## Définitions <sup>162</sup>

L'OIM définit **un migrant** comme toute personne qui se déplace ou s'est déplacée au-delà d'une frontière internationale ou à l'intérieur d'un État, loin de son lieu de résidence habituel, indépendamment (1) du statut juridique de la personne ; (2) du caractère volontaire ou involontaire du mouvement ; (3) des causes du mouvement ; ou (4) de la durée du séjour.<sup>163</sup> Une personne déplacée à l'intérieur de son propre pays, ou PDI, est une personne ou un groupe de personnes qui ont été forcées ou contraintes de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison de ou pour éviter les effets d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et qui n'ont pas franchi une frontière d'État internationalement reconnue.<sup>164</sup>

**Une personne déplacée** à l'intérieur de son propre pays (PDI) est une personne qui a été forcée ou obligée de fuir ou de quitter son foyer ou son lieu de résidence habituel, notamment en raison de ou pour éviter les effets d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, et qui n'a pas franchi une frontière d'État internationalement reconnue.

**Un rapatrié (ancienne personne déplacée)** est une personne qui a été déplacée de force et qui est depuis retournée à son lieu d'origine ou de résidence habituelle. Une distinction est faite entre les rapatriés (personnes anciennement déplacées), qui étaient auparavant déplacées à l'intérieur de leur propre pays et qui sont depuis retournées sur leur lieu de résidence habituel, et les rapatriés de l'étranger, qui étaient auparavant déplacées dans un pays autre que leur pays d'origine ou de résidence habituel et qui sont depuis retournées sur leur lieu de résidence habituel. La définition des rapatriés de l'étranger diffère selon les pays et, dans certains contextes, elle inclut les personnes qui ont été déplacées auparavant dans un pays autre que leur pays d'origine ou de résidence habituelle et qui sont depuis retournées dans leur pays d'origine ou de résidence habituelle (mais qui peuvent s'être installées dans une région, un lieu ou un endroit autre que leur région, leur lieu ou leur lieu d'origine ou de résidence habituelle).

**La matrice de suivi des déplacements** (DTM) de l'OIM est un système permettant de suivre et de surveiller la mobilité des populations, y compris les migrations et les déplacements forcés. Il est conçu pour saisir, traiter et diffuser régulièrement et systématiquement des informations permettant de mieux comprendre les mouvements, les profils et les besoins des populations déplacées, que ce soit sur place ou en route.

<sup>162</sup> Voir OIM, *Glossary on Migration*, 2019.

<sup>163</sup> OIM, *Who is a migrant?*, 2019.

<sup>164</sup> Commission des droits de l'homme des Nations Unies, *Guiding Principles on Internal Displacement* (UN Doc E/ CN.4/1998/53/Add.2).

**La migration de retour** est, dans le contexte de la migration internationale, le mouvement des personnes qui retournent dans leur pays d'origine après s'être éloignées de leur lieu de résidence habituel et avoir franchi une frontière internationale. Dans le contexte de la migration interne, c'est le mouvement des personnes qui reviennent vers leur lieu de résidence habituel après s'en être éloignées.

**Un point d'entrée** est un point de passage frontalier international (qu'il s'agisse d'un aéroport, d'une voie terrestre ou d'un plan d'eau) où des agents sont postés pour surveiller l'entrée et la sortie des personnes et des marchandises.

**Un point frontalier terrestre** est un point de passage frontalier international sur terre, y compris le chemin de fer.

**Un point frontalier bleu** est un point de passage frontalier international sur une mer, un fleuve ou un lac.

**L'exploitation et l'abus sexuels** désignent tout abus réel ou tenté d'une position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de tirer un profit monétaire, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'une autre personne (exploitation sexuelle), ou l'intrusion physique réelle ou menacée de nature sexuelle, que ce soit par la force ou dans des conditions inégales ou coercitives (abus sexuel).

**La violence sexuelle et sexiste** désigne tout acte perpétré contre la volonté d'une personne et fondé sur les normes de genre et les relations de pouvoir inégales. Elle comprend la violence physique, émotionnelle ou psychologique et sexuelle, ainsi que le refus de ressources ou d'accès aux services. La violence inclut les menaces de violence et la coercition. La VSBG peut toucher les femmes, les filles, les hommes et les garçons.

**L'aide au retour volontaire** et à la réintégration est le soutien administratif, logistique ou financier, y compris l'aide à la réintégration, apporté aux migrants qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans le pays d'accueil ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

**Les opérations de recherche et de sauvetage** sont des opérations au Niger entreprises par l'OIM, en collaboration avec la Direction générale de la protection civile (DGPC) du Niger, pour trouver et ramener les migrants perdus et échoués au centre urbain sûr le plus proche (Agadez, Arlit, Dirkou). Les Opérations de Recherche et de Sauvetage sont menées à la fois de manière proactive (des équipes sont envoyées le long des routes migratoires pour rechercher les migrants en détresse) et réactive (en réponse aux appels de détresse ou aux informations reçues) dans les régions d'Agadez, Arlit et Dirkou/Bilma.

**Les opérations de sauvetage humanitaire** sont des opérations menées par l'OIM à Point Zéro, situé à la frontière entre le Niger et l'Algérie, pour fournir une assistance vitale aux migrants transférés à Point Zéro par les autorités algériennes, y compris le transport vers Assamaka, les premiers soins humanitaires d'urgence, l'eau, la nourriture et le soutien médical et psychosocial.

# LISTE D'ACRONYMES

**AVRR** : Aide au retour volontaire et à la réintégration

**RCA** : République Centrafricaine

**CMP** : Commission mouvements de populations

**CMR** : Route de la Méditerranée centrale

**CONASUR** : Conseil national d'urgence et de réhabilitation

**COVID-19** : Maladie du coronavirus 2019

**RDC** : République démocratique du Congo

**DTM** : Displacement Tracking Matrix (matrice de suivi des déplacements)

**CEEAC** : Communauté économique des États de l'Afrique centrale

**CEDEAO** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

**FMP** : Flow Monitoring Point (Point de surveillance des flux)

**HRO** : Humanitarian Rescue Operation (Opération de secours humanitaire)

**IDP** : Internally Displaced Person (personne déplacée à l'intérieur de son propre pays)

**IDMC** : Internal Displacement Monitoring Centre (Centre de surveillance des déplacements internes)

**OIM** : Organisation internationale pour les migrations

**LGA** : Local Government Area

**NSAG** : Groupes armés non étatiques

**MMC** : Centre de migration mixte

**OCHA** : Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires

**EPI** : Equipement de Protection Individuelle

**RBM** : Réseau Billital Maroobé SARS-COV-2 : Syndrome respiratoire aigu sévère  
Coronavirus 2

**SAR** : Search and Rescue Operation (Opération de recherche et de sauvetage)

**UNDESA** : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

**UNHCR** : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

**VHR** : Retour Humanitaire Volontaire

**WAAR** : West African Atlantic Route

**AOC** : Afrique de l'Ouest et du Centre

**OMS** : Organisation mondiale de la santé

**WMR** : Route de la Méditerranée occidentale

# LISTE DES DIAGRAMMES, GRAPHIQUES, TABLEAUX ET CARTES

## CARTES

- Carte 1. Nombre de PDI dans les 9 pays accueillant les plus grandes populations de PDI en Afrique de l'Ouest et du Centre, en 2021
- Carte 2. Répartition de la population déplacée dans le bassin du lac Tchad, en décembre 2021
- Carte 2.bis Scores de l'indice de stabilité des lieux évalués dans le bassin du lac Tchad
- Carte 3. Répartition de la population déplacée à l'intérieur du Sahel central, en décembre 2021
- Carte 4. Répartition de la population déplacée à l'intérieur de la République centrafricaine, en décembre 2021
- Carte 5. Répartition de la population déplacée à l'intérieur du pays dans les zones nord-ouest et nord-centre du Nigeria et dans la région de Maradi au Niger, en décembre 2021.
- Carte 6. Distribution de la population déplacée à l'intérieur du pays par la crise anglophone au Cameroun (régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest), à partir de décembre 2021
- Carte 7. Principales routes migratoires en Afrique occidentale et centrale
- Carte 8. Statut opérationnel des points d'entrée en Afrique de l'Ouest et du Centre, décembre 2021
- Carte 9. Stocks de migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre, en 2021
- Carte 10. Zones de forte mobilité de la main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Carte 11. Principaux itinéraires de transhumance en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Carte 12. Localisation des PGF dans les régions du nord du Tchad, du Mali et du Niger
- Carte 13. Localisation des points de surveillance des flux en Afrique de l'Ouest et du Centre, en 2021

## TABLEAUX ET GRAPHIQUES

- Figure A. Nombre hebdomadaire de voyageurs enregistrés aux points de contrôle des flux de l'OIM en 2021
- Figure B. Statut opérationnel des points d'entrée en Afrique occidentale et centrale en avril-mai 2020 et en décembre 2021
- Figure C. Arrivées de migrants irréguliers aux îles Canaries en 2021
- Figure 1. Impact de COVID-19 sur les personnes déplacées en Afrique occidentale et centrale
- Figure 2. Mesures de prévention prises contre le COVID-19 dans les lieux d'accueil des PDI au Cameroun, en République centrafricaine et au Tchad
- Figure 3. Statut opérationnel des points d'entrée en Afrique occidentale et centrale en avril-mai 2020 et en décembre 2021
- Figure 4. Nombre hebdomadaire de voyageurs enregistrés aux points de contrôle des flux de l'OIM en 2021
- Figure 5. Impact des mesures de restriction de la mobilité COVID-19 sur la mobilité des voyageurs en Afrique occidentale et centrale
- Figure 6. Impact des mesures de restriction de la mobilité COVID-19 sur la mobilité et les moyens de subsistance en Afrique occidentale et centrale
- Figure 7. Immigration et émigration en Afrique de l'Ouest et du Centre, UNDESA 2021

## TABLEAUX

Figure 8. Motifs de voyage des voyageurs en Afrique de l'Ouest et du Centre, en 2021

Figure 9. Régions de destination des voyageurs au Tchad, au Mali et au Niger

Figure 10. Différences dans l'ampleur des flux de l'Afrique de l'Ouest et centrale vers l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Nord vers l'Afrique de l'Ouest et centrale, en 2018, 2019 et 2021

Figure 11. Nombre mensuel d'arrivées de migrants irréguliers aux îles Canaries (Espagne) en 2021

Figure 12. Statut professionnel des voyageurs par destination finale prévue, en 2021

Figure 13. Difficultés rencontrées par les migrants voyageant de l'Afrique occidentale et centrale vers l'Afrique du Nord et l'Europe

Figure 14. Nombre de décès et de disparitions de migrants en Afrique de l'Ouest et centrale, par route migratoire et par année, 2019-2021

## TABLEAUX

Tableau 1. Nombre de personnes déplacées dans le bassin du lac Tchad, en décembre 2021

Tableau 2. Nombre de personnes déplacées dans le Sahel central, en décembre 2021

Tableau 3. Nombre de personnes déplacées en République centrafricaine, en décembre 2021

Tableau 4. Nombre de personnes déplacées dans les zones nord-ouest et centre-nord du Nigeria et dans la région de Maradi au Niger, en décembre 2021

Tableau 5. Nombre de personnes déplacées par la crise anglophone au Cameroun (régions Nord-Ouest/Sud-Ouest), en décembre 2021

Tableau 6. Difficultés rencontrées par les voyageurs en Afrique occidentale et centrale depuis le début de la crise du COVID-19

Tableau 7. Impact de la diminution des envois de fonds résultant de la crise du COVID-19 sur les migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre

Tableau 8. Régions de départ et régions de destination prévues des voyageurs en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2021

Tableau 9. Différence entre les mouvements d'AOC vers l'Afrique du Nord & les mouvements d'Afrique du Nord vers l'AOC

Tableau 10. Nombre total d'arrivées de migrants irréguliers en Europe, par principal pays d'arrivée et par année, 2017-2021

Tableau 11. Nombre d'arrivées en Europe de migrants irréguliers originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et proportion de ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale parmi le total des arrivées, par principal pays d'arrivée et par année (2017-2021)

Tableau 12. Nombre d'arrivées de migrants irréguliers en Europe des 4 principales nationalités d'Afrique de l'Ouest et du Centre et proportion de ressortissants d'AOC parmi l'ensemble des arrivées, par principal pays d'arrivée et par année (2017-2021)

Tableau 13. Principaux pays d'origine des migrants bénéficiaires de l'AVRR/VHR, et proportion de l'ensemble des AVRR/VHR, par année, 2017-2021

Tableau 14. Principaux pays d'accueil des migrants bénéficiaires de l'AVRR/VHR, et proportion de l'ensemble des AVRR/VHR, par année, 2017-2021

# MÉTHODOLOGIES

## SURVEILLANCE DES FLUX (IOM DTM)

PAYS: BURKINA FASO, CAMEROON, TCHAD, GUINEA, MALI, NIGER, NIGERIA, SENEGAL

**Methodologie:** L'objectif de la surveillance des flux, un outil de la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, est de fournir des informations régulières et actualisées sur les tendances et les flux de mobilité et sur le volume, le profil, le voyage et les intentions des populations mobiles. Les informations recueillies et l'analyse des données contribuent également à améliorer et à adapter l'aide apportée aux populations migrantes.

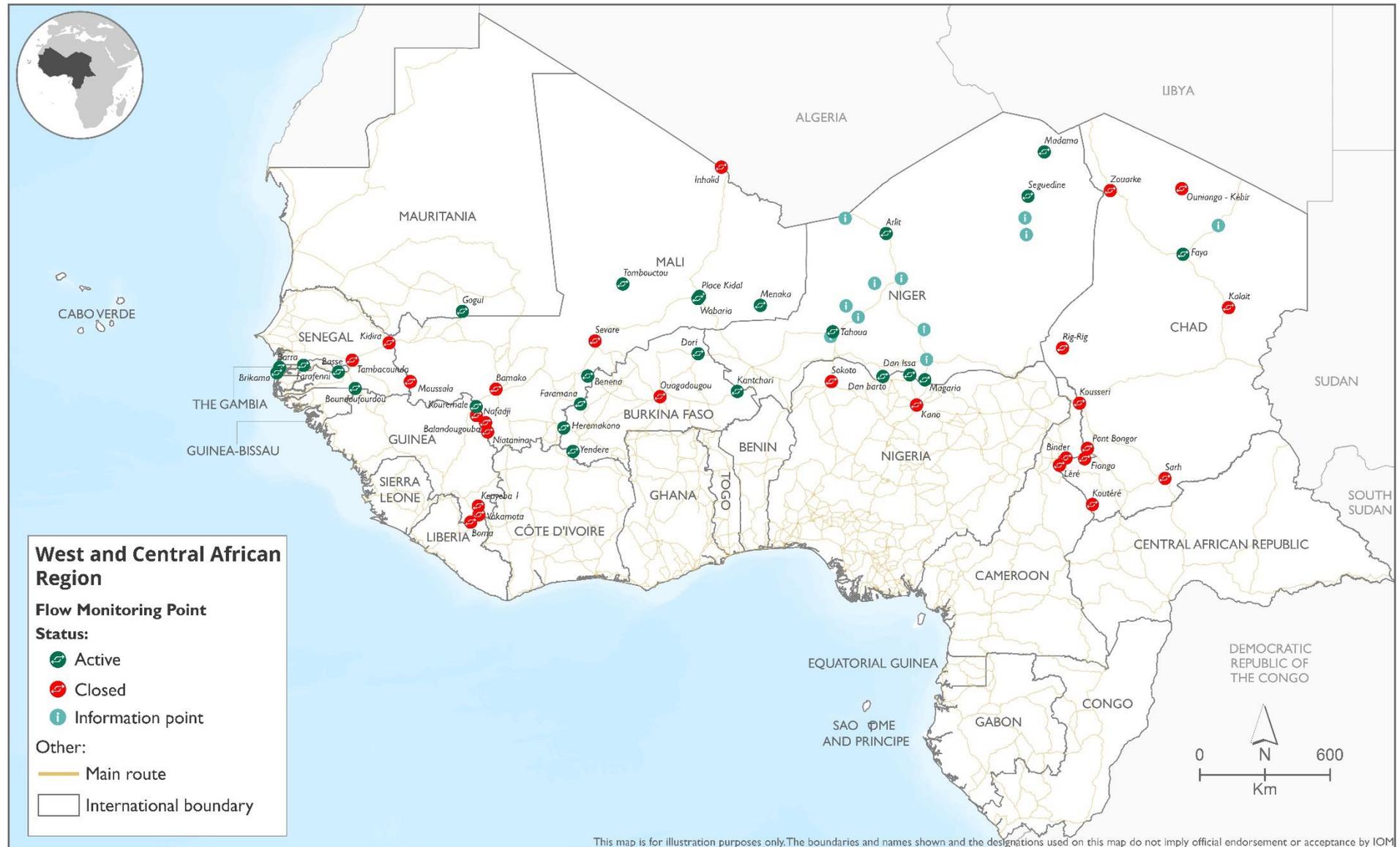
Les données sont collectées aux points de surveillance des flux (FMP), des points de transit clés, tels que les gares routières, les aires de repos et les points de passage frontaliers, situés dans des zones de grande mobilité. Des consultations sont d'abord organisées avec les autorités nationales pour identifier les zones de grande mobilité. L'OIM, en coordination avec les acteurs locaux, détermine ensuite les endroits où installer les FMP. Les données sont collectées à chaque FMP sur une base quotidienne par une équipe d'enquêteurs. Deux séries d'activités sont menées aux FMP:

- 1) **Registre de surveillance des flux (FMR)** : Le registre de surveillance des flux (FMR) recueille des données quantitatives sur le nombre de migrants traversant quotidiennement les PMF et les profils de base des flux, les nationalités, le sexe et l'âge des migrants, les pays et villes de départ et les prochaines destinations. Les recenseurs collectent les données par le biais d'entretiens avec des informateurs clés, notamment les autorités locales, les agents de la patrouille frontalière, les chauffeurs de bus ou le personnel local.
- 2) **Enquête de suivi des flux (FMS)** : L'enquête de suivi des flux (FMS) consiste en des entretiens individuels avec un échantillon de migrants, choisis au hasard parmi les voyageurs traversant un PGF. Le FMS recueille des informations détaillées sur le profil des migrants, leur parcours migratoire, les raisons et les moteurs de la migration, la destination finale prévue, les défis et les obstacles rencontrés et les intentions futures, dans le but de capturer des informations qualitatives sur le profil des migrants, les moteurs de la migration et les besoins des migrants.

En Afrique de l'Ouest et centrale, au cours de la période 2017-2020, la Surveillance des flux a été menée dans 35 FMP dans 8 pays. Au cours de cette période, le registre de surveillance des flux a capturé plus de 6 millions de mouvements individuels, tandis que des enquêtes de surveillance des flux ont été menées auprès de plus de 170 000 voyageurs.

**Limites** : Les activités de Flow Monitoring, menées dans un nombre limité de points de transit clés (FMP), ne couvrent pas l'ensemble de la région de l'Afrique occidentale et centrale. En tant que telles, les données collectées ne reflètent que les caractéristiques des flux traversant les FMP ; les résultats ne sont pas indicatifs des mouvements dans d'autres lieux de transit non surveillés et ne peuvent être généralisés à l'ensemble des populations migrantes et mobiles d'une région ou d'un pays. De plus, bien que les données soient collectées sur une base quotidienne, la collecte de données n'a lieu que pendant les heures de pointe d'activité, et certains flux peuvent donc ne pas être capturés. Par conséquent, les résultats

combinés doivent être lus comme une indication des changements dans les flux et les tendances, plutôt que comme une mesure exacte de la mobilité.



Carte 13. Emplacement des points de surveillance du débit en Afrique occidentale et centrale, en 2021<sup>165</sup>

<sup>165</sup> L'emplacement exact et le statut opérationnel peuvent varier.

## OUTIL DE SUIVI DES URGENCES (OIM DTM)

---

PAYS: CAMEROON, REPUBLIC CENTREAFRIQUAINE, CHAD, NIGERIA

**Méthodologie** : L'outil de suivi des urgences (ETT) de DTM de l'OIM recueille des données clés sur les événements qui provoquent le déplacement des populations, notamment le nombre de personnes déplacées, l'emplacement des personnes déplacées, la raison du déplacement, les intentions, les besoins prioritaires et l'aide reçue. Lorsqu'un événement se produit, les informateurs clés contactent les équipes DTM pour partager les informations disponibles. Les données sont collectées dès que possible après l'occurrence d'un événement, de manière à informer la réponse.

**Limites** : L'ETT n'est activé qu'une fois qu'un seuil (c'est-à-dire le nombre minimum de personnes déplacées par un événement) a été franchi et, en tant que tel, il n'enregistre pas chaque événement. Comme les données sont fournies par des informateurs clés, les informations recueillies peuvent être inexactes ou incomplètes. En outre, les évaluations ETT ne tiennent pas compte de la longévité du déplacement, et aucune évaluation de suivi n'est effectuée : les personnes enregistrées comme déplacées lors d'une évaluation ETT peuvent rentrer chez elles peu de temps après.

## MISSING MIGRANTS PROJECT (IOM GMDAC)<sup>166</sup>

---

PAYS: BURKINA FASO, TCHAD, MALI, MAURITANIE, NIGER, SENEGAL

**Méthodologie** : Le Projet Migrants disparus, un projet du Centre mondial d'analyse des données migratoires (GMDAC) de l'OIM, recense les migrants décédés aux frontières extérieures des Etats, ou au cours du processus de migration vers une destination internationale, quel que soit leur statut juridique. Le Projet enregistre uniquement les migrants qui meurent au cours de leur voyage vers un pays différent de leur pays de résidence.

Les données du Projet Migrants disparus comprennent les décès des migrants qui meurent dans des accidents de transport, des naufrages, des attaques violentes, ou en raison de complications médicales pendant leur voyage. Elles comprennent également le nombre de cadavres trouvés aux postes frontières qui sont catégorisés comme étant les corps de migrants, sur la base des effets personnels et/ou des caractéristiques du décès.

Le projet "Missing Migrants" rassemble actuellement des informations provenant de diverses sources telles que les registres officiels - y compris ceux des garde-côtes et des médecins légistes - et d'autres sources telles que les rapports des médias, des ONG, et des enquêtes et entretiens avec des migrants. Dans la région méditerranéenne, les données sont relayées par les autorités nationales compétentes aux missions de terrain de l'OIM, qui les partagent ensuite avec l'équipe du Projet Migrants Disparus. Les données sont également obtenues par l'OIM et d'autres organisations qui accueillent les survivants aux points de débarquement en Italie et en Grèce. L'OIM et le HCR se coordonnent aussi régulièrement pour valider les données sur les migrants disparus en Méditerranée.

---

<sup>166</sup> Projet "Missing Migrant", Méthodologie ([link](#))

**Limits:** There are some limitations to the data available on deaths and disappearances during migration in West and Central Africa. The information available is sparse and rarely contains information on sex, age, and places of disappearance or death. Moreover, there is no perfectly harmonized data on the number of migrants missing, nor information on the families who are still looking for those lost during their migration.

## SUIVI DE LA MOBILITÉ (DTM D'IOM)<sup>167</sup>

---

PAYS: CAMEROON, REPUBLIQUE CENTREAFRICAINNE, TCHAD, MALI, MAURITANIE (MIGRANTS), NIGERIA.

**Méthodologie :** Le suivi de la mobilité, un outil de la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, recueille des informations régulières et actualisées sur le nombre, les types, l'emplacement, les profils, les besoins multisectoriels et les vulnérabilités des populations déplacées de force, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), les anciens PDI de retour et les rapatriés de l'étranger. Il est conçu pour saisir les dynamiques et les tendances du déplacement. Les équipes DTM consultent les autorités nationales et locales pour établir les régions, les lieux et les sites de déplacement accueillant des populations déplacées. Dans chaque lieu, les recenseurs de DTM collectent des données par le biais d'observations directes, de discussions de groupe et d'entretiens avec plusieurs informateurs clés ayant une connaissance approfondie de la situation de déplacement, tels que les représentants des personnes déplacées, les responsables des sites, les autorités locales ou le personnel des ONG, afin de déterminer le nombre et le profil des personnes déplacées dans chaque lieu et de recueillir des informations clés sur l'accès des personnes déplacées aux biens et services de base, l'assistance reçue et les besoins multisectoriels.

En Afrique occidentale et centrale, le suivi de la mobilité est mis en œuvre dans quatre crises : le bassin du lac Tchad (Extrême-Nord du Cameroun, Province du Lac du Tchad, Zone Nord-Est du Nigeria), la crise du Nord-Ouest/Nord-Centre du Nigeria, la crise de la République centrafricaine et la crise du Sahel central (Mali).

Le suivi de la mobilité est également utilisé pour déterminer le nombre, le profil, les expériences et les besoins des populations migrantes résidant dans une zone ou une ville donnée. Des exercices de ce type sont mis en œuvre à Nouakchott et Nouadhibou (Mauritanie) ainsi qu'à Kolenda (Guinée).

**Limites :** Les chiffres recueillis grâce au suivi de la mobilité doivent être lus comme des estimations, et non comme des chiffres exacts. En outre, bien que les informations recueillies soient systématiquement triangulées et vérifiées, les données sont principalement collectées par le biais d'entretiens avec des informateurs clés et peuvent donc être inexactes ou incomplètes. En outre, des contraintes logistiques, de sécurité, d'accès physique ou politiques restreignent parfois la couverture des exercices de Mobility Tracking, limitant ainsi l'exhaustivité des données.

## SURVEILLANCE SURVEILLANCE DES ZONES DE DÉPART (DTM DE L'IOM)<sup>168</sup>

---

PAYS: SENEGAL

---

<sup>167</sup> IOM, "Methodological Framework used in Displacement tracking matrix Operations for quantifying Displacement and Mobility", 2017.

<sup>168</sup> IOM Senegal, "Monitoring of movements to the Canary Islands — Movements and Departures from Senegal (1—30 September 2020)"

**Méthodologie** : L'OIM a lancé en 2020 au Sénégal, un outil dont le but est de surveiller les zones de départ au Sénégal pour les migrants voyageant sur la Route Atlantique de l'Afrique de l'Ouest (RAAO), vers la Mauritanie, le Maroc, ou les îles Canaries espagnoles. Des données sont collectées sur les principaux événements observés dans les zones de départ, notamment les départs de bateaux, les naufrages, la construction de bateaux ou l'enrôlement de migrants potentiels, ainsi que les profils démographiques des migrants en partance.

Des points focaux communautaires formés fournissent aux recenseurs diverses informations, à l'aide d'un formulaire standard sur un smartphone, sur les événements observés dans les zones de départ le long du littoral sénégalais. La méthodologie combine trois outils :

- **Le suivi des départs** : L'outil de suivi des départs sert à documenter l'organisation et le départ des bateaux le long de la Route Atlantique Ouest Africaine (RAOA), à des endroits spécifiques le long du littoral ouest africain ; à mieux quantifier les flux migratoires sur cette route ; et à fournir des informations sur la fréquence, le nombre de voyageurs, les types de bateaux et les conditions de voyage.
- **Cartographie des zones de départ** : L'objectif de cet outil est d'identifier les principales zones d'où partent les migrants lorsqu'ils empruntent la route de l'Atlantique ouest africain (WAAR), vers la Mauritanie, le Maroc ou les îles Canaries espagnoles. Ces zones sont identifiées grâce à des consultations avec les autorités nationales et locales ainsi que les points focaux communautaires (PCP).
- **Comptage** : Cet outil recueille des données sur le nombre et le profil des migrants observés au départ des côtes sénégalaises, en route vers la Mauritanie, le Maroc ou les îles Canaries espagnoles.

**Limites** : Les données sur les départs des côtes ouest-africaines restent insuffisantes et manquent de cohérence et d'une approche harmonisée. Les données existantes concernent les arrivées (et les navires interceptés) aux îles Canaries et sont collectées par le gouvernement espagnol. Elles ne fournissent pas suffisamment d'informations sur les départs étant donné le nombre de pannes et de cas non signalés de bateaux quittant certaines côtes du Maroc vers le Sénégal.

## ÉVALUATION DU POINT D'ENTRÉE (DTM IOM)<sup>169</sup>

PAYS: REGIONANL

**Méthodologie** : L'épidémie de COVID-19 a affecté la mobilité mondiale de manière complexe et sans précédent sous la forme de diverses restrictions de voyage, de la suspension des voyages aériens et de la fermeture des frontières. Pour mieux comprendre cela, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis au point une base de données sur la mobilité mondiale afin de cartographier ces impacts sur la mobilité humaine, au niveau mondial, régional et national. En outre, COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les populations vulnérables dans les camps et les environnements similaires aux camps, et a exacerbé les vulnérabilités des populations mobiles qui peuvent maintenant être bloquées en raison des restrictions de mobilité liées à COVID-19. Ces données sont particulièrement importantes pour répondre aux besoins spécifiques des migrants et des populations mobiles.

L'OIM a lancé les principales activités suivantes :

<sup>169</sup> Tiré du: <https://migration.iom.int/mobility-impacts-covid-19-methodology>

- Surveillance des restrictions de voyage COVID-19 - Cette base de données fournit des rapports quotidiens sur l'évolution rapide des restrictions de voyage imposées en réponse à la pandémie de COVID-19. Cette plateforme cartographie et analyse les différents pays, territoires et zones (C/T/A) qui imposent des restrictions, ainsi que ceux qui en reçoivent. Cette analyse est élaborée en classant les différents types de restriction en 14 catégories, en précisant notamment s'il s'agit d'une restriction d'entrée totale ou partielle. Ce volet de travail utilise des sources de données secondaires telles que l'Association internationale du transport aérien (IATA), les rapports des médias et les informations directes des missions de l'OIM dans les pays.

La mobilité mondiale étant quasiment au point mort, des restrictions plus strictes et de nouvelles exceptions à la mobilité ont également été émises par les gouvernements et les autorités. Pour refléter cette situation, DTM a également intégré l'analyse des exceptions aux restrictions de mobilité telles que les rapatriements, la mobilité des experts humanitaires et médicaux, des équipages des compagnies aériennes, etc. afin de saisir la dynamique changeante du contexte de mobilité mondiale de COVID-19.

Pour visualiser efficacement cela, en s'appuyant sur les données de la base de données de surveillance des restrictions de voyage COVID-19, l'équipe DTM a développé une matrice interactive des restrictions de voyage pour visualiser facilement l'état actuel des restrictions de voyage imposées et reçues par tous les pays, territoires ou zones simultanément.

- COVID-19 Évaluation de base du statut des points d'entrée (PoE) - L'OIM a développé une base de données sur la mobilité mondiale qui cartographie le statut des différents points d'entrée (PoE), au niveau mondial. Ceux-ci comprennent les aéroports, les points de passage des frontières terrestres (pouvant être ferroviaires ou routières), les points de passage des frontières bleues (mer, rivière ou lac), les points de transit interne et les zones d'intérêt. Pour chaque point d'entrée, des données sont collectées sur le type de restriction, les mesures appliquées et le délai, ainsi que sur la catégorie de population susceptible d'être affectée par les mesures restrictives. Ce flux de travail utilise des données directement issues des missions de l'OIM et ce tableau de bord affiche les restrictions de mobilité régulièrement mises à jour au niveau des lieux.
- Cartographie des migrants en situation précaire - Pour mieux comprendre comment les restrictions de mobilité liées à COVID-19 affectent les migrants et les populations mobiles, DTM suit les informations afin de fournir un aperçu complet des différentes catégories de migrants en situation précaire grâce à des sources directes de l'OIM dans les pays et à des recherches approfondies dans les médias. Les types de population sont les suivants :

Les migrants bloqués sont des individus incapables de rentrer chez eux en raison des restrictions de mobilité liées à COVID-19. Il peut s'agir de migrants économiques, d'étudiants, de détenteurs de visa temporaire/permis de travail ou de touristes. Ces populations peuvent être en quête de rapatriement ou d'assistance tout en restant à l'étranger.

Les migrants rapatriés ou qui sont retournés dans leur pays d'origine/pays de résidence sont classés dans les sous-catégories suivantes :

Les Migrants rapatriés/assistance comprennent les individus qui sont retournés dans leur pays d'origine ou de résidence grâce aux efforts de rapatriement du gouvernement.

Les migrants de retour sont des individus précédemment bloqués qui sont retournés dans leur pays d'origine/pays de résidence par leurs propres moyens.

Camps, centres de détention ou environnements similaires à des camps = populations qui ont résidé dans des centres de transit, des centres de détention ou des camps/environnements similaires à des camps qui ont été affectés par l'épidémie de COVID-19.

Autres = catégories qui n'entrent manifestement pas dans les trois catégories énumérées ci-dessus, comme les travailleurs migrants munis de permis de travail/visas.

## INDICE DE STABILITÉ (IOM DTM)<sup>170</sup>

---

PAYS: CAMEROON, TCHAD, NIGER, NIGERIA

### **Méthodologie :**

L'indice de stabilité, lancé en 2019 dans le bassin du lac Tchad, mesure des indicateurs clés de stabilité, qui sont combinés pour estimer un score de stabilité unique pour chaque localité étudiée. Les données du premier cycle de l'indice de stabilité ont été recueillies par le biais d'entretiens avec des informateurs clés dans plus de 2 000 localités touchées par les déplacements dans le bassin du lac Tchad. L'enquête couvre trois thèmes clés qui, selon les experts en la matière, sont essentiels à la stabilité : la sûreté et la sécurité, les moyens de subsistance et les services de base, et la cohésion sociale. Les questions sur la sûreté et la sécurité portent par exemple sur la présence de groupes armés non étatiques, la présence de forces de sécurité étatiques comme la police ou l'armée, et l'existence d'incidents récents liés à la sécurité. Les questions sur l'échelle des moyens de subsistance et des services de base comprennent des sujets tels que le statut des écoles primaires et des marchés locaux, tandis que l'échelle de la cohésion sociale comprend des questions sur l'accès aux documents d'identité et l'occupation illégale des terres. En plus de ces questions sur les conditions dans la localité, chaque informateur clé se voit poser une série de questions d'ancrage sur le sentiment de stabilité dans la localité.

L'indice de stabilité est calculé à l'aide d'une technique de réduction de la dimensionnalité appelée Analyse en Composantes Principales (ACP), qui condense essentiellement les informations de plus de 30 variables en un score de stabilité unique et facilement comparable. L'ACP donne plus de poids aux facteurs qui ont un impact plus important sur la variabilité des données, ce qui signifie que ces facteurs constituent une plus grande proportion du score de stabilité. En plus du score de stabilité, trois sous-indices distincts sont calculés en utilisant uniquement les variables de chacun des trois thèmes de l'enquête : l'échelle de sûreté et de sécurité, l'échelle de cohésion sociale et l'échelle des services de base. Cela facilite l'identification des localités ou des zones qui pourraient nécessiter une attention particulière dans l'un de ces secteurs. L'indice de stabilité et les sous-échelles sont validés par rapport aux questions clés sur la perception de la stabilité.

## OUTIL DE SUIVI DE LA TRANSHUMANCE (IOM DTM)<sup>171</sup>

---

PAYS: BENIN, BURKINA FASO, CAMEROON, REPUBLIQUE CENTREAFRICAINNE, TCHAD, CÔTE D'IVOIRE, GHANA, MALI, MAURITANIE, NIGER, TOGO

**Methodologie:** Le Transhumance Tracking Tool (TTT), un outil de la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, vise à soutenir, renforcer et harmoniser le suivi transfrontalier de la transhumance mis en œuvre par les associations d'éleveurs liées au Réseau Bilital Maroobé (RBM). Le MTT collecte des données clés sur la dynamique des mouvements de

---

<sup>170</sup> OIM, "Afrique occidentale et centrale - Indice de stabilité - Cameroun et Nigeria (septembre 2019)", 2020

<sup>171</sup> Ibid.

transhumance en Afrique de l'Ouest et du Centre, dans le but de fournir les informations nécessaires à la mise en œuvre de programmes de soutien aux populations pratiquant la transhumance. Le TTT fournit des informations sur les flux, les tendances et les profils des flux de transhumance et informe sur les événements et les risques de conflits liés à la transhumance. Le TTT est mis en œuvre de manière continue, ce qui permet d'identifier les modèles de transhumance et les dynamiques de mobilité au fil du temps. Les données sont collectées par le biais d'un réseau d'informateurs clés présents aux Points de suivi de la transhumance (PST).

La méthodologie utilisée dans le cadre du TTT repose sur cinq outils :

- **La cartographie** : Cet outil implique un exercice de cartographie participative avec les autorités nationales et les organisations impliquées dans la transhumance. Cet exercice vise à cartographier les itinéraires de transhumance (officiels et non officiels) utilisés par les éleveurs transhumants et leur bétail, ainsi qu'à identifier l'emplacement des ressources, telles que les points d'eau et les pâturages, et les principales infrastructures de transhumance, comme les centres vétérinaires. L'outil de cartographie sert également à identifier les principaux points de transit que le bétail transhumant traverse, et où des Points de suivi des transhumants (PST) seront installés.
- **Comptage** : L'outil de comptage collecte des données sur le nombre et les types d'animaux, ainsi que sur le nombre et le profil des éleveurs qui traversent les TTP. L'outil de comptage collecte également des données sur la direction, la provenance et la destination des flux de transhumance. Les agents recenseurs postés aux PTT collectent les données par observation directe et par des entretiens avec les chefs de troupeaux.
- **Suivi des événements/Alerte précoce** : La TTT a mis en place un système d'alerte précoce, par lequel les informateurs clés alertent les équipes DTM sur les événements notables, notamment les conflits agropastoraux et communaux, les catastrophes naturelles et les mouvements massifs, soudains ou inattendus de bétail en transhumance. L'objectif du système d'alerte précoce est d'informer les actions visant à atténuer ou à prévenir les impacts négatifs des événements liés à la transhumance. Les informations recueillies comprennent le type d'événement, les acteurs impliqués, les conséquences de l'événement, pour les conflits, si le conflit a été résolu et par quels moyens, et les éventuelles mesures à prendre pour prévenir et atténuer les effets de l'événement.
- **Enquêtes** : Les enquêtes sont mises en œuvre au niveau des individus et des ménages. Elles sont menées pour obtenir des informations détaillées sur un sujet ou un thème spécifique. Grâce à des questionnaires dédiés, après un échantillonnage aléatoire simple, des enquêtes sont menées auprès des individus ou des ménages afin d'obtenir des informations plus approfondies sur un sujet spécifique, d'établir un profil détaillé des populations transhumantes ou de recueillir des données sur l'accès aux services pendant les périodes de transhumance.
- **Cartographie de la présence de la transhumance** : L'outil de cartographie de la présence de la transhumance permet de localiser, caractériser et compter les éleveurs et les animaux présents dans une zone spécifique. La méthodologie de cet outil comporte deux volets : 1) des ateliers régionaux pour cartographier les régions d'intérêt et recueillir des informations au niveau régional et 2) la collecte de données au niveau de la localité auprès d'informateurs clés comprenant des représentants des éleveurs, des travailleurs d'ONG locales, des travailleurs de l'État ou des fonctionnaires.

En Afrique occidentale et centrale, le TTT est mis en œuvre le long des zones frontalières séparant les pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Mauritanie) des pays côtiers (Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo), ainsi que le Cameroun et la République centrafricaine.

Ce rapport a été rendu possible grâce au généreux soutien de :



**MiRAC**  
MIGRATION RESOURCE  
ALLOCATION COMMITTEE

Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Zone 3, Route des Almadies

Dakar BP16 838

Sénégal

Tél : +221 33 689 62 00

Fax : +221 33 869 62 33

Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre- Regional Data Hub : [rodakar-dataresearch@iom.int](mailto:rodakar-dataresearch@iom.int)



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



**RDH**  
POLE REGIONAL DE L'OIM POUR LES  
DONNEES MIGRATOIRES  
Afrique de l'Ouest et du  
Centre